



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique  
Bureau pour l'Afrique du Nord



## Améliorer l'accès au financement pour renforcer l'autonomisation des femmes rurales en Afrique du Nord

Bonnes pratiques et leçons à tirer

*Publication basée sur les études de cas de  
La Tunisie, le Maroc, l'Algérie et l'Égypte*

2014




Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique  
Bureau pour l'Afrique du Nord

**Améliorer l'accès au financement  
pour renforcer l'autonomisation des femmes rurales  
en Afrique du Nord:**

**Bonnes pratiques et leçons à tirer**

*Publication basée sur les études de cas de  
La Tunisie, le Maroc, l'Algérie et l'Égypte*

**2014**



La présente publication a été réalisée sous la direction de Mme. Karima BOUNEMRA BEN SOLTANE, Directrice du Bureau, et coordonnée et révisée par Mme Houda MEJRI, Responsable de l'information et des questions de genre. Elle prend en compte les conclusions et recommandations de la Réunion régionale d'experts sur le thème « Améliorer l'accès au financement pour renforcer l'autonomisation des femmes rurales en Afrique du Nord » (Rabat, Maroc, 31 octobre - 1<sup>er</sup> novembre 2013). La mise en forme finale et l'édition ont été assurées par M. Mohammed MOSSEDDEK, Documentaliste et Assistant de recherche.

## PRÉFACE

Sans l'exercice de leurs droits, les femmes n'avanceront pas, et ceci est d'autant plus vrai pour les femmes rurales que l'on a souvent tendance à oublier leurs droits économiques et sociaux, ce qui rend encore plus complexes la problématique et les difficultés liées au milieu rural, où les disparités entre les hommes et les femmes sont plus marquées et plus tenaces à tous les niveaux. Or, les femmes apportent une contribution considérable à l'agriculture et à l'économie rurale dans les pays en développement, mais par rapport aux hommes, elles ont un accès moindre aux ressources productives et aux opportunités d'emploi, entre autres.

Selon la FAO, réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans l'accès aux ressources, aux services et à l'emploi développerait la production agricole des pays de 2,5 à 4 pour cent, ce qui à l'échelle mondiale pourrait réduire le nombre de personnes souffrant de la faim de 100 à 150 millions. Mais la réalité sur le terrain est toute autre. Les femmes vivant en milieu rural font face à divers obstacles dont l'accès à l'éducation et la poursuite des études, l'accès aux opportunités d'emploi, à la propriété foncière et aux autres ressources productives, telles que le financement sous toutes ses formes. À cause de cet accès difficile et inégal, les femmes rurales restent confinées dans des activités modestes, à rendement faible, et opèrent majoritairement dans l'économie informelle. Ceci limite leur capacité de production et entraîne des répercussions négatives sur elles-mêmes, comme sur leurs familles et sur les communautés des zones rurales de manière générale.

Il est de plus en plus reconnu aujourd'hui que l'autonomisation effective des femmes rurales exige des stratégies d'ensemble pour surmonter les nombreux obstacles auxquels elles sont confrontées. La combinaison de facteurs tels que l'absence d'analyse sexospécifique, le manque de prise de conscience des enjeux socio-économiques et le manque de volonté politique a donné lieu à des politiques et programmes qui n'ont fait que perpétuer les obstacles systémiques et freiner l'autonomisation des femmes et leur pleine participation en tant qu'actrices économiques à part entière. Cette situation justifie la nécessité de revoir les politiques et les lois en vigueur si l'on veut assurer aux femmes, dont celles vivant et travaillant en milieu rural, un accès égal aux ressources productives, aux services essentiels, aux opportunités d'emploi et aux technologies économisant du travail. Elle justifie tout aussi fortement la priorité pour les pays nord-africains de revisiter également les lois qui restreignent les capacités des femmes sur le plan juridique.

La réalité des conditions économiques et sociales actuelles des pays d'Afrique du Nord justifie par ailleurs la nécessité de procéder à un meilleur rééquilibrage des politiques et des stratégies gouvernementales en faveur des régions les plus défavorisées, notamment en milieu rural. Il revient donc à l'État de renforcer sa volonté politique dans ce sens, en encourageant la participation de tous les acteurs sociaux et en mettant en place des stratégies de développement à même de répondre aux besoins de toutes les catégories sociales, y compris les femmes rurales, dont le rôle est à souligner dans le développement et la stabilité des campagnes, ainsi que dans la sécurité alimentaire des pays de la région.

En vue d'accompagner les pays membres dans cet exercice, et dans le cadre des nouvelles orientations de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et de la stratégie de son Bureau régional pour l'Afrique du Nord visant à renforcer la recherche sur les questions de genre et l'intégration de ces questions dans ses activités et programmes, le Bureau a organisé en octobre 2013 une réunion régionale

d'experts sur « l'Accès au financement pour renforcer l'autonomisation des femmes rurales en Afrique du Nord ». Il a aussi réalisé la présente publication sur l'accès des femmes rurales au financement, basée sur quatre études de cas pays couvrant l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie.

L'objectif de ce travail est d'identifier les difficultés et les discriminations auxquelles les femmes font face en matière d'accès et de contrôle des ressources financières, dégager les bonnes pratiques en cours, et analyser les perspectives d'une meilleure adaptation des stratégies visant à renforcer l'accès des femmes rurales au financement pour la promotion de leurs droits et de leur rôle en tant qu'actrices de développement.

L'étude pose aussi la question de savoir comment mettre à niveau les régions rurales dans le cadre des programmes de développement intégré, et parvenir à ancrer les femmes- mais aussi les jeunes filles rurales diplômées- dans leur milieu d'origine ou les ramener vers ce milieu, en améliorant l'attractivité économique en particulier. L'accès aux financements et à un soutien qualifiant, ainsi que la création d'alternatives et d'opportunités dans des secteurs nouveaux tels que les technologies de l'information, les activités liées à l'écotourisme et à l'économie verte, sont autant de pistes d'action que la présente étude recommande de considérer.

Cette étude tente par ailleurs de suggérer des éléments de réponse à d'autres questions découlant des constats et de l'analyse qui y sont faites, les plus saillantes d'entre elles étant : comment sensibiliser les législateurs en vue de réviser les lois sur l'accès des femmes aux ressources productives et la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural ; comment convaincre les banques et les organismes de microcrédit pour qu'ils misent davantage sur la clientèle féminine ; comment attirer l'investissement destiné aux femmes rurales, dont les jeunes diplômées ; comment privilégier les secteurs moins traditionnels et créer ainsi une nouvelle dynamique de l'emploi dans les zones rurales, et enfin quelle assistance proposer aux États en vue d'améliorer la production de statistiques ventilées par sexe, pour mieux informer leurs politiques et stratégies de développement rural et y intégrer l'approche genre de manière systémique?

Nous espérons que la présente publication ouvrira de nouvelles pistes de recherche sur cette importante problématique et aidera à renforcer l'adéquation nécessaire entre les droits et les besoins des femmes rurales dans les pays d'Afrique du Nord d'une part, et les politiques et stratégies nationales de développement, d'autre part. La CEA-AN continuera d'apporter son appui aux États membres pour l'aboutissement de leurs efforts dans ce domaine.

*Karima Bounemra Ben Soltane*  
Directrice du Bureau pour l'Afrique du Nord de la CEA

## Table des matières

<b>PRÉFACE</b> .....	1
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>I. La problématique des femmes rurales et du développement en Afrique du Nord</b> .....	7
<b>II- Accès des femmes rurales aux ressources financières dans les pays étudiés : réduire les contraintes et renforcer les bonnes pratiques</b> .....	17
Le cas de la Tunisie .....	17
Le cas du Maroc .....	37
Le cas de l'Algérie .....	63
Le cas de l'Egypte .....	75
<b>III- Principales conclusions et recommandations</b> .....	85
<b>BIBLIOGRAPHIE et WEBOGRAPHIE</b> .....	93
<b>ACRONYMES</b> .....	102





La gitane de Zeugma- Musée Gaziantep - Turquie

## INTRODUCTION

### 1. Contexte

Durant la dernière décennie, plusieurs conférences et rencontres internationales se sont intéressées aux conditions des femmes rurales reconnaissant leur rôle dans la production agricole et le développement rural dans la majorité des pays en développement (PED). Ces rencontres internationales ont adopté plusieurs recommandations et résolutions dont la plus importante a été celle de l'Assemblée générale des Nations Unies qui a adopté la résolution 62/136 du 18 décembre 2007, aux termes de laquelle la Journée internationale des femmes rurales a été établie.

La dernière en date parmi ces rencontres a été la 56<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme tenue en mars 2012. Le thème prioritaire de cette session a été « l'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels ». Le rapport du Secrétaire général paru à cette occasion souligne les contraintes et les inégalités dont souffrent les femmes rurales à travers le monde, et plaide fortement en faveur de l'écoute et de l'investissement dans les femmes et les filles rurales. Dans ses recommandations, le rapport met en exergue la nécessité de:

- Renforcer l'application de tous les engagements existants au niveau du développement rural ainsi que de l'autonomisation et des droits des femmes, en particulier les dispositions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
- Adopter des stratégies de développement rural et des cadres budgétaires tenant compte du genre, en vue d'assurer l'intégration des besoins et des priorités des femmes rurales;
- Mettre en place des mesures temporaires spéciales en vue de réaliser la participation pleine et égale des femmes rurales et autochtones au sein des organes de prise de décision aux niveaux national et local;
- Cibler les femmes rurales dans les initiatives de création d'emplois nationales et locales, et renforcer leurs capacités productives afin de leur permettre de participer à la chaîne de valorisation mondiale;
- Elaborer des stratégies et des cadres de suivi et d'évaluation sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les régions rurales pour pouvoir suivre les progrès et mesurer les impacts, et enfin renforcer les capacités des bureaux nationaux de statistiques à collecter, analyser et diffuser des données comparables ventilées par sexe, y compris des données sur les budgets-temps et les statistiques par sexe dans les régions rurales.



Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de cette 56<sup>ème</sup> session, la CEA a organisé, à travers son Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord, une réunion ad-hoc d'experts sur « l'Accès au financement pour renforcer l'autonomisation des femmes rurales en Afrique du Nord : bonnes pratiques et leçons à tirer ». Pour les besoins de cette réunion, la Commission a réalisé quatre études de cas couvrant quatre pays de la sous-région, **l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie**, qui ont servi comme plateforme de discussion et dont fut tirée la présente publication.

## 2. Objectifs de la publication

L'objectif principal de cette publication est d'établir un diagnostic sur l'accès au financement et le contrôle de la ressource financière pour les femmes rurales dans ces pays basé sur l'approche genre, afin d'identifier les avancées et les obstacles rencontrés et de formuler les recommandations nécessaires. Dans ce cadre, une analyse a été faite des stratégies, politiques et programmes en cours tenant compte des inégalités de genre en milieu rural, ainsi que des stratégies spécifiques développées par les différentes parties concernées (gouvernements, institutions financières, organismes financiers spécialisés, ONG, etc.) pour faciliter l'accès des femmes rurales aux sources de financement. La présente publication tente de cerner les enjeux majeurs de la thématique et **évoque** un certain nombre d'aspects concrets de la question dont : i) les mesures à prendre au niveau des stratégies et programmes de développement pour promouvoir davantage la condition des femmes rurales ; ii) comment faciliter l'accès des femmes rurales aux mécanismes de financement et convaincre les prestataires tels les banques et les organismes de microcrédit pour qu'ils misent davantage sur la clientèle féminine ; iii) comment attirer l'investissement destiné aux femmes rurales- dont les jeunes diplômées parmi elles- et privilégier les secteurs moins traditionnels tels les TIC, l'économie verte et l'éco-tourisme ; v) quelle assistance proposer aux états en vue d'améliorer la production de statistiques ventilées par sexe, etc.

Diverses expériences et initiatives tant nationales que régionales sur l'accès des femmes rurales au financement sont illustrées dans cette publication, qui propose aussi des pistes de réflexion et d'action innovantes, ainsi que des recommandations réalisables à moyen et long termes à l'adresse des décideurs et des acteurs de développement chargés de la promotion des femmes rurales dans la sous-région.

La méthodologie suivie pour la réalisation de ce travail s'est appuyée sur :

- La définition des concepts et des termes du sujet ; l'analyse des documents et rapports sur la situation des femmes rurales et leur accès au financement et au contrôle de la ressource financière (rapports de banques, rapports d'activités des organismes de crédit, etc.) /micro crédit ... ) ;
- Des entretiens avec les responsables de certains acteurs ciblés (tels les organismes de crédit agricole, les ONG de micro crédit, les départements de l'Agriculture, la banque centrale, etc.), des Focus groupes (FG) avec des femmes rurales ayant bénéficié d'un micro crédit pour la réalisation d'un projet, et enfin les résultats de la réunion ad hoc d'expert organisée du 31 octobre au 1 novembre 2013 à Rabat (Maroc).

### 3. Contraintes

Les contraintes connues lors de la préparation de cette étude sont de deux ordres:

**3.1** Le manque de données fiables et actualisées sur la situation des femmes rurales en raison du fait que ce n'est que ces dernières années que les donateurs et gouvernements se sont intéressés à cette question et que le constat de manque de données a été établi. En général, les indicateurs retenus pour la réalisation des OMD ne font pas la distinction entre le milieu urbain/rural tel que cela est relevé par les études et rapports sur les évaluations des OMD (rapports nationaux et internationaux sur les OMD, etc.)<sup>1</sup>. Par ailleurs, dans les statistiques internationales et nationales, les données sont rarement désagrégées selon le milieu de résidence (PNUD, OIT...), et concernant l'accès aux ressources financières et l'inclusion financière de manière générale, il n'existe pas de données selon le milieu et le sexe, aussi bien dans les rapports internationaux que nationaux. En milieu rural des quatre pays étudiés, ce sont les sources informelles qui dominent pour ce qui est de l'accès des femmes aux ressources financières (tontines, épargne en nature ou en liquide, bijoux, prêts familiaux etc.), ressources pour lesquelles il n'existe aucune donnée nationale régionale ou locale. On ne peut donc les estimer sans des enquêtes précises. Même pour les ressources formelles, les indicateurs d'accès (propriété de la terre, du cheptel, crédit, micro crédit etc.) et d'inclusion financière sont inexistantes; et lorsqu'ils sont disponibles, ils ne sont pas désagrégés selon le sexe ni le milieu de résidence. Quant au contrôle des ressources financières formelles et informelles, il existe très peu d'indications à ce sujet, alors que l'on sait que l'autonomisation des femmes ne peut se réaliser sans le contrôle de leurs ressources.

---

1 - CEA : MDG report 2012 : Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, 2012 - BIT : Conférences Internationales des statisticiens du travail - BIT-FAO : Notes d'orientation sur genre et emploi 2010

Par ailleurs, les études et recherches sur les conditions des femmes rurales en Afrique du Nord, et plus particulièrement sur l'accès aux ressources et à leur contrôle, ne sont pas nombreuses. Non seulement il ya un manque de données sur ce sujet et sur les conditions des populations rurales de manière générale, mais il ya aussi un problème relatifs aux **concepts** retenus par les producteurs de statistiques qui ne sont pas toujours adaptés pour la mesure de l'activité des femmes, essentiellement en milieu rural. Il ne sera cité dans ce cadre que le problème posé par la définition du concept de « population active ». Cette expression désigne « toutes les personnes des deux sexes qui constituent l'apport de main d'œuvre nécessaire à la production de biens et de services économiques pendant la période de référence retenue pour l'enquête ». Souvent en milieu rural, les gens-surtout les femmes- ne peuvent distinguer les activités économiques des activités non économiques. Pour les femmes et les filles, aller chercher de l'eau au puits ou à la fontaine, faire le ménage, s'occuper des enfants, ramasser du bois, cueillir des légumes, désherber un champ ou s'occuper du bétail sont des tâches confondues (tâches domestiques et tâches pour la production de biens économiques). Ces femmes et ces filles déclarent le plus souvent qu'elles n'ont pas d'activités. Une autre difficulté vient du fait que la notion de travail est même parfois confondue avec celle de travail salarié. Les taux bas relatifs aux activités féminines donnés par les recensements et enquêtes nationales sont le résultat de cette réalité. De plus, comme l'activité agricole est surtout saisonnière et les données ne peuvent se baser sur une seule période de référence<sup>2</sup>, il faudra prendre avec prudence toutes les données sur l'activité des femmes en milieu rural et tenter de les apprécier par des données sur le budget temps si elles existent, ou par des informations qualitatives. D'après les entretiens qu'on a eus avec des responsables des associations de microcrédit (AMC) au Maroc par exemple, les femmes rurales ne déclarent pas leurs activités ni leur épargne, car "cela ne se fait pas, c'est culturel" (superstition, mauvais œil, discrétion, pudeur, etc.)

---

2 Nouzha Lamrani : les structures d'emploi dans le milieu rural 1960-1982 et au-delà . Annales Marocaines d'Economie, Revue de l'Association des Economistes Marocains Été 1994. La pluriactivité des ménages agricoles Le cas du Maroc Annales Marocaines d'Economie Revue de l'Association des Economistes Marocains Numéros 22/ 23 Été 1998.

### 3.2 Contraintes liées au contexte politique de l'Égypte et de la Tunisie

Dans le contexte d'instabilité politique dans ces deux pays, le travail de recherche entrepris à ce sujet a été difficile, ce qui a retardé, voire empêché parfois l'obtention de l'information nécessaire. Pour l'Égypte, les entretiens directs et focus groupes (FG) n'ont pu être organisés.

Par conséquent, les résultats présents gagneraient à être approfondis par d'autres enquêtes et études qu'on pourrait étendre à d'autres pays de la région, afin d'établir un diagnostic plus complet et plus exhaustif portant sur l'accès des femmes vivant et travaillant en milieu rural, aux ressources financières. Documenter davantage ce sujet et encourager la recherche sur le rôle économique des femmes rurales de manière générale est susceptible d'appuyer les efforts visant à révisiter les politiques et stratégies suivies dans ce domaine, et revoir les lois et autres obstacles qui restreignent leurs capacités sur ce plan.

La présente publication, réalisée à partir de quatre études de cas pays couvrant l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, comporte les chapitres suivants :

- I. La problématique des femmes rurales et du développement en Afrique du Nord.**
- II. Accès des femmes rurales aux ressources financières dans les pays étudiés : réduire les contraintes et renforcer les bonnes pratiques.**
- III. Principales conclusions et recommandations.**





Mosaique romaine



## I. La problématique des femmes rurales et du développement en Afrique du Nord

Tout travail de recherche et d'analyse nécessite que soient définis au préalable les principaux concepts qui seront utilisés. Pour ce travail, les concepts retenus sont principalement :

- **Les femmes rurales** : sont toutes les femmes et filles qui résident en milieu rural, milieu où la population active des deux sexes est employée dans plusieurs secteurs d'activité : agriculture, commerce, services, industrie, artisanat, etc.
- **L'accès au financement** : c'est l'accès à toutes les ressources financières formelles et informelles pour satisfaire différents besoins de consommation ou d'investissement : ressources monétaires provenant d'activités formelles ou informelles mais non mises sur un compte, comptes courants ou d'épargne auprès d'organismes publics, privés, institutions spécialisées ; crédits auprès de ces organismes ; micro crédits auprès d'ONG, aide publique, crédits informels auprès d'amis ou famille, tontines , vente de bijoux (thésaurisation), etc.
- **L'autonomisation des femmes** : celle-ci ne dépend pas seulement des ressources financières et de leur contrôle par les femmes, mais de plusieurs facteurs tels que les inégalités de genre dans les relations hommes- femmes (rapports sociaux de pouvoir), l'environnement socio culturel, les lois et coutumes en vigueur, comme le soulignent plusieurs rapports des Nations Unies<sup>3</sup>. Les Nations Unies définissent « l'autonomisation des femmes selon cinq principaux critères reflétant respectivement le sens de la dignité, le droit de faire et de déterminer ses choix, le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités, le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, et la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste, autant sur le plan national qu'international ».

---

3 - PNUD (2008) « Innovative approaches to promoting women's economic empowerment », [<http://undp.org/women/publications.shtml>] - Nations Unies (2010) « Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport 2010 », [<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/pdf/report2010.pdf>]

## Les femmes rurales dans les Pays en voie de développement : quelques indicateurs

### - L'importance des FR dans le travail agricole et rural

Les FR constituent un quart de la population mondiale. Dans les pays en voie de développement, les femmes rurales représentent 43% de la population active et fournissent la plus grande partie de la production agricole<sup>4</sup>. Les femmes apportent une contribution considérable à l'agriculture et à l'économie rurale dans ces pays en développement, toutefois, par rapport aux hommes, elles ont un accès moindre aux ressources productives et aux opportunités d'emploi. Dans le rapport de la FAO intitulé « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture », le chapitre sur « le rôle des femmes dans l'agriculture : combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement (2011) » montre que réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans l'accès aux ressources, aux services et à l'emploi développerait la production agricole des pays de 2,5 à 4 pour cent, ce qui à l'échelle mondiale pourrait réduire le nombre de personnes souffrant de la faim de 100 à 150 millions. Dans les régions où l'agriculture est le principal employeur des populations rurales, le nombre de travailleurs pauvres est particulièrement élevé. La plupart des travailleuses rurales sont des travailleuses familiales non rémunérées ou indépendantes, et elles sont exposées à des emplois précaires et mal rémunérés. En général, les femmes en milieu rural effectuent plus d'heures de travail que les hommes. C'est un travail qui est peu couvert par les normes du travail à cause de sa nature essentiellement informelle.

Les normes sexospécifiques dictent le rôle des femmes et des hommes dans l'agriculture et le travail rural. Elles sont souvent lentes à évoluer et les femmes accomplissent encore l'essentiel du travail domestique (travaux ménagers, éducation des enfants, prise en charge des personnes âgées, collecte de bois, approvisionnement en eau, etc.), mais aussi le travail productif non rémunéré (participation aux travaux des champs, s'occuper du bétail, etc.). Ces formes d'activité ne sont pas reconnues comme travail et ne sont pas incluses dans les statistiques de l'emploi. Ces tâches multiples qui s'expliquent par l'inexistence ou le manque d'infrastructures sociales de base (accès à l'eau, électricité, routes, crèches, écoles, hôpitaux) limitent les opportunités pour un travail rémunéré. Il en résulte aussi que les filles en particulier finissent par abandonner leurs études. L'insuffisance ou l'inégalité d'accès à l'éducation et à la formation pour

---

4 ONU Femmes : Rapport du Secrétaire Général sur les FR mars 2012  
<http://www.unwomen.org/fr/>

les jeunes en milieu rural, en particulier les filles, représente une contrainte majeure qui entrave l'obtention d'un emploi décent et productif dans leur vie adulte<sup>5</sup>.

### - L'accès aux ressources

Plafond de verre pour les carrières au féminin en général, plafond de « métal » pour les femmes rurales, car l'accès au financement est souvent impossible sans l'intervention d'un homme même s'il n'est pas productif. À peine 20% des femmes rurales sont propriétaires des terres qu'elles cultivent et seulement 10 % en Afrique de l'Ouest et du Centre, au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Les hommes ont deux fois plus de chances que les femmes d'être propriétaires d'une entreprise ayant des employés dans les pays développés et en développement, sauf en Asie de l'Est, où les taux de propriété entre hommes et femmes sont similaires. Les femmes travaillant dans le secteur des exportations agricoles non traditionnelles prédominent dans les emplois les moins qualifiés, de plus en plus occasionnels et flexibles, sans bénéficier de la sécurité sociale ni d'autres avantages sociaux. Elles sont payées en moyenne 25 % de moins que les hommes. Bien que la microfinance ait apporté quelques possibilités permettant aux femmes de travailler à leur compte, y compris dans des activités non agricoles (42% du revenu des ménages ruraux en Afrique), les hommes tendent à bénéficier de prêts plus élevés.



### - L'accès aux infrastructures sociales de base

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), les femmes africaines rurales produisent 80% de la nourriture et effectuent la majorité du travail d'entreposage, de transport et de commercialisation des produits. Elles produisent la majeure partie des cultures vivrières, en particulier dans le cadre de l'agriculture de subsistance, et effectuent la plus grande part des travaux

5 FAO, IFAD ET BIT : Notes d'orientation sur « genre et emploi en milieu rural » : enseignements tirés de l'atelier 2009 FAO-FIDA-BIT sur les Disparités, tendances et la recherche actuelle dans les dimensions relatives aux questions de genre de l'emploi agricole et rural : des cheminements différenciés pour sortir de la pauvreté. Pour plus de détails voir ([fao-ilo.org](http://fao-ilo.org))

Notes d'orientation :

- L'emploi rural équitable en matière de genre pour réduire la pauvreté et stimuler la croissance économique
- Investir dans les compétences pour l'autonomisation socio-économique des femmes en milieu rural
- L'entrepreneuriat des femmes en milieu rural est une « bonne affaire » !
- Développement de la chaîne de valeur agricole : menace ou opportunité pour l'emploi des femmes
- Les femmes dans les travaux d'infrastructure : Stimuler l'égalité entre les hommes et les femmes et le développement rural
- Faire en sorte que la migration fonctionne pour les femmes et les hommes dans les marchés du travail ruraux
- Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale : sortir les filles et les garçons du travail et les faire aller à l'école

domestiques non rémunérés dans les zones rurales .Cependant les femmes rurales sont confrontées à plus de difficultés que les hommes, notamment, en ce qui concerne l'accès aux services publics, à la protection sociale, aux opportunités d'emploi, etc.

Les ressources tirées de leur activité ne sont pas suffisantes pour l'accès à l'éducation et aux soins de santé. Un tiers seulement des femmes rurales bénéficient de soins médicaux dans le monde et 60% des personnes sous alimentées dans le monde sont des femmes et des filles du monde rural, d'où la nécessité d'améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux services de base dont les écoles, les soins de santé, la garde des enfants dans les zones rurales, en investissant dans leurs dotations (infrastructure, personnel, etc.) afin de réduire la vulnérabilité des femmes et d'accroître leurs capacités à accéder à des emplois et à des opportunités mieux rémunérés.

### - L'accès à l'éducation



Deux tiers des 800 millions d'illettrés dans le monde sont des femmes rurales. Le taux mondial de fréquentation scolaire au secondaire des filles en milieu rural est de 39 %, contre 45 % pour les garçons en milieu rural. L'éducation et la formation sont des outils puissants pour lutter contre la pauvreté et la faim et pour agir en faveur de l'autonomisation des femmes. Les femmes ayant reçu une éducation sont plus susceptibles d'être en meilleure santé, d'avoir des revenus plus élevés et d'exercer un plus grand pouvoir dans la prise de décision au sein du foyer. Les éléments d'information recueillis dans certains pays d'Afrique et d'Asie du Sud indiquent qu'elles ont également de

plus fortes chances de veiller à ce que leurs propres enfants fassent des études, brisant ainsi le cercle de la pauvreté.

### Les Femmes rurales en Afrique et en Afrique du Nord

La pauvreté en Afrique est spatiale, elle est caractérisée par une prévalence supérieure de la pauvreté rurale et touche les hommes et les femmes de manière inégale. Dans l'ensemble des 37 pays qui ont fourni des données sur cet indicateur, il existe une grande disparité entre la pauvreté urbaine et la pauvreté rurale, celle-ci étant au moins trois fois plus élevée que la première. Au Maroc, en Égypte, au Ghana, en Zambie, au Cameroun, au Cap Vert et au Rwanda par exemple, cette pauvreté est surtout féminine<sup>6</sup>.

6 CEA : MDG report 2012 Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, 2012

En Afrique du Nord, les hommes (32,2 pourcent) risquent moins que les femmes (55,1 pour cent) d'occuper des emplois vulnérables. Sur le continent africain, l'Afrique du Nord est de loin la région qui présente le plus fort taux de chômage chez les jeunes et les femmes ; et cette situation n'a guère varié au cours de la décennie écoulée.

**Education :** La plupart des pays africains ont effectué des progrès réguliers dans ce domaine et sont sur la bonne voie pour atteindre la cible du taux net de scolarisation au primaire d'ici 2015. Néanmoins, les filles sont plus nombreuses que les garçons à quitter l'école, de sorte qu'elles affichent des taux d'achèvement du primaire inférieurs.

**Emploi :** L'emploi des femmes dans le secteur non agricole est faible par rapport aux autres régions du monde. En 2009, la proportion se situait respectivement à 18,8 pour cent en Afrique du Nord et à 32,6 pour cent dans le reste de l'Afrique. En Afrique du Nord, la proportion des femmes employées dans l'industrie a baissé entre 2000 et 2011.

**Autonomisation politique :** Cinq pays africains sont au nombre des 30 meilleurs au monde en matière d'autonomisation politique des femmes : l'Afrique du Sud, le Mozambique, l'Angola, l'Ouganda et la Tanzanie (l'Égypte et l'Algérie sont les plus mal notés en Afrique). Pour l'Indice mondial des écarts entre les genres, les cinq premiers pays africains sont le Lesotho, l'Afrique du Sud, le Burundi, le Mozambique et l'Ouganda ; alors que le Tchad, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Bénin, l'Égypte et l'Algérie figurent parmi les moins bien lotis à cet égard.

**Accès aux infrastructures sociales de base :** La santé maternelle demeure un sujet de préoccupation dans la plupart des pays d'Afrique. Le taux de mortalité maternelle (TMM) moyen pour le continent était de 590 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2008. Cela signifie que cette année-là, une femme est morte en Afrique des suites de sa grossesse ou de l'accouchement toutes les 2,5 minutes, totalisant ainsi 24 décès toutes les heures, 576 par jour et 210 223 sur l'année. De 1990 à 2010, plus de deux milliards de personnes (89 pour cent, contre une cible de 88 pour cent) ont pu accéder à une source d'eau potable améliorée, mais cela n'a pas été le cas en Afrique où le taux d'accès à une source d'eau potable améliorée de l'ensemble des populations africaines rurales n'est passé que de 42 pour cent à 53 pour cent durant la même période.

Cette sélection d'indicateurs sur la situation des femmes rurales illustrent l'évidence empirique que les conditions de vie des femmes rurales, tel qu'on le reconnaît de plus en plus, constituent bien des obstacles majeurs pour leur accès/contrôle des ressources, dont les ressources financières, objet de l'étude.



## Les ressources financières formelles et informelles en milieu rural

### A. L'offre de financement en milieu rural

Les ressources financières sont constituées de ressources internes et de ressources externes. Les ressources internes sont des apports personnels qui se présentent soit sous forme liquide, soit sous forme bancarisée (comptes courants et comptes épargne dans les banques ou autres institutions), ou encore des ressources thésaurisées (bijoux et autres). Celles-ci proviennent soit de l'activité des femmes elles mêmes, ou celle d'autres membres de la famille (envoi de fonds par les migrants internes et externes). La deuxième catégorie est celle des ressources financières extérieures qui peuvent être informelles ou formelles.

En milieu rural, c'est le système informel qui domine en raison des différentes contraintes qui y sont liées : populations vivant souvent dans des zones reculées où les infrastructures sont déficientes, inexistence ou manque d'organismes financiers, revenus provenant d'activités informelles ne présentant aucune garantie...<sup>7</sup> Ce système informel prend différentes formes parfois spécifiques à certaines communautés : tontines, crédit des prêteurs privés (souvent appelé crédit usuraire parce que les taux d'intérêt pratiqués sont élevés), épargne informelle confiée à des banquiers ambulants, prêts de la famille ou amis, etc.

L'offre de financement formel provient de différentes institutions : la composante crédit des projets de développement, les banques commerciales, les banques spécialisées dans le crédit agricole/rural ; les institutions de micro finance (gérées par des ONG ou des institutions spécialisées) et les structures étatiques (subventions et différentes aides). En milieu rural, ce sont les institutions de micro finance qui sont les plus nombreuses et qui essaient de s'adapter à la demande spécifique du milieu rural et celle des femmes.

Concernant l'accès des FR aux ressources financières, et tenant compte des contraintes relevées ci-dessus, un des objectifs de cette étude est d'analyser l'offre de financement formel. Pour cela, il est nécessaire de définir certains concepts tels que :

**Micro finance** : dispositif permettant d'offrir une gamme de services financiers (épargne, assurance, transfert d'argent, moyens de paiement et crédit) adaptés aux besoins des personnes à bas revenu, des micro entreprises et des très petites entreprises. **Grâce à un service de proximité, ce dispositif permet de servir une population généralement non touchée par le système financier traditionnel.** L'objectif est de permettre à ces personnes et ces entreprises de mieux gérer leurs revenus et leurs dépenses, lisser leur consommation, se doter d'actifs, se protéger des aléas extérieurs, et investir dans une activité pour accroître leurs revenus. La micro finance inclut parfois des services non financiers (alphabétisation, formation etc.) permettant une meilleure utilisation des services financiers.

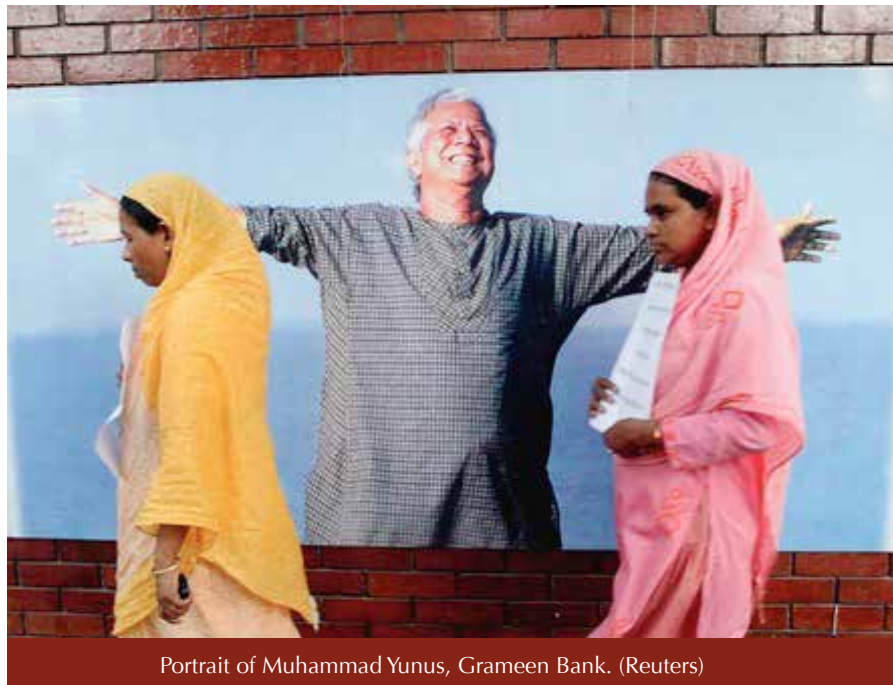
7 Portail de la micro finance <http://www.lamicrofinance.org/>

**Microcrédit** : crédit de faible montant octroyé à des personnes à bas revenu pour leur permettre d'améliorer leur cadre de vie ; mais aussi à des micro et très petites entreprises, pour leur permettre de conduire des activités génératrices de revenus.

**Inclusion financière** : prenant le contrepied de l'exclusion financière- par laquelle tout un pan de la population n'a pas accès à des services financiers adaptés à ses besoins- l'inclusion financière désigne la création de systèmes financiers au service de toute la population.<sup>8</sup>

La micro finance rurale s'est développée sous des formes organisationnelles très diverses :

- Le modèle « Grameen Bank » : le crédit, qui peut être d'un très petit montant, est donné à un groupe d'emprunteurs qui sont solidaires pour son remboursement.
- Les mutuelles d'épargne et de crédit : les mutuelles d'épargne et de crédit sont des coopératives gérées par leurs membres. Dans le modèle initial, les mutuelles privilégient la collecte de l'épargne, le crédit est réalisé sur les ressources d'épargne et l'épargne constitue une partie de la garantie demandée à l'emprunteur. Au sein de la micro finance africaine, ce sont les réseaux mutualistes qui ont la plus forte contribution au financement de l'agriculture.
- Les Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit Autogérées (CVECA) : Les CVECA sont fondées sur le principe de la mobilisation de la cohésion sociale au niveau le plus décentralisé, le plus souvent le village. La Caisse Villageoise appartient à la communauté de ses membres qui la gèrent. Le crédit est donné d'abord sur la base des ressources de la collecte de l'épargne, afin de responsabiliser davantage les emprunteurs. Les CVECA se différencient des mutuelles par la gestion technique qui est effectuée, non par des salariés, mais par un personnel villageois désigné par les membres.
- Sur la base de ces modèles emblématiques se sont développées de nombreuses expériences qui empruntent des éléments à l'un ou l'autre des modèles et les adaptent à de nouveaux contextes.



Portrait of Muhammad Yunus, Grameen Bank. (Reuters)

8 Ministère des Finances : Vision concertée pour le développement de la micro finance en Tunisie 2011-2014

## B. L'impact de la micro finance sur les femmes : les résultats de la littérature existante

Sur le plan international, plusieurs études et rapports montrent l'importance de l'accès des femmes aux ressources financières depuis les années 90 avec l'essor de la micro finance en milieu rural (MR), mais relèvent aussi les limites et obstacles auxquels ces femmes font face, surtout les plus pauvres d'entre elles<sup>9</sup>. Bien que les femmes rurales soient un élément fondamental pour la survie et la gestion de l'unité familiale, elles sont confrontées à une réelle difficulté d'accès aux ressources telles que le crédit. Ceci alors que l'accès au/ le contrôle des ressources financières et leur amélioration ont un impact positif sur le bien être de la famille et toute la société. Plusieurs études réalisées en Afrique, en Amérique latine et en Asie du Sud ont démontré que les femmes affectent une plus grande part de leurs revenus au bien-être du ménage que les hommes<sup>10</sup>. Elles ont démontré que les femmes sont plus susceptibles de consacrer davantage d'argent à l'amélioration de la santé et de l'alimentation du ménage, ainsi qu'à la scolarisation des enfants<sup>11</sup>. Cela signifie que le fait de cibler les femmes contribue plus à réduire la pauvreté des enfants et des ménages. Les femmes font meilleure figure que les hommes sur le plan non seulement du remboursement des prêts, mais également de l'épargne, et elles sont plus disposées à former des groupes efficaces pour collecter l'épargne et octroyer de nombreux petits prêts à moindre coût.

- 
- 9 - FIDA : l'égalité des sexes et la micro finance rurale : atteindre et autonomiser les femmes Aout 2009 Guide pour les spécialistes  
 - R.M.Vonderlack et M.Schreiner (Université de Saint Louis, USA) en novembre 2002 dans « Développement in practice, Vol 2, n°5, pp.602-612 Synthèse de Betty Wampfler Pour Pole Micro financement BIM 2004  
 - Commission Femmes et Développement DGD, Direction Générale de la Coopération au Développement SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement Bruxelles 2011 : l'accès et le contrôle des ressources par les femmes : un défi pour la sécurité alimentaire
- 10 FIDA : l'égalité des sexes et la micro finance rurale : atteindre et autonomiser les femmes Aout 2009 Guide pour les spécialistes
- 11 Pour une analyse des études portant sur la relation entre les avoirs des femmes et le bien-être du ménage, voir :  
 Quisumbing, A.R. et McClafferty, B. (2006), Using gender research in development, Institut International de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), Washington, DC. Gammage, S. (2006), A menu of options for intra-household poverty assessment, Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), Washington, DC Chant, S. (2003), New contributions to the analysis of poverty: Methodological and conceptual challenges to understanding poverty from a gender perspective, Mujer y Desarrollo Series No. 47, Unité femmes et développement, Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), Nations Unies, Santiago, Chili.

**Les principales limites relevées par ces études sont au nombre de quatre :**

- *Les services de micro finance demeurent presque exclusivement assurés dans les zones urbaines.*
- *Même si les femmes ont eu accès à plus de ressources financières par l'essor de la micro finance depuis les années 90, elles n'ont pas un accès égal à celui des hommes et n'ont pas le contrôle de ces ressources non plus. Bien que la micro finance puisse contribuer à leur autonomisation et à leur mieux-être, les femmes sont loin de bénéficier de l'égalité. Les montants des prêts accordés aux femmes sont inférieurs à ceux octroyés aux hommes ; et la plupart des programmes auxquels elles peuvent avoir recours ne leur accordent pas des prêts suffisamment importants pour acheter des actifs tels que des terres et des logements. Le prêt doit souvent être garanti ou cautionné par un "tuteur" de sexe masculin. De plus, l'homme peut utiliser le produit du prêt consenti à son épouse ou négocier directement avec un prêteur masculin l'obtention du prêt au nom de sa femme. Une contribution accrue aux revenus du ménage n'améliore pas forcément la situation de la femme et l'égalité entre les conjoints.*
- *Les femmes très pauvres ne bénéficient pas de prêts : la micro finance semble avoir le moins d'impact sur les femmes les plus pauvres et les plus défavorisées.*
- *Les limites de la micro finance « classique » centrée sur l'offre de petit crédit a fait l'objet de plusieurs critiques : face aux problèmes spécifiques des femmes pauvres, le crédit n'est pas toujours conçu en fonction des besoins spécifiques des femmes pauvres. La conception des produits est le plus souvent centrée sur l'hypothèse que les femmes ont des activités économiques que le crédit est alors censé aider à développer, mais les produits proposés n'intègrent que rarement les besoins familiaux (santé, scolarisation,) dont les femmes assurent souvent la prise en charge dans le ménage. Souvent, la conception des produits de crédit n'intègre pas non plus les contraintes spécifiques des femmes. Par rapport à l'épargne, le crédit est plus risqué, moins flexible. L'épargne présente de nombreux avantages : elle est volontaire, non obligatoire et permet de faire face aux risques et à l'incertitude. Elle représente une réserve qui permet de profiter d'opportunités d'investissement, alors que le crédit est une dette.*

Ces analyses et les modalités d'accès aux ressources financières s'appliquent parfaitement –quoique avec certaines spécificités – aux milieux ruraux de l'Algérie, de l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie. C'est ce qui sera précisé dans les études pays dont une synthèse est proposée dans le chapitre qui suit.





Mosaïque antique romaine représentant un panier de cerises



## II. Accès des femmes rurales aux ressources financières dans les pays étudiés : réduire les contraintes et renforcer les bonnes pratiques

### Le cas de la Tunisie

#### A. Contexte national

##### a. Contexte socio économique

Suite au changement politique entraîné par la révolution de janvier 2011, la Tunisie découvre une pauvreté et un chômage bien plus importants que ce que les communications officielles antérieures laissaient entendre. Malgré une croissance forte et un environnement macroéconomique apparemment stable dans le passé, la Tunisie est un exemple évident de la fragilité d'un système économique qui est basé sur un modèle de croissance inefficace.<sup>12</sup> À ces problèmes structurels s'ajoutent les problèmes conjoncturels liés aux dommages collatéraux de la révolution de janvier et de la guerre civile en Libye<sup>13</sup>. La Tunisie est classée au 94<sup>ème</sup> rang au niveau de l'IDH (même classement qu'en 2011) ; et sa valeur a connu une évolution sensible depuis 2005. Quant à l'indice d'inégalité de genre, la Tunisie est classée 46<sup>ème</sup> en 2012, loin avant le Maroc (84<sup>ème</sup>) sur 148 pays ; et sa valeur de 0,261 est inférieure à la valeur moyenne monde (0,463) et la valeur moyenne des pays arabes (0,555). Ceci montre les avancées importantes de la Tunisie dans le domaine de l'égalité de genre.

##### b. Contexte de l'égalité des genres

**Sur le plan international :** La Tunisie adhère aux principaux engagements internationaux sur l'égalité de genre: engagements pour la réalisation des OMD, ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), ratification, en juin 2008 du Protocole facultatif annexé à la Convention, etc.

**Sur le plan national :** la constitution de 1959 a consacré le principe de l'égalité du genre et a garanti à tous les citoyens les mêmes droits et les mêmes devoirs. Le statut des femmes en Tunisie- consacré par le Code du statut personnel (CSP)- est l'un des plus modernes du monde arabo-musulman. Les droits des femmes tunisiennes n'ont pas cessé d'évoluer par plusieurs réformes sur le plan juridique, politique et social (1957, 1993, 2007). La nouvelle constitution tunisienne adoptée le 26 janvier 2014 consacre les droits

12 Mercy Corps : Évaluation du marché des services financiers et non-financiers du Sud de la Tunisie, les gouvernorats de Gafsa, Kasserine, et Médenine Décembre 2011-Janvier 2012 Tunis, Tunisie

13 Ministère des Finances : Vision concertée pour le développement de la micro finance en Tunisie Octobre 2011

des femmes tunisiennes et la lutte contre les violences faites aux femmes. Elle oblige l'Etat à garantir la représentativité des femmes dans les assemblées élues, introduisant ainsi pour la première fois dans le monde arabe un objectif de parité hommes-femmes dans ces les assemblées.

Cependant, de nombreuses inégalités persistent dans tous les domaines : accès des femmes aux postes de décision, accès à l'emploi, aux ressources, etc.

Après la Révolution de 2011, les femmes se sont senties menacées par rapport à leurs droits acquis de longue date. Les contradictions dans les déclarations venant des leaders de certains partis influents qui occupent actuellement la scène politique ont créé un sentiment d'insécurité pour les femmes et l'ensemble des forces démocratiques. Pourtant, la forte participation des femmes tunisiennes à la révolution du 14 janvier 2011 et à ce qui l'a suivi comme événements est aujourd'hui reconnue par tous.

### *c. Conditions des femmes rurales*

En Tunisie, la pauvreté est surtout concentrée dans les zones rurales et certaines régions, particulièrement le Centre Ouest. Le niveau de consommation dans le milieu communal est environ le double de celui du milieu non communal et la situation n'a pas beaucoup évolué entre 2000 et 2010.<sup>14</sup> **Les femmes rurales jouent un rôle important dans le travail agricole, extra agricole et domestique.** Les réformes législatives élaborées n'ont pas éliminé toutes les pratiques discriminatoires, ni bouleversé la division sexuelle du travail qui caractérise l'organisation patriarcale de la paysannerie.<sup>15</sup> La pauvreté féminine



14 INS : Mesure de la pauvreté, des inégalités et de la polarisation en Tunisie 2000-2010. Octobre 2012

15 Souad Triki : Marginalisation des femmes rurales en Tunisie in Sexe genre et société Edition CODESRIA Karthala, 2004

en milieu rural et les inégalités de genre similaires à celles des PED et les pays d'Afrique du Nord analysées dans le premier chapitre peuvent être appréciées à partir de quelques indicateurs significatifs :

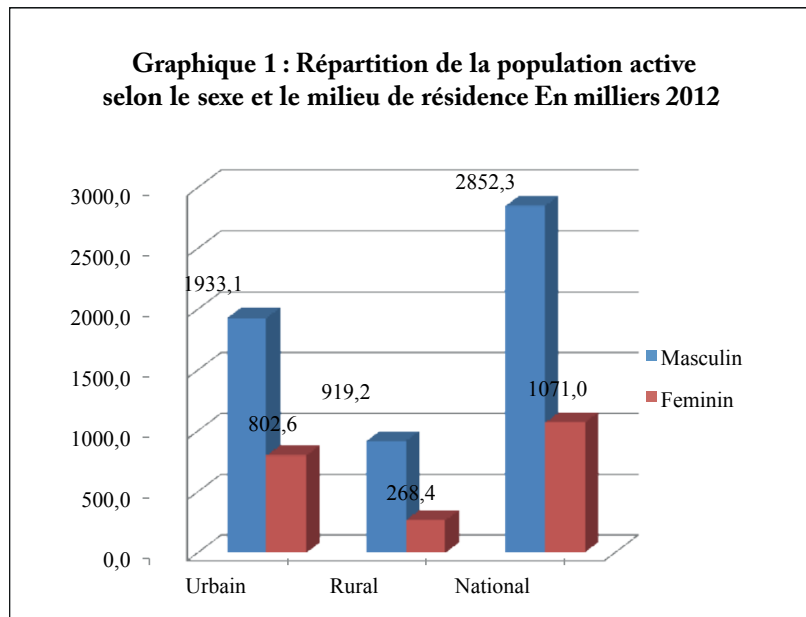
### - Accès à l'emploi : Un travail invisible et des emplois précaires

L'enquête emploi 2011 indique que 34,2% de la population vit en milieu rural<sup>16</sup>. Comme le montrent les données du tableau ci-dessous, **l'emploi est à 70% urbain**. Les femmes actives en MR constituent 25% du total des femmes actives (32,3% pour les hommes). **La part des femmes dans la population active en MR n'est que de 22,6%** (taux de féminisation).

Tableau I : Répartition de la population active selon le sexe et le milieu de résidence En milliers 2012

Sexe	Urbain	Rural	National
<b>Masculin</b>	1933,1	919,2	2852,3
<b>Féminin</b>	802,6	268,4	1071,0
<b>Ensemble</b>	2735,7	1187,5	3923,3
<b>Taux de féminisation de la population active</b>	<b>29,3</b>	<b>22,6</b>	<b>27,2</b>

Source : Données communiquées par INS



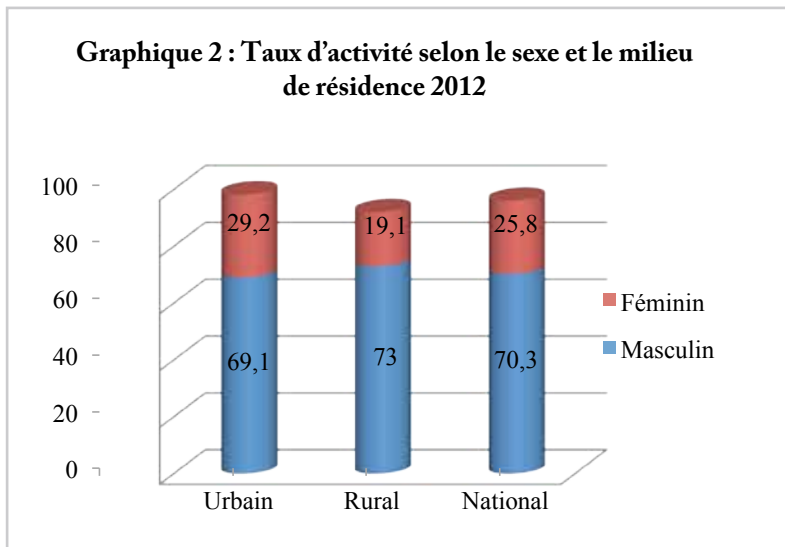
Le taux d'activité féminin au niveau national est de 25,8% contre 70,3% pour les hommes. L'emploi féminin se concentre principalement dans l'agriculture, les industries manufacturières et les services, des activités qui pâtissent davantage des aléas climatiques et économiques et des retournements de

conjoncture. En MR, le taux d'activité féminin n'est que de 19,1% contre 73% pour les hommes. L'écart Hommes- Femmes en MR est plus important qu'en milieu urbain : 53,9 contre 39,9 (Tableau II). Ces données ne prennent pas en considération le travail invisible des femmes rurales comme cela a été montré dans de nombreux travaux. Une femme rurale a un volume moyen d'activité quotidienne de 9,3 heures contre 6,2 heures pour le chef de ménage.<sup>17</sup> Ces chiffres contredisent les paroles de femmes rurales interviewées qui déclarent travailler toute la journée (activités rémunérées et non rémunérées).



Tableau II : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence 2012

Sexe	Urbain	Rural	National
Masculin	69.1	73.0	70.3
Féminin	29.2	19.1	25.8
Ensemble	49.3	44.6	47.8
Ecart Hommes Femmes	39,9	53,9	44,5



Source : A partir des Données communiquées par l'INS

Le statut socio professionnel le plus important pour les femmes rurales est le salariat : 59,5% des femmes autant que les hommes (61%). Le statut d'aide familial vient en 2<sup>ème</sup> position : 22,8% contre seulement 6,7% pour les hommes, ce qui montre qu'environ le quart des FR sont des travailleuses non rémunérées dans des activités précaires non valorisées. Le statut de patron et indépendant vient en dernière position pour les

17 CREDIF : Budget temps des ménages ruraux et travail invisible des femmes rurales en Tunisie 2000 Femmes et emploi en Tunisie 2002 Recherche action sur les dynamiques entrepreneuriales des femmes dans le secteur agricole en Tunisie 2003

FR avec seulement 17,6% contre 32% pour les hommes, ce qui montre l'inégal accès des FR aux ressources et le manque d'opportunités pour l'autonomisation économique.

**Tableau III : Répartition de la population active occupée selon le statut dans la profession et le sexe 2012 Milieu non communal**

Statut dans la profession	Masculin	% H	Féminin	% F	Ensemble
Patron et indépendant	251,0	32	35,5	17,6	286,5
Salarié	478,5	61	120,3	59,5	598,8
Aide familial	52,6	6,7	46,1	22,8	98,7
Non déclaré	0,3	0,3	0,1	0,1	0,3
<b>Total</b>	<b>782,4</b>	<b>100</b>	<b>202,0</b>	<b>100</b>	<b>984,3</b>

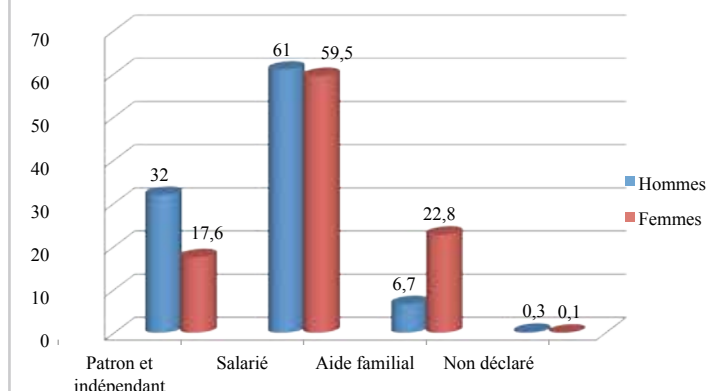
Source : A partir des Données communiquées par l'INS

Les secteurs d'activité féminins les plus importants sont : l'artisanat-industrie et l'administration, alors que pour les hommes ce sont : le transport, le commerce, les services, les bâtiments et travaux publics et l'agriculture-pêche<sup>18</sup>. Dans le monde rural, la femme est surtout présente sur le marché secondaire du travail et dans la petite exploitation agricole familiale.<sup>19</sup>

Le chômage touche les femmes plus que les hommes : en 2012, ce taux est de 23% pour les femmes contre 13,3% pour les hommes

Ceci montre que les femmes, malgré leur niveau d'éducation aussi élevé que celui des hommes, ne sont pas considérées pour la plupart comme actives, ont plus d'emplois non rémunérés et précaires que les hommes et subissent une discrimination dans l'accès à l'emploi.

**Graphique 3 : Répartition de la population active occupée selon le statut dans la profession et le sexe 2012 Milieu non communal**



18 Collectif 95 Maghreb Egalité : le travail des maghrébines l'autre enjeu 2006

19 Femme rurale et emploi, le duo désassorti in <http://www.tap.info.tn/fr/>



### - Un très faible accès aux ressources et à leur contrôle

Tableau IV : Indicateurs d'accès aux ressources

Indicateurs d'accès aux ressources	Chiffres	Pourcentage	Source
Part des femmes propriétaires de terre	33 000	6,4%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Part des femmes propriétaires de cheptel : Elevage bovin	4 570	5 ,9%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Elevage ovin	14 550	9 ,48%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Elevage caprin	6 900	4,2%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Cuniculture	670	3%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Apiculture	190	7%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Aviculture	14 830	11%	Enquête structure 2005 Ministère de l'Agriculture(MA)
Part des femmes cheffes d'exploitation agricole	33 000	6 ,4%	Enquête structure 2005 MA
Part des femmes entrepreneures en milieu urbain et rural	3675	4,07%	APIA 2012
Part de propriétaires de logement seules	542 000	18,77%	Institut National de la Statistique (INS) 2009
Part de propriétaires de logement avec conjoints	886 800	30,71%	Institut National de la Statistique (INS) 2009

La lecture de ces indicateurs est significative de l'accès très faible des femmes aux ressources, ce qui constitue un véritable obstacle pour l'accès aux ressources financières et leur contrôle. Ceci alors que les femmes sont plus enthousiastes pour l'entrepreneuriat que leurs homologues masculins.<sup>20</sup>

Les résultats d'une enquête récente en Tunisie (1000 ménages en milieu urbain et rural) montrent les inégalités dans l'accès au patrimoine : 68% des hommes possèdent un patrimoine individuel contre 28% des femmes<sup>21</sup>. Concernant le contrôle de la ressource quand elle existe, l'enquête relève que : 41% des femmes ne gèrent pas de manière autonome l'héritage issu du père et 29% pour l'héritage issu de la mère.

20 Mercy Corps :Évaluation du marché des services financiers et non-financiers du Sud de la TunisieLes gouvernorats de Gafsa, Kasserine, et Médenine Décembre 2011-Janvier 2012 Tunis, Tunisie

21 Moez El Elj : Egalité dans l'héritage et autonomisation économique des femmes en Tunisie Présentation au séminaire organisé par ADFM et AFTURD le 29 avril 2013. Enquête en cours de publication par le Collectif 95 Maghreb Egalité.

### - Accès à l'éducation: un analphabétisme encore important en milieu rural

Comme le montre les données du tableau VI, il ya encore 40% de femmes rurales analphabètes en Tunisie contre 19% pour les hommes.

Tableau V : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus 2011

Urbain			Rural		
Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
12,9	7,4	18,5	29,9	19	40,1

Source : A partir des données de l'enquête emploi 2011-INS

### - Accès aux infrastructures sociales de base

On se limitera à 2 indicateurs significatifs : le taux de branchement des ménages en eau potable en milieu non communal est de 59,3% contre 98,9% en milieu communal. Le taux de branchement au courant électrique est pratiquement le même en milieu communal et non communal : 99,8% et 99,9%.

Ces différentes inégalités d'accès à l'emploi, aux ressources, à l'éducation constituent de véritables obstacles pour un accès égal à celui de l'homme aux ressources financières et à leur contrôle.

## B. Stratégies politiques et programmes sensibles au genre en milieu rural

En Tunisie, actuellement, il n'existe pas de stratégie spécifique pour l'amélioration des conditions des femmes en milieu rural ni de politique de développement en faveur des femmes rurales.<sup>22</sup> Il existe aussi un grand manque de stratégies prédéfinies et globales qui permettent de créer un environnement professionnel favorable à l'entrepreneuriat susceptible d'atténuer les barrières à l'intégration des femmes<sup>23</sup>.

Les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté en milieu rural font partie de programmes nationaux ou sectoriels : stratégie de développement économique et social 2012-2016, projets de développement intégrés, programmes de vulgarisation en faveur des femmes rurales etc. appuyés par de nombreux bailleurs de fonds internationaux. Il sera



22 CREDIF : Budget temps des ménages op cité

23 NajouaZouher : Intégration économique de la femme en Tunisie : un pari gagné ou un défi à relever ? Revue du CREDIF Aout 2013

citée dans ce cadre quelques projets et actions initiés par le gouvernement et les intervenants pour l'offre de microcrédit, sachant que la situation des femmes rurales pose des problèmes transversaux.

*a. La stratégie de développement économique et social 2012-2016<sup>24</sup>*

Un des six axes prioritaires de cette stratégie est le Développement humain et l'inclusion sociale et régionale. Parmi les 10 axes d'engagement l'axe7 « Consacrer la justice sociale et l'égalité des chances » parle des femmes et comprend une page sur l'amélioration de leurs conditions. Afin de réduire les écart et inégalités de genre qui persistent au niveau notamment de l'intégration économique et de la participation à la prise de décision, des programmes et des actions sont prévus par la stratégie : Promotion de la femme rurale pour favoriser son intégration dans le processus de développement ; réduction de l'analphabétisme des femmes, etc.). Ce sont des objectifs ambitieux pour améliorer l'autonomisation économique des femmes et plus particulièrement des femmes rurales, mais les moyens d'atteindre ces objectifs ne figurent pas dans cette stratégie.

*b. Les projets du département de l'Agriculture*

*- Le projet de développement agricole intégré de Kairouan<sup>25</sup>*

Parmi ses objectifs spécifiques on trouve la Promotion de micro-projets au profit des femmes et des jeunes. À titre indicatif, les domaines identifiés des micro-projets sont les suivants : l'artisanat (des jeunes filles seront formées au métier de tissage et encadrées dans le cadre du Projet jusqu'à l'obtention de leur certificat d'aptitude professionnelle) ; l'apiculture (des femmes et des jeunes seront formés à l'apiculture et aidés à monter des microprojets dans ce domaine) ; cuniculture : les femmes bénéficieront de la part la plus importante des microprojets (1.000 sur les 1.500 microprojets prévus).



24 Ministère du Développement régional et de la planification :stratégie de développement économique et social 2012-2016 Axes d'engagement, Principes d'action, Phases de réalisation et Schéma de croissance Septembre 2011

25 BAD : Février 2006 [http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project\\_and\\_Operations/TN-2006 - 017-FR-ADB-BD-WP-TUNISIE-RE-PROJET-DE-DEVELOPPEMENT-AGRICOLE-INTEGRE-PDAI-DEKAIROUAN. PDF](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project_and_Operations/TN-2006 - 017-FR-ADB-BD-WP-TUNISIE-RE-PROJET-DE-DEVELOPPEMENT-AGRICOLE-INTEGRE-PDAI-DEKAIROUAN. PDF)

- *Les Plans de Développement Participatifs (PDP)*<sup>26</sup>

Ces plans définissent les investissements qui seront réalisés par le Projet de développement rural intégré au profit direct des populations et sont élaborés par les bénéficiaires avec l'appui d'équipes d'animation. Les résultats d'une expérience menée dans dix gouvernorats dans le cadre de la restructuration du système de vulgarisation agricole et du projet (PDAI, phase I et II) ont permis de mesurer l'impact :

- Sur les animatrices et coordinatrices : Meilleure maîtrise des techniques culturelles,
- meilleur encadrement des agricultrices au niveau de l'exploitation etc.
- Sur les femmes rurales : Participation aux différentes actions de vulgarisation et de sensibilisation, développement du savoir-faire local ; participation à la prise de décision au niveau de l'exploitation, adhésion à des groupements informels et formels, etc.

Il aurait été intéressant de disposer d'indicateurs d'impact pour évaluer ces actions.

- *Les plans de développement locaux*<sup>27</sup> :

Dans son programme et stratégie futurs, le bureau d'appui à la femme rurale s'est engagé depuis 2012 dans un processus d'élaboration de plans de développement locaux ( formation/action) au profit des cadres féminins auprès des coordinatrices des bureaux régionaux et des vulgarisatrices des CRDA( comité régional du développement agricole) dans les 24 gouvernorats. Le projet d'appui aux structures régionales du Ministère de l'Agriculture pour la mise en œuvre des programmes de promotion de la femme rurale dans l'agriculture et la pêche appliqué selon une approche participative intégrée (API) et tenant compte de la dimension GENRE vise le renforcement des capacités professionnelles de la femme agricultrice, la promotion de son rôle dans le développement de l'exploitation agricole et l'amélioration du revenu des ménages ruraux.

---

26 - Ministère de l'agriculture « Enquête structure » 2005  
- Interview de Mme Narjess HAMROUNI, directrice du bureau d'appui à la femme rurale au sein du ministère de l'agriculture.

27 Entretien avec Mme Narjess HAMROUNI, directrice du bureau d'appui à la femme rurale au sein du Ministère de l'Agriculture

*c. Stratégie du secteur de la micro finance : « Vision Concertée pour le Développement de la Micro finance » en Tunisie 2011-2014*

Cette stratégie, établie sur 3 ans, distingue 4 axes prioritaires :

**Axe 1** : Mettre en place un cadre réglementaire et une supervision encourageant l'évolution du secteur ;

**Axe 2** : Contribuer via la micro finance au développement des régions et segments prioritaires : étude de marché, mise en place d'un cadre incitatif pour encourager les IMF à atteindre les régions et segments de clientèle difficiles, coordination des acteurs du secteur ;

**Axe 3** : Structurer le secteur pour inscrire son impact dans la durée : restructuration des AMC et redéfinition du rôle de la BTS et du Fonds National de Garantie, étude sur le rôle de la Poste dans l'inclusion financière, encouragement du secteur financier privé pour le refinancement ;

**Axe 4** : Promouvoir et accompagner une croissance responsable du secteur : mise en place d'une centrale d'information, d'un observatoire de l'inclusion financière, garantir la protection des clients.

Cette stratégie ne prévoit pas de programmes ni d'actions spécifiques sensibles au genre, et d'après les entretiens effectués auprès de la BTS et de ENDA, la mise en œuvre de cette stratégie n'a pas encore commencé pour des raisons d'instabilité politique.

*d. Les politiques et programmes des acteurs de la micro finance*

**La BTS**

La BTS n'intervient pas directement par des programmes spécifiques pour les femmes mais s'implique avec des partenaires dans plusieurs programmes à ce sujet. Depuis 1999 la BTS a mis en place à l'initiative du gouvernement des programmes de développement et de support à la micro finance, par l'intermédiaire du réseau des associations de développement. Chaque année, une ligne budgétaire est prévue à cette fin pour l'appui des AMC<sup>28</sup>.

**Enda inter-arabe**

L'ONG a une stratégie où est inscrit le principe d'un quota de 2/3 pour les femmes. C'est une volonté de l'institution qui permet effectivement un très bon accès au micro crédit pour les femmes comme il sera montré dans la partie 3 ci-dessous. ENDA a un projet à l'étude qui prévoit d'accorder des prêts en nature et de participer aux bénéficiaires du projet, suivi du projet. Ceci pour que l'activité financée fasse l'objet d'un suivi et soit pérenne. Une étude est projetée par ENDA pour la détermination des besoins des femmes rurales<sup>29</sup>.

28 D'après l'entretien réalisé avec Mme Henda Kochbati, Chargée du micro crédit accordé aux ONG à la BTS

29 D'après l'entretien réalisé avec M. M. Zmander Directeur d'exploitation à ENDA Tunis (Cf. liste des entretiens et contacts en annexes de l'étude pays)



### C. Les ressources financières des femmes rurales : accès et contrôle

Il n'existe pas de données sur les ressources financières informelles, mais la Vision Concertée 2011 souligne l'importance du crédit fournisseur, des usuriers et du recours aux amis et à la famille<sup>30</sup>. L'étude de l'Union Européenne faite en 2010 montre que sur un échantillon de 333 personnes, 24% avaient un crédit fournisseur, 8% étaient endettés auprès de parents, voisins ou amis, alors que seulement 8% étaient clients d'une AMC et 5% de Enda. Dans cet échantillon, la part du crédit informel était donc supérieure, en nombre, au crédit formel<sup>31</sup>. Par contre, les femmes rurales interrogées lors des FG déclarent qu'elles n'ont pas recours aux ressources informelles sauf quelques unes.



Dans ces conditions d'inexistence de données, et afin d'évaluer l'accès aux ressources financières et d'estimer l'inclusion financière des femmes en milieu rural, nous nous limiterons à *quelques indicateurs généraux de bancarisation et les données sur le micro crédit en milieu rural*. Le micro crédit est la source formelle de financement la plus importante dans ce milieu.

#### a. Indicateurs de l'inclusion financière des femmes en milieu rural

Il n'existe pas de données officielles sur l'inclusion financière selon le milieu de résidence et le sexe. Les indicateurs utilisés proviennent de sources non officielles : rapports et études. Avec un réseau bancaire et postal relativement dense (1,3 agence bancaire et 1 agence postale pour 10 000 habitants, par rapport à 0,5 agences bancaires en Algérie et 0,3 au Maroc), la pénétration des services bancaires est plus élevée en Tunisie que dans les autres pays de la région. Fin 2011, 30% des Tunisiens ont un compte courant et 10% ont un crédit bancaire. La Poste se présente comme le palliatif à l'insuffisance bancaire dans de nombreuses villes de l'intérieur.

Cependant, en dépit d'une bonne installation géographique, l'accès aux services financiers reste restreint pour une partie significative de la population. Le document de Vision Concertée 2011 estime à 2,5 à 3 millions le nombre d'individus et d'entreprises peu ou mal servis par les institutions en place, dont 1,2 à 1,4 million spécifiquement pour le microcrédit. Les données nationales cachent effectivement des disparités fortes entre les régions et entre les segments de populations (crédit disponible seulement pour les personnes/

30 Ministère des Finances : Vision concertée pour le développement de la micro finance en Tunisie Octobre 2011

31 Portail de la micro finance Profil de la Tunisie <http://www.lamicrofinance.org/>

entreprises disposant de garanties réelles et/ou de revenus réguliers)<sup>32</sup>. Le réseau bancaire tunisien est concentré dans les villes côtières au détriment des villes de l'intérieur. En effet, des villes telles que Tunis, Sousse ou Nabeul bénéficient d'une meilleure pénétration (plus de 15 agences par 100 000 habitants), alors que des villes telles que Siliana, Sidi Bouzid et Kasserine restent moins desservies en dépit de leurs besoins croissants en termes de financement.



*Les avantages qu'offre le Mobile Banking pour les populations rurales dont les femmes. Sur un continent comme l'Afrique où la discrimination est encore un frein à la bancarisation de la majorité de la population, le m-banking est vu comme une aubaine. L'expérience des pays à grands niveaux d'exclusion financière et une bonne pénétration de la téléphonie mobile montre que le m-banking pourrait être une solution alternative à la finance conventionnelle, permettant ainsi une meilleure accessibilité aux opérations financières, notamment pour les femmes en milieu rural, et ce, malgré les contraintes objectives qui existent telles l'analphabétisme, la mauvaise connectivité dans certains cas, ainsi que la cybercriminalité qui nécessite la mise au point d'un cadre juridique adéquat.*

La bancarisation des faibles revenus reste très restreinte : seulement 15,6% des bas revenus ont accès à la finance contre 41,3% du haut de la pyramide des revenus. Les femmes, les démunis, le milieu rural et les moins instruits restent en marge des réseaux financiers classiques. D'où l'intérêt de renforcer les premières expériences du mobile banking dont les résultats restent modérés.<sup>33</sup>

Concernant l'inclusion financière des femmes, les données de la Banque Mondiale basées sur une enquête de 1000 personnes sont pour 2011 : 25,3% des femmes accèdent aux services de la finance conventionnelle contre 39,2% des hommes. La bancarisation des femmes tunisiennes demeure plus importante qu'en Egypte (6,5%), qu'en Algérie (20,4%) et qu'en Syrie (19,6%) et proche des niveaux affichés au Maroc (26,7%) et au Liban (25,9%)<sup>34</sup>.

32 Portail de la MF et Vision Concertée op cit

33 ZIADI Latifa ISCAE, Université de la Manouba, Tunisie. ECSTRA, IHEC de Carthage : Le mobile banking, une opportunité pour la réduction de l'exclusion financière en Tunisie. Sans date

34 [www.worldbank.org/globalindex](http://www.worldbank.org/globalindex)

### *b. L'accès des femmes rurales à la micro finance : quelques indicateurs*

Dans quelle mesure les femmes rurales bénéficient-elles de micro crédits, pour quel type d'activité, dans quelles conditions ? Quelles sont les avancées, l'impact sur leur quotidien, les obstacles et les paroles de femmes à ce sujet ?

*Le secteur de la micro finance en Tunisie :<sup>35</sup>*

Les différents acteurs en micro finance sont : les IMF comprenant Les AMC, ENDA, les banques, essentiellement la BTS à travers le financement des AMC et la poste.

#### **Les IMF**

La description ci-dessous présente le secteur en décembre 2011, composé de plus de 280 « associations de microcrédit » (AMC) refinancées par la BTS, et de ENDA, acteur à part.

\* *Les AMC* : Ces AMC ont pour activité la gestion du microcrédit mais plusieurs, et notamment les quelques ONG créées avant la BTS, exercent aussi d'autres activités, telles que la formation professionnelle. La BTS assure leur refinancement (à taux zéro) et la couverture de certains coûts opérationnels via l'allocation de subventions de démarrage et par crédit octroyé. L'exigence de la BTS est que 80% du montant des échéances échues soit remboursé.

#### **La part des femmes : 29% des projets financés par la BTS en 2008.**

*Créée en 1997, c'est la seule banque réellement impliquée dans le financement de micro et petits projets, via deux types de financement :*

*Financement indirect : refinancement des AMC, évoqué plus haut, pour les crédits jusqu'à 5 000 TND. Le taux d'intérêt est de 5% annuel et les commissions s'élèvent à 2,5% par an. Ce sont tous des prêts individuels.*



- *Financement direct (24 antennes, une dans chaque gouvernorat) : crédits moyen-terme jusqu'à 100 000 TND (récemment augmenté). Ces prêts sont destinés aux porteurs de micro projets essentiellement en milieu urbain et plus particulièrement les diplômés chômeurs. Les conditions sont avantageuses : taux d'intérêt 7% par an. Les seules conditions sont : avoir un compte à la poste et accepter que la BTS achète directement pour le ou la cliente les besoins d'équipement pour le projet : matériel, achat de vaches, etc. (source : entretien BTS). C'est une expérience intéressante dans la mesure où les bénéficiaires n'ont pas la possibilité d'utiliser les prêts pour d'autres fins (consommation et autres) ; et elle encourage l'inclusion financière puisque le remboursement se fait à partir de la poste où les bénéficiaires doivent avoir un compte.*

35 Informations reprises à partir de :

- Vision concertée ; op cit
- Portail de la MF
- Entretiens avec les responsables de BTS et ENDA Voir liste des contacts et entretiens dans l'étude pays

\* *ENDA inter-arabe* : Enda-inter arabe offre ses services via un réseau de 65 agences opérant dans 206 délégations. Elle a reçu plusieurs prix dont : le prix Grameen Jameel du meilleur leadership dans la région MENA en juin 2011. L'attention particulière qu'accordait Enda pour la femme tunisienne, et sa contribution à l'amélioration des conditions de vie de sa famille a été reconnue et couronnée en 2005 par le prix du président de la république Tunisienne pour la promotion de la famille.

Enda offre plusieurs produits financiers dont certains spécifiques adaptés au milieu rural : Mawilni (adapté aux besoins des entreprises), Solfa(AGR), Darna (amélioration du logement), crédit Bidaya (appui aux jeunes micro entrepreneurs), Mawsam (prêt élevage et agriculture avec remboursements flexibles), Al Machia (prêt élevage), et Taalim (prêt formation). Le taux d'intérêt moyen varie entre 19 et 20% par an. Elle offre aussi des services d'appui « Business développement services » : formation, information, conseil, appui à la commercialisation, mise en réseau (organisation de foires, etc.), et développement humain (cercles de sensibilisation dans toutes les thématiques (telles que droits, élections) au profit des femmes.

### Les Banques

- *La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS)*

### La Poste Tunisienne

L'Office National des Postes (la Poste) joue un rôle crucial dans la diffusion de produits d'épargne, de par l'étendue de son réseau (1103 bureaux en 2011, dont 53% se situent dans les 14 gouvernorats identifiés comme prioritaires par le ministère du développement régional), et des conditions tarifaires intéressantes.

Comme estimation globale, le microcrédit touche début 2012 plus de **400 000 clients** actifs (205 000 pour Enda, et environ 210 000 pour les AMC, les doublons étant possibles). Maintenant que le champ du microcrédit est élargi, la plupart des activités de financement direct de la BTS pourraient y être intégrées, soit environ 70 000 clients actifs.<sup>36</sup>

Les indicateurs disponibles d'accès au micro crédit ne sont pas élaborés selon le milieu de résidence et le sexe. Parmi 210548 clients des 15 AMC les plus importantes en 2010, 45% sont des femmes.

\* Comme les données nationales n'existent pas selon le milieu de résidence et le sexe, deux grands intervenants en MF ont été ciblés- la BTS et Enda- pour avoir des données désagrégées et organiser des Focus groupes avec les bénéficiaires.

*La part des femmes bénéficiaires des micro crédits des AMC financées par la BTS en milieu rural*

**Tableau VI : Nombre de femmes bénéficiaires AMC**

Nombre de prêts 1999 à 2012 Femmes	% femmes	Montant des prêts 1999 à 2012 Femmes	% femmes	Montant moyen en DT
155015	26,4%	142905	25,8	921

*Source : Données communiquées par la BTS*

L'accès des femmes rurales au micro crédit alloué par les AMC soutenues par la BTS est faible : seulement 26,4% des prêts sont attribués à des femmes. Les projets financés concernent essentiellement l'agriculture avec 73,5% des prêts, suivi par l'artisanat 12%. Les autres activités (commerce, petits métiers, etc.) varient entre 2 et 6%.

*La part des femmes bénéficiaires du micro crédit d'ENDA en milieu rural*

En 2012, le nombre de clients en MR s'élevait à 39,1% contre 6,1% en 2005, ce qui montre qu'ENDA intervient de plus en plus en MR. Les femmes représentent 68,4% de sa clientèle en 2012 et 85,5% en 2005. Ces chiffres correspondent au principe adopté par ENDA dans sa stratégie : 2/3 des crédits pour les femmes. C'est une volonté d'ENDA comme l'a souligné le responsable du crédit lors de l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder.<sup>37</sup> En milieu rural, ce sont 65,4% de femmes qui sont clients d'ENDA, juste 5 % de moins que les femmes en milieu urbain. L'accès des femmes au micro crédit d'ENDA en MR est donc beaucoup plus important que celui des hommes, ce qui constitue une bonne expérience à partager.

Par contre, pour le montant des prêts accordés aux hommes, ils sont supérieurs à ceux accordés aux femmes (858DT pour les femmes contre 1092 DT pour les hommes en MR). Il en est de même pour le milieu urbain. Ainsi, les hommes qui sont beaucoup moins nombreux que les femmes détiennent en valeur moyenne plus que les femmes. Ceci montre que les hommes ont plus de capacités et garanties pour obtenir des prêts plus élevés que ceux des femmes.



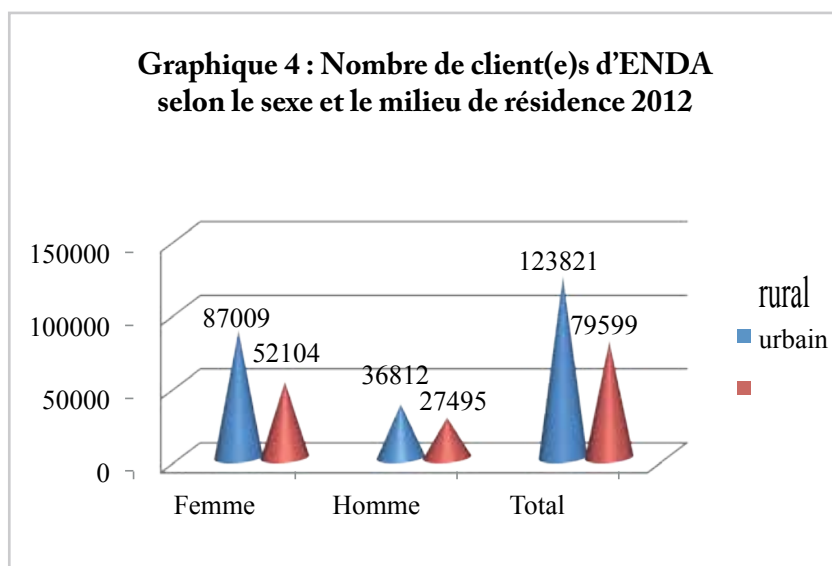
Tableau VII : Nombre de client(e)s d'ENDA selon le sexe et le milieu de résidence

	Milieu	Femme	Homme	Total
2012	Urbain	87009	36812	123821
	Rural	52104	27495	79599
	Total général	139113	64307	203420
2005	Urbain	21294	3568	24862
	Rural	1296	326	1622
	Total général	22590	3894	26484

Source : Données communiquées par ENDA Tunis

Quant aux activités principales financées par le micro crédit, nous n'avons pas de données selon le milieu de résidence. Pour les deux milieux en 2012, les activités les plus importantes pour les femmes sont : l'élevage (la part des femmes est de 65%), le commerce (la part des femmes est de 70%) et la scolarisation (66%). L'artisanat vient en 4<sup>ème</sup> position. La part des femmes qui consacrent leurs prêts aux services est la seule inférieure à celle des hommes : 41%.

La prédominance de la demande en cheptel dans toutes les catégories est importante.<sup>38</sup> Ceci a été confirmé lors de l'entretien avec les responsables d'ENDA et par les entretiens effectués à Grombalia où toutes les femmes bénéficiaires avaient des crédits pour l'élevage (Crédit Machia).



38 IBM Belgium : Etude sur le marché de la micro finance en Tunisie Contexte réglementaire, offre, demande et conditions de développement Rapport final 2009 Europaid

En conclusion, l'on relèvera que l'accès des femmes rurales au micro crédit est différent selon les deux acteurs principaux : les femmes rurales bénéficiaires du micro crédit des AMC sont peu nombreuses, alors que celles bénéficiaires du micro crédit d'ENDA constituent 65% du total des bénéficiaires. Ceci est le résultat de la politique d'ENDA en faveur des femmes. Cependant la moyenne des montants des prêts pour les hommes est supérieure à celle des femmes.

*c. L'impact et le contrôle du micro crédit alloué aux femmes rurales*

Les études d'impact de la MF en Tunisie sont inexistantes pour l'ensemble des bénéficiaires. ENDA a réalisé certaines études d'impact<sup>39</sup>, mais qui n'ont pas été accessibles. Les quelques informations obtenues à ce sujet proviennent de 3 études générales :

- L'étude de l'AFD « assurer l'accès à la finance agricole »<sup>40</sup> révèle que les programmes de crédit agricole ont eu très peu d'impact sur le développement agricole.
- Une thèse sur « la micro finance en Tunisie et en Egypte : un outil au service de développement local »<sup>41</sup> montre qu'une part non négligeable du crédit est utilisée au financement de la consommation, et que seulement 19% des bénéficiaires du microcrédit affectent le crédit à la création des nouvelles activités. L'accessibilité aux microcrédits a permis aux populations d'augmenter leur achat de stock de marchandises à raison de 83%, l'éducation et la nutrition arrivant en deuxième et troisième position, soit 52% consacré à l'éducation et 39% à la santé. Par ailleurs, l'augmentation du revenu grâce au micro crédit a permis d'améliorer le niveau de vie des populations.
- Le rapport du CREDIF- un peu ancien- sur la recherche action sur les dynamiques entrepreneuriales des femmes dans le secteur agricole en Tunisie<sup>42</sup> confirme ces résultats : l'analyse d'impact a montré que les interventions d'appui aux AGR présentent des résultats mitigés en termes de rentabilité. Plus du tiers des répondantes doivent puiser dans le revenu familial pour parvenir à rembourser leurs traites.

---

39 D'après les entretiens avec certains responsables d'ENDA

40 AFD : Assurer l'accès à la finance agricole Décembre 2012

41 Pascal KENGUE MAYAMOU : « la micro finance en Tunisie et en Egypte : un outil au service de développement local » Université Rennes 2 25 juin 2012

42 CREDIF : recherche action sur les dynamiques entrepreneuriales des femmes dans le secteur agricole en Tunisie 2003

Ces résultats interpellent les intervenants en matière d'AGR et de leur financement.

D'après les entretiens effectués avec les femmes bénéficiaires en milieu rural (FG) dans deux zones différentes, l'impact semble plutôt positif sur les revenus des ménages, mais avec plusieurs limites. Toutes les participantes pensent que la politique de financement adoptée par la BTS est « extraordinaire »



**Femmes et Leadership : une association tunisienne d'appui aux femmes diplômées chômeuses pour mieux servir le développement rural**

*Au regard des besoins macro économiques du développement régional, le livre blanc établi par le Ministère du développement régional en 2011 souligne que les femmes cadres représentent des gisements importants de ressources fixées à leurs régions et aptes à construire l'essor d'un développement durable. L'initiative Boost Your Business (BYB) lancée par l'Association Femmes et Leadership avec d'importants partenariats a comme objectif d'encadrer les jeunes femmes diplômées chômeuses (représentant 70% des diplômés chômeurs en 2011), et de les aider à trouver des sources de financement pour des fonds propres et lancer ainsi leurs projets. BYB a été établi par l'Association au profit des jeunes diplômés chômeurs et a ciblé 6 gouvernorats des plus vulnérables en Tunisie (Ariana, Kairouan, Séliana, Le Kef, Gabes et Gafsa).*

*Ainsi s'est construit un potentiel de futurs entrepreneurs représentant 65% de femmes dans tous les secteurs. Les projets ciblant le développement régional et la création d'emplois dans le futur ont été privilégiés, et un accompagnement post formation-coaching- est mis en place par des cabinets spécialisés au profit des diplômées bénéficiaires de l'initiative. Les projets promus répondent à hauteur de 80% aux besoins et spécificités rurales de certaines régions.*

*Femmes & Leadership*

Women & Leadership

pour amorcer un projet, ce qui leur a permis d'être « différentes, autonomes et optimistes pour un avenir meilleur, aussi bien pour elles que pour leurs familles », surtout en ces moments de crise où personne ne voudrait leur venir en aide, soit pour subvenir à leur besoin, soit pour démarrer leurs projets par manque de confiance quant à leur solvabilité. Les bénéficiaires étaient unanimes à dire qu'Enda inter arabe représente pour elles « le sauveur ». Les micro crédits leur ont permis à toutes de réaliser leur « rêve » sans avoir recours à l'endettement auprès des membres de la famille ou des amis. Quant au contrôle de la ressource, toutes les participantes ont confirmé que c'est à elles et elles seules que revient la décision de choisir quoi faire avec le crédit et ce quelque soit leur statut.

À partir des quelques observations qualitatives qui ne sont pas représentatives de toutes les femmes bénéficiaires du micro crédit en Tunisie, on peut dire que, si le micro crédit permet d'augmenter les revenus des ménages et d'améliorer leurs conditions de vie, il a toutefois un impact négatif sur les femmes:

- Puisqu'il ne permet pas l'épargne et l'investissement qui pourraient libérer les femmes du crédit dont le coût est élevé ;
- Puisqu'il ne change pas les rapports sociaux entre hommes et femmes : il augmente la charge de travail des femmes et fait baisser la participation financière des hommes qui continuent à détenir le pouvoir dans la famille.

Cependant, il semble que le micro crédit permet plus de considération et de respect envers les femmes de la part de leurs maris, pères et entourage. La réussite dans leurs projets et l'autonomie acquise est en général positive quant aux relations Hommes femmes : changement de comportement des pères, des maris, des voisins qui ont plus de considération et de respect envers elles. La plupart des femmes n'ont pas d'épargne, mais ont des bijoux qu'elles « ne vendront jamais », ce qui suppose qu'elles auront toujours besoin de crédits et resteront dépendantes. Leurs activités de petite taille ne leur permettent pas d'épargner et d'investir par leurs propres moyens.



Le Henné et Zellige



# Le cas du Maroc

## A. Contexte national

### a. Contexte socio économique

Les différents chantiers entrepris par le Maroc (cadre institutionnel, stratégies et programmes sectoriels, INDH, etc.) depuis une décennie ont permis des avancées importantes sur le plan politique, économique et social, mais les défis restent nombreux quant à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle, et plus particulièrement en milieu rural.

Comme le montre les données du tableau ci-dessous, le Maroc est classé 130<sup>ème</sup> au niveau de l'IDH, même classement qu'en 2011 ; et sa valeur n'a pas connu une évolution sensible depuis 2005. Quant à l'indice d'inégalité de genre, le Maroc est classé en 2012 84<sup>ème</sup> sur 148 pays, derrière la Tunisie et l'Algérie. Sa valeur de 0,444 est supérieure à la valeur moyenne monde (0,463), et ce malgré l'adoption de nombreuses réformes et politiques publiques sensibles au genre.

### b. Contexte de l'égalité des genres

Sur le plan international : Le Maroc adhère aux principaux engagements internationaux sur l'égalité de genre : engagements pour la réalisation des OMD, la ratification de la CEDAW avec la levée des réserves sur certains articles, ainsi que l'adhésion du Maroc au Protocole optionnel le 18 avril 2011.

Sur le plan national, le Maroc a adopté en juillet 2011 une nouvelle constitution qui permet aux ONG de contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation « des décisions et des projets des institutions élues et des pouvoirs publics. », et qui garantit- dans une certaine mesure- l'égalité Hommes- Femmes dans tous les droits.<sup>43</sup> Les lois réglementaires à cet effet et mécanismes de mise en œuvre n'ont pas encore été élaborés.

Les politiques publiques adoptées pour l'égalité entre les sexes affichent une volonté politique en faveur de la lutte contre les inégalités : l'adoption de la Stratégie Nationale pour l'équité et l'égalité entre les sexes (SNEES) ; l'adoption des stratégies sectorielles dans quatre départements ministériels clés (Ministère de la Modernisation des Services Publics, Ministère de la Communication, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle). S'ajoute à cela l'adoption de l'Agenda gouvernemental pour l'égalité entre les sexes 2011-2015, qui a pris le nom de Plan gouvernemental pour l'égalité dans la perspective de la parité « IKRAM » avec l'avènement du nouveau gouvernement en 2011 à tendance conservatrice.

43 Constitution du Maroc, articles 12, 19 et 20 : <http://www.maroc.ma>

Malgré toutes ces réformes sur le plan institutionnel, juridique, politique et social entamées depuis plus d'une dizaine d'années, les inégalités hommes femmes au Maroc persistent dans tous les domaines et les progrès sont très lents, sinon inexistant, surtout en milieu rural. Les perspectives s'annoncent plutôt défavorables aux femmes dans le contexte politique actuel quant à la mise en œuvre de la Constitution, des politiques élaborées et l'adoption de nouvelles réformes pour l'égalité des genres.

### *c. La condition des femmes rurales*

Au Maroc, la femme rurale constitue une main d'œuvre familiale permanente ou occasionnelle, et joue un rôle vital dans le travail agricole et domestique<sup>44</sup>. Ces dernières années, la contribution des femmes aux travaux agricoles devient de plus en plus importante, surtout dans les zones irriguées. La vente et la location des terres, l'achat des intrants et le choix de l'assolement/ répartition des cultures relèvent des décisions du mari.<sup>45</sup>

Au Maroc, les disparités socio économiques et les inégalités de genre sont très importantes entre le milieu urbain et rural ; et les écarts ne diminuent pas malgré de nombreuses politiques. Les groupes les plus vulnérables sont les petits propriétaires agricoles, les travailleurs de la pêche artisanale, les salariés saisonniers, les jeunes chômeurs et les femmes toutes catégories confondus.<sup>46</sup>

La pauvreté monétaire féminine ne peut être estimée par l'approche du HCP réalisée à partir de niveau des dépenses des ménages qui ne donne pas la possibilité d'avoir des données par personne. La pauvreté féminine en milieu rural et les inégalités de genre similaires à celles des PED et les pays d'Afrique Afrique du Nord analysés ci-dessus peuvent être appréciés à partir de quelques indicateurs significatifs présentés ci-dessous :

#### *- Un travail invisible et des emplois précaires*

Au Maroc, la population rurale est encore très importante : elle constitue 42,6% de la population totale.<sup>47</sup> La part des femmes actives dans la population active totale (taux de féminisation de la population active) au niveau national a tendance à baisser : de 1999 à 2012 elle est passée de 29,2 à 26,5%. En milieu rural, cette part atteint en 2012 32,4%, alors que l'on sait que les femmes et filles contribuent d'une manière ou d'une autre aux activités agricoles et extra agricoles.

44 Z. Bouzidi S. El Nour W. Moumen : Le travail des femmes dans le secteur agricole: Entre précarité et empowerment  
Cas de trois régions en Egypte, au Maroc et en Tunisie GENDER AND WORK IN THE MENA REGION WORKING PAPER SERIES  
Poverty, Job Quality and Labor Market Dynamics JUNE 2011 NUMBER 22

45 Khadija Doubblali : La situation des femmes rurales Actes du colloque sur les «Perspectives de développement de la filière lait de chèvre dans le bassin méditerranéen» qui s'est tenu du 5 au 7 octobre 1995 à Chefchaouen (région du Rif, Maroc)- Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur agricole, le CIRVAL, et Service de la viande et du lait de la FAO.)

46 IFAD : Rural poverty in the Kingdom of Morocco - site <http://www.ruralpovertyportal.org/country/home/tags/morocco>

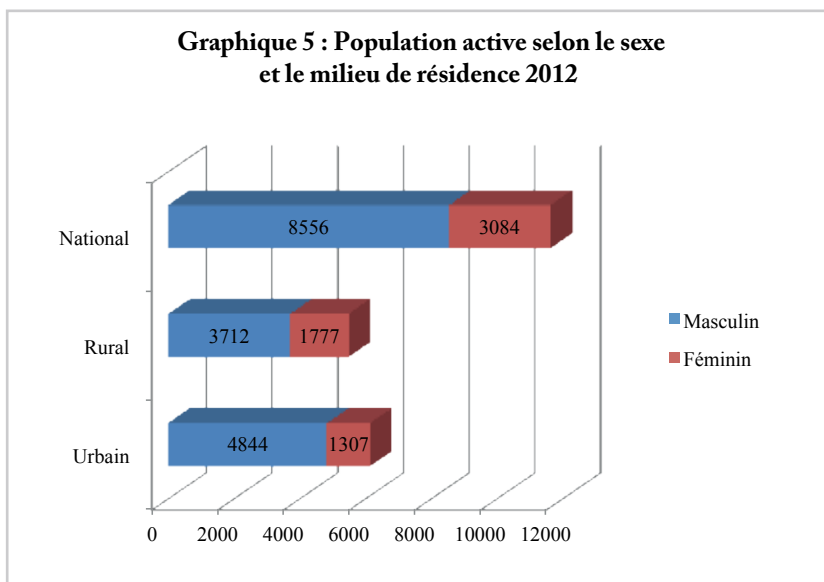
47 HCP : Les femmes marocaines en chiffres 2011



Tableau VIII : Population active selon le sexe et le milieu de résidence 2012 (en milliers)

	Urbain	Rural	National
<b>Masculin</b>	4844	3712	8556
<b>Féminin</b>	1307	1777	3084
<b>Ensemble</b>	6151	5489	11640
<b>Taux de féminisation de la PA</b>	21,3	32,4	26,5

Source : HCP ENPA 2012



Le taux d'activité féminin a fortement baissé durant la même période de 30,3 à 24,7%, et les écarts Hommes- femmes se sont accentués<sup>48</sup>. En milieu rural, en 2012 le taux d'activité féminin n'est que de 35,6% contre 79,7% pour les hommes.

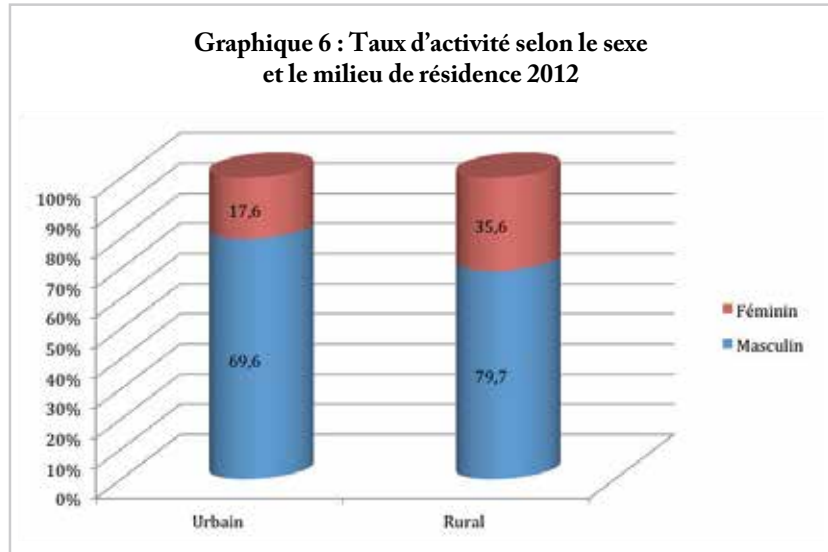


Tableau IX: Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence 2012

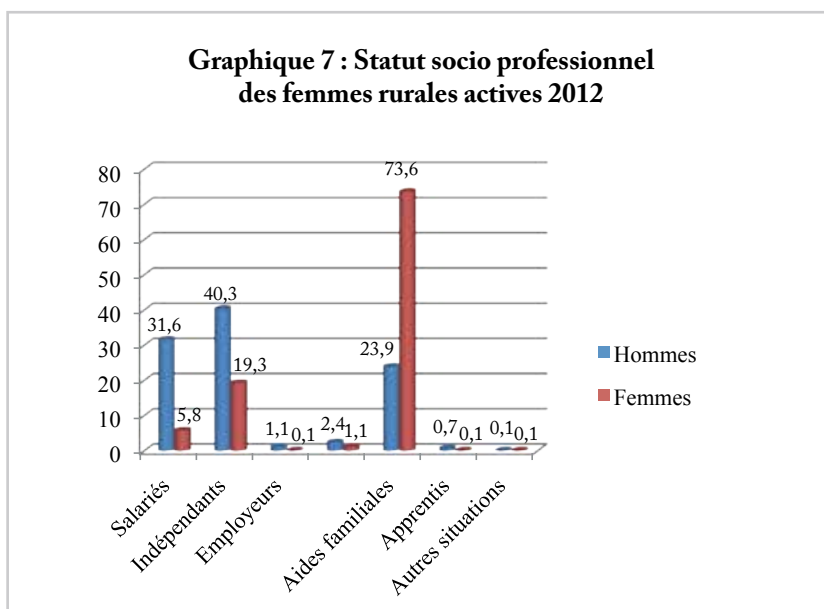
Sexe	Urbain	Rural	National
Masculin	69,6	79,7	73,6
Féminin	17,6	35,6	24,7
Ensemble	42,8	57	48,4
Ecarts Hommes/Femmes	52	44,1	48,9

Source : HCP ENPA 2012

Dans l'ensemble du Maroc, le statut le plus important pour les femmes reste celui d'« aides familiales », concentrées en milieu rural (Tableau IV). La proportion des femmes et des filles ayant un travail non rémunéré en 2012 s'élève à 47,8%. En milieu rural, ce taux atteint 73,8% contre 23,9% pour les hommes. Les indépendantes se trouvent en deuxième position avec 19,3% des femmes actives rurales (contre 40,3% pour les hommes) ; et les salariées en 3<sup>ème</sup> position, avec 5,8% contre 31,6% pour les hommes.

48 Lamrani Nouzha : Les inégalités Hommes Femmes : des inégalités sociales construites Revue Critique Economique Numéro double 28-29 Printemps été 2012

La profession principale la plus importante des femmes actives en milieu rural est celle d'« Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés) », soit 75,2% d'entre elles contre 33,2% pour les hommes.



**Tableau X: Statut socio professionnel des femmes rurales actives**

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Salariés</b>	31,6	5,8	23,1
<b>Indépendants</b>	40,3	19,3	33,3
<b>Employeurs</b>	1,1	0,1	0,8
<b>Associés ou membres de coopératives</b>	2,4	1,1	2
<b>Aides familiales</b>	23,9	73,6	40,2
<b>Apprentis</b>	0,7	0,1	0,5
<b>Autres situations</b>	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>	100	100	100

Source : HCP ENPA 2012

- *Un très faible accès aux ressources et à leur contrôle*

Les travailleuses non rémunérées constituent environ  $\frac{3}{4}$  des travailleuses en milieu rural et, par définition, n'ont pas accès à un revenu personnel monétaire. Pour les autres ressources, il n'existe aucune source de données nationale



officielle à ce sujet (propriété des terres et cheptel, du logement, accès au crédit selon le sexe, etc.). Quelques indicateurs existent, mais ils sont anciens, ce qui limite l'analyse à quelques indicateurs nationaux ou régionaux mentionnés dans certains rapports ou études.

Les disparités dans l'accès à la terre sont une cause majeure de l'inégalité sociale et de genre dans les zones rurales. Les droits différenciés selon le genre ont un impact sur la sécurité alimentaire en milieu rural et la nutrition, ainsi que le bien-être des familles et des individus.<sup>49</sup> En 1996, les femmes représentent 4,5% du nombre global des exploitants agricoles). Les femmes cheffes d'entreprise ne constituent que 10% des Chefs d'entreprise dont la quasi-totalité se trouve en milieu urbain. La proportion des propriétaires de petites entreprises, d'après des enquêtes de la Banque Mondiale (Enquêtes auprès des entreprises 2007) est également faible: en Égypte, elle est d'environ 21%, en Jordanie et au Maroc un peu plus de 13%. Aucune information n'est disponible concernant ce taux en Tunisie.

En milieu rural dans la région Rabat Salé Zemmour Zaer, une des régions les plus développées du pays : 14.9% des femmes ont accès à un revenu monétaire contre 74.4% des hommes ; 30.9% des hommes adultes et 16.1% des femmes adultes accèdent à la propriété du cheptel (essentiellement de la volaille) ; 25,3% des hommes adultes et seulement 5.3% des femmes adultes ont accès à la propriété des terres agricoles ; la part des hommes responsables du remboursement du crédit est de 82.3% et celle des femmes est de 17.7% ; 40.7% des femmes ayant contracté un crédit ont évoqué l'éducation des enfants et les soins de santé comme les principales raisons relatives au recours au crédit, alors que la part des hommes ayant évoqué ces raisons ne dépasse pas 10% ; l'autonomie dans la prise de décision est moindre chez les femmes propriétaires par rapport aux hommes et cela quelque soit le type d'actif.<sup>50</sup>

#### - *Un fort taux d'analphabétisme*

Depuis les années 1980, les femmes et les filles ont plus accès à l'éducation (alphabétisation et scolarisation). Cependant, l'augmentation du taux d'alphabétisation reste très faible par rapport aux objectifs tracés par les pouvoirs publics (éradication de l'analphabétisme d'ici 2015). Plus de la moitié des femmes et filles sont analphabètes en 2009 au Maroc. C'est en milieu rural qu'il ya le plus d'analphabètes et surtout des femmes : 69% des femmes ne savent ni lire ni écrire en 2009 contre 41,6% pour les hommes, comme le montrent les données du tableau ci-dessous.

49 FAO : Genre et le droit à la terre Base de données  
<http://www.fao.org/gender/landrights/home/fr/>

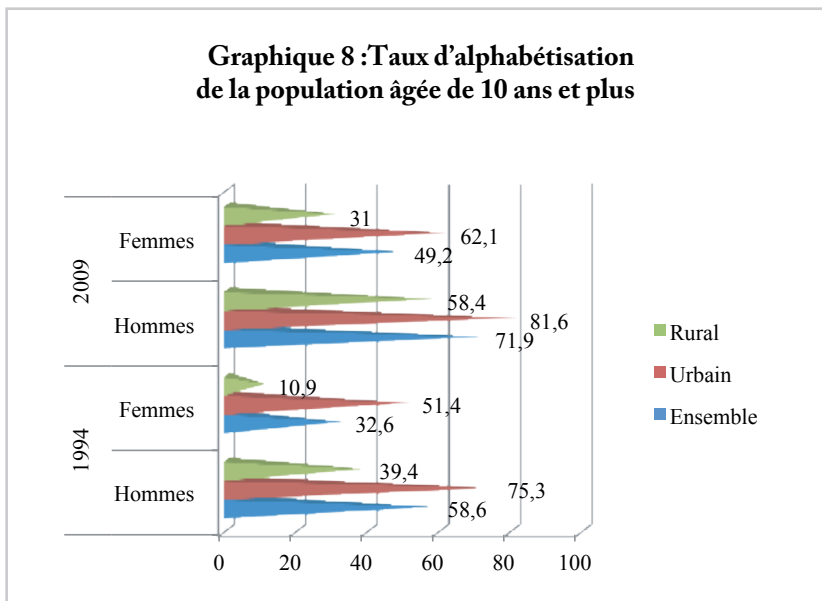
50 ADFM : les écarts de genre dans les ressources et dépenses des ménages : quelle autonomie économique pour les femmes ? Cas de la région Rabat Salé Zemmour Zaer Enquête auprès des ménages octobre 2012

Tableau XI : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus

	1994		2009	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Ensemble</b>	58,6	32,6	71,9	49,2
<b>Urbain</b>	75,3	51,4	81,6	62,1
<b>Rural</b>	39,4	10,9	58,4	31

Source : HCP Recensement Général de la population et de l'Habitat et Rapport OMD 2009

Pour la scolarisation des filles, les données en milieu rural sont significatives : de grands efforts ont été réalisés et les écarts entre filles et garçons ont nettement baissé aussi bien dans le primaire que dans l'enseignement collégial secondaire. Ainsi, en 2009 le taux net de scolarisation en milieu rural dans le primaire pour les filles âgées de 6 à 11ans était de 87,9% contre 93,2% pour les garçons. On relève cependant que les taux de scolarisation dans le collège en milieu rural restent très bas, ce qui montre que les déperditions sont importantes : 22,5% pour les garçons et 16,2% pour les filles.<sup>51</sup>



- *Le problème d'accès aux infrastructures sociales de base*

Les femmes subissent plus que les hommes le manque ou l'inexistence d'infrastructures sociales de base parce qu'elles prennent en charge l'éducation des enfants, celle des personnes âgées et handicapées, les corvées d'eau et de ramassage de bois. À titre d'exemple, on se limitera à 2 indicateurs significatifs. En milieu rural, le pourcentage des ménages branchés au réseau d'électricité en

milieu rural était de 83,9% en 2009 ; et le pourcentage de ménages branchés au réseau d'eau potable seulement de 43,4%. Ces chiffres ne disent pas que l'accès est assuré.

## B. Stratégies politiques et programmes sensibles au genre en milieu rural

Au Maroc, il n'existe pas de stratégie spécifique pour l'amélioration des conditions des femmes en milieu rural. Les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion en milieu rural font partie de programmes nationaux ou sectoriels tels l'INDH, le Plan Maroc Vert (Ministère de l'agriculture) et autres, appuyés par de nombreux bailleurs de fonds internationaux. Il ne sera cité dans ce cadre que les actions de deux départements les plus concernés : Le Ministère de l'Intérieur (INDH) et le Département de l'Agriculture, sachant que la situation des femmes rurales pose des problèmes transversaux.

La mise en œuvre des politiques publiques tenant compte du genre, ainsi que de nouvelles politiques et programmes dont l'objectif est de diminuer les inégalités hommes-femmes sont importants, car le processus d'autonomisation doit comporter une stratégie efficace destinée à modifier le comportement de l'homme et des rapports sociaux Hommes-Femmes. L'autonomisation économique de la femme et sa participation à un programme de microfinance parrainé par une association n'ouvrent pas forcément la voie à l'autonomisation sociale et politique. Faciliter l'accès des femmes pauvres à des ressources productives et financières tout en encourageant l'égalité entre les genres au sein du ménage et dans la société de manière plus élargie produit de solides dividendes pour le développement<sup>52</sup>.

### a. L'INDH

Dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (18 mai 2005), le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural a concerné 403 communes dont le taux de pauvreté dépasse ou avoisine 30%. Le champ d'action de ce programme s'élargit pour 2011- 2015 à 701 communes rurales sélectionnées sur la base d'un seuil de pauvreté de 14% (au lieu de 30% dans la 1ère phase).

L'INDH intègre la dimension genre dans la mise en place des projets afin de répondre aux besoins et préoccupations des femmes et réduire les inégalités de genre dans toutes les composantes spécifiques de la population et d'assurer les bases de la justice sociale.

Environ 1.298.547 femmes ont été ciblées et/ou ont bénéficié de plus de 22.000 projets depuis le lancement de l'INDH. Quant à la deuxième phase de l'INDH, elle a connu une accélération des actions au profit des femmes. Ces actions concernent plusieurs domaines qui intéressent les populations de manière générale dans le cadre des diagnostics locaux ou alors des actions

52 FIDA : Les femmes et le développement rural Mars 2011 <http://www.ifad.org/gender/>

spécifiques pour les femmes : centres d'écoute et foyers féminins ; activités génératrices de revenu (AGR); projets de lutte contre la déperdition scolaire ; santé et lutte contre la mortalité maternelle<sup>53</sup>.

#### *b. Le Département de l'agriculture*

Le département de l'Agriculture a adopté en 2010 une nouvelle stratégie de développement agricole : le Plan Maroc Vert. La stratégie est articulée autour d'une approche globale qui couvre l'ensemble des acteurs selon leurs objectifs propres. Elle repose sur deux piliers majeurs : l'agriculture moderne et solidaire. L'on note cependant que dans cette stratégie, il n'y a pas un mot sur le genre ou femmes rurales.<sup>54</sup> Mais le Département a initié plusieurs actions au service de la promotion sociale et économique de la femme rurale dont notamment:

- Promotion des Projets Générateurs de Revenus (PGR) : Sur la période 2005-2011, près de 9.742 femmes rurales ont pu développer des PGR dans le cadre de 505 unités.
- Programmes intégrés : Le Département de l'Agriculture est également partie prenante de plusieurs programmes (éducation fonctionnelle, sensibilisation au VIH/SIDA...), en partenariat avec d'autres départements ministériels et organismes internationaux dont les principales réalisations sont les suivantes :



53 MEF : Loi de Finances 2013 Rapport sur le budget Genre 2013

54 <http://www.agriculture.gov.ma/>

- Au cours de l'année 2009-2010, près de 1.169 femmes rurales ont pu bénéficier du programme d'alphabétisation ;
- Dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ONUSIDA, le Département a également lancé un programme de sensibilisation des femmes rurales pour la prévention du VIH/SIDA.
- Au titre de l'année 2012, le budget consacré à la vulgarisation agricole dédié à la DEFR et aux régions a été augmenté, et l'enveloppe budgétaire allouée à l'animation féminine a atteint près de 12 millions de dirhams contre 9 millions en 2011

Selon le rapport sur le budget genre 2013<sup>55</sup>, le Département a élaboré seulement deux indicateurs d'objectifs tenant compte de la dimension genre. Il serait intéressant de « gendériser » d'autres indicateurs d'objectifs, ce qui permettrait de mieux intégrer les besoins différenciés de la population ciblée par les actions entreprises par le Département.

#### *c. Stratégie du secteur du micro crédit*

En 2012, le secteur marocain de la micro finance s'est doté d'une stratégie nationale de la micro finance suite à la crise connue depuis 2008. Diligemment par le Centre Mohammed VI de la Micro finance Solidaire, cette stratégie visait principalement à donner de la visibilité au secteur, élaborer une stratégie sur les dix prochaines années et faire du secteur national de la micro finance un acteur clé de lutte contre la pauvreté par la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus, mais aussi un acteur performant, pérenne et intégré dans la politique économique et sociale du royaume.<sup>56</sup> La mise en œuvre de cette stratégie sera assurée par la FNAM après renforcement de son organisation et de ses ressources humaines.



#### *d. Programmes pour l'inclusion financière et l'implémentation des agences mobiles dans le rural*

Le projet « Services Financiers » de l'Agence de Partenariat pour le Progrès (APP) a apporté son appui à l'implémentation des Agences Mobiles par la mise en place d'un fonds d'allocation de subventions permettant le cofinancement de 150 agences mobiles au profit des associations de microcrédit

55 MEF : Loi de Finances 2013 Rapport sur le budget Genre 2013

56 Centre Mohammed VI de la Micro finance Solidaire : Livre Blanc du micro crédit au Maroc Octobre 2012



marocaines (AMC) pour les encourager à étendre leur portée géographique aux zones rurales enclavées, et réduire ainsi les disparités d'accès aux services financiers entre les zones rurales et urbaines. Al Amana a bénéficié de cet appui. Parallèlement au renforcement de leurs réseaux, les banques ont engagé des projets permettant de renforcer l'inclusion financière, dits *Low Income Banking* (LIB), en proposant des produits adaptés à une clientèle à bas revenus, tout en utilisant des solutions technologiques innovantes : cartes de paiement prépayées, banque par téléphone, banque mobile / « *Souk bank* ».

#### e. Les programmes des AMC

D'après l'entretien effectué avec Mme Boujmal Khadija, Responsable du département Communication institutionnelle et performance sociale d'Al Amana, la plus importante AMC au Maroc, il n'existe pas de programmes spécifiques pour les femmes et les femmes en milieu rural. Avant la crise du secteur de 2008, il y avait dans les règles l'obligation pour les agents d'avoir la parité. Les taux femmes avaient atteint en 2004 50% et ont baissé depuis la crise.

Cependant, Al Amana accorde une souplesse pour les femmes rurales : pour les prêts solidaires, une femme du groupe peut ne pas avoir l'ancienneté d'un an dans l'activité pour bénéficier du prêt. L'AMC n'a pas l'expertise pour réaliser des programmes de prise en compte du genre, mais peut le faire en partenariat, en appuyant par ses compétences (formation, sensibilisation) comme pour le Programme « min ajliki ». Al Amana prévoit la réalisation d'une étude sur la demande du micro crédit par les femmes. Elle offre aussi des produits non financiers pour les bénéficiaires (formation pour appui à la commercialisation par exemple et plusieurs femmes sont impliquées).

*Al Amana Microfinance a commencé à accélérer la desserte de ses services dans le rural à partir de 2005, et a pu ouvrir ainsi en l'espace de 3 ans plus de 190 agences rurales, dont 120 en rural enclavé. En 2009, Al Amana a distribué la moitié de ses prêts actifs dans le rural, essentiellement en prêts solidaires. Mais suite aux inondations survenues en 2009 et des comportements de refus de remboursement collectifs, elle a dû modérer sa production en milieu rural enclavé surtout, et réduire sa voilure en rural en termes d'exposition et de montants (de 205 000 prêts ruraux, elle est passée à 151 000 seulement). Cet exemple illustre l'aspect risque qui représente l'une des contraintes d'accès au crédit, surtout pour les femmes en milieu rural. Selon les résultats d'une étude relativement récente faite par Al Amana sur l'impact du microcrédit en milieu rural, le crédit semble avoir un faible effet sur le pouvoir des femmes au sein du ménage. Selon la même étude menée par Al Amana, le partage du nombre d'activités entre les hommes et les femmes reste inchangé (1,5 contre 0,38), ce qui confirme certains des résultats de l'étude faite par la CEA/ Bureau Afrique du Nord, objet de la présente publication .*



**M. Youssef BENCHEKROUN**  
Directeur général d'Al Amana

### C. Les ressources financières des femmes rurales : accès et contrôle

En milieu rural, ce sont les sources informelles qui dominent s'agissant de l'accès des femmes aux ressources financières, ressources pour lesquelles il n'existe aucune donnée nationale, régionale ou locale. On ne peut les estimer sans des enquêtes précises. Certains rapports et études et les entretiens effectués donnent des indications qualitatives à ce sujet. Ces ressources proviennent essentiellement des: tontines (pratique très courante au Maroc), de l'épargne en nature soit sous forme liquide soit en nature (bétail et particulièrement caprins et volaille), soit des bijoux.

L'étude réalisée par l'AFD sur les *Déterminants de la demande des services financiers en milieu rural marocain*<sup>57</sup> montre que, de manière générale, et probablement pour des raisons socioculturelles et religieuses, les populations ont une faible propension à s'endetter. Les pratiques informelles d'endettement semblent en effet bien plus limitées que dans d'autres contextes. En revanche, l'épargne en nature (céréales et bétail) joue un rôle central dans le lissage de la trésorerie familiale et professionnelle, et dans la préparation des événements liés au cycle de vie.

Le livre blanc du micro crédit relève que pour le financement de la création d'une unité de production informelle, les micro-entrepreneurs recourent essentiellement à leur épargne personnelle (56,4%) et dans une moindre mesure aux crédits octroyés par autrui (19%). Le recours aux microcrédits reste faible (2,2%), mais représente tout de même le double du recours aux crédits bancaires (1,1%). L'héritage intervient pour 4,7% et les transferts pour 3,6%. Ces données sont nationales et pour l'ensemble des deux sexes, mais elles sont significatives quant à l'importance des ressources informelles.

Les femmes interviewées en milieu rural ont confirmé cette importance puisque toutes participent à des tontines même avant l'offre de micro crédit et ont pour la plupart de l'épargne en nature (liquide, caprins et bijoux).

Dans ces conditions d'inexistence de données, et afin d'évaluer l'accès aux ressources financières et d'estimer l'inclusion financière des femmes en milieu rural, l'analyse se limite à quelques *indicateurs généraux de bancarisation et les données sur le micro crédit en milieu rural*. Le micro crédit est la source formelle de financement la plus importante dans ce milieu.

---

57 AFD : Analyse des déterminants des services financiers dans le Maroc Rural Série d'analyses d'impact ex post numéro 6 Juillet 2011

### *a. Indicateurs de l'inclusion financière des femmes en milieu rural*

En 2012, le réseau bancaire au Maroc se situe à 86% en milieu urbain et 14% en milieu rural, taux qui restent inchangés depuis 2010.

Les données communiquées par la BAM ne sont pas désagrégées selon le milieu de résidence et le sexe, mais par région. Ceci peut nous donner une idée sur le milieu rural (régions rurales) mais ne peut nous renseigner sur l'accès pour les femmes<sup>58</sup>. L'inclusion financière reste assez faible en général au Maroc (57% pour le taux de bancarisation), sauf dans les grandes régions urbanisées comme le Grand Casablanca, Rabat Salé Zemmour Zaer, Oued Dahhab El Gouira et l'Oriental, où les taux de bancarisation sont supérieurs à 70%. Cette inclusion financière est probablement encore plus faible pour les femmes rurales dont les conditions d'inégalité avec les hommes décrites ci-dessus (analphabétisme, inégalités dans l'accès aux ressources, etc.) ne peuvent qu'avoir un impact négatif pour leur accès aux ressources financières formelles.

Les données de Global Findex : Global Financial Inclusion Data base<sup>59</sup> le montrent :

- La proportion des femmes âgées de plus de 15 ans détenant un compte dans une institution financière formelle était en 2011 de 26,68%, contre 52,04% pour les hommes.
- La proportion des femmes âgées de plus de 15 ans ayant eu recours à un crédit l'année passée dans une institution financière formelle était de 3,6% pour les femmes et 4,3% pour les hommes.
- Par contre pour l'épargne, quelque soit sa nature, 27,6% des femmes ont une épargne (dont on ne sait pas le montant), alors que pour hommes et femmes ce taux atteint 30,4%.

Une récente enquête portant sur le milieu urbain et rural réalisée dans la Région de Rabat Salé Zaer Zemmour relève que : la part des hommes responsables du remboursement d'un crédit est de 82.3% et celle des femmes est de 17.7%. Un crédit dont le responsable est un homme a une valeur moyenne de l'ordre de 53 488.90 DH. Pour les femmes, cette moyenne est relativement basse, de l'ordre de 17 876.05 DH.<sup>60</sup> Les informations qualitatives recueillies lors des entretiens avec les femmes bénéficiaires du micro crédit en milieu rural relèvent que aucune femme n'a de compte dans une institution financière car, disent elles, « elles préfèrent avoir leur argent disponible à tout moment en cas d'un événement imprévu ».

58 A partir des Tableaux communiqués par la Direction de la Supervision bancaire suite à notre demande

59 [www.worldbank.org/globalfindex](http://www.worldbank.org/globalfindex)

60 ADFM : les écarts de genre dans les ressources et dépenses des ménages : quelle autonomie économique pour les femmes ? Cas de la région Rabat Salé Zemmour Zaer Enquête auprès des ménages octobre 2012 Présentation au séminaire du 29 avril 2013 organisé par ADFM et Collectif 95 Maghreb Egalité à Hôtel Ibis Agdal

*b. Vu leurs conditions (analphabétisme, exclusion financière ...), l'écrasante majorité des femmes en MR ne peuvent recourir qu'au micro crédit dont l'essor a été très important ces dernières années surtout en milieu rural. C'est l'offre qui s'adapte le mieux en théorie à leurs conditions et besoins, mais il existe aussi de nombreuses coopératives féminines en milieu rural auxquelles les femmes recourent pour l'obtention d'un crédit. L'accès des femmes rurales au micro crédit*

Dans quelle mesure les femmes rurales bénéficient-elles de micro crédits, pour quel type d'activité, dans quelles conditions ? <sup>61</sup>. Quelles sont les avancées, l'impact sur leur quotidien, les obstacles et les paroles de femmes à ce sujet ?

- *Le secteur de la micro finance au Maroc*

Le secteur marocain de la micro finance est un secteur très dynamique, reconnu comme un champion du microcrédit dans la région, servant ainsi plus de 40 % des clients dans le monde arabe. Il est relativement diversifié avec 13 associations de microcrédit « AMC » : 4 grandes AMC d'envergure nationale (Al Amana, Fondation Banque Populaire Micro Crédit, Fondation pour le Développement local et le Partenariat, ARDI), 3 AMC ont une couverture régionale (Association Marocaine Solidarité Sans Frontières / Micro-crédit, INMAA, Al Karama), 5 AMC se veulent des associations locales (Fondation du Nord, ATIL, Ismaïlia, Tawada, AMOS) ; et la dernière en date ((BabRizkJameel /BRJ 2010) qui cherche à se positionner principalement en milieu rural avec une ambition nationale. Le taux de couverture de la population concernée est estimé à 60% dans les zones urbaines et près de 40% dans les zones rurales. Les AMC sont implantées pratiquement dans toutes les régions du pays et notamment là où le taux de pauvreté est élevé. <sup>62</sup> Les prêts distribués, depuis le démarrage de leurs activités, ont profité à 55,3% aux femmes et à 46,9% pour les tranches d'âge situées entre 30 et 49 ans. Le milieu urbain a concentré 63,6% des prêts distribués, contre 36,4% pour le monde rural.



M. Abdelouahad LAABID

M. Youssouf RAMI

M. Anass SGHILLAR

61 Plusieurs sources ont été utilisées à ce sujet :  
 FNAM : <http://www.fnam.ma/>  
 Portail de la micro finance <http://www.lamicrofinance.org/>  
 Centre Mohamed VI de soutien à la micro finance solidaire  
<http://www.cm6-microfinance.ma/fr/index.aspx>  
 Données communiquées par Al Amana et ARDI

62 Centre Mohamed VI de soutien à la micro finance solidaire : livre blanc du micro crédit au Maroc Octobre 2012

Les indicateurs disponibles dans les sites des IMC (FNAM, Al Amana, Fondation Mohamed VI, etc.) ne sont pas élaborés selon le milieu de résidence et le sexe. Il existe juste la différenciation entre milieu urbain, périurbain et rural pour l'ensemble des 2 sexes et la part des femmes clientes quelque soit le milieu de résidence. Les AMC dont les objectifs sont le développement du micro crédit en MR et une plus grande participation des femmes sont peu nombreuses et n'ont qu'une infime part dans le marché : ARDI (12,81% du marché), INMAA (0,72%), AMOS (0,34%), TAWADA (0,11) et AIMC (0,13%)<sup>63</sup>.

- *La part des femmes bénéficiaires à Al Amana*

Comme le montrent les données du tableau ci-dessous, la part des femmes bénéficiaires du micro crédit est importante : le nombre de prêts actifs pour les femmes représente 47,6% des prêts en 2005 et 40,9% en 2012. Cette répartition est très inégale en milieu rural où, en 2012, 24,5% seulement des prêts concernent les femmes (contre 75,5% pour les hommes), alors qu'en milieu urbain, cette part est de 48,8% (contre 51,2%).

**Tableau XII : Répartition des prêts actifs d'AL Amana selon le milieu de résidence et le sexe**

	<b>Prêts actifs 2007</b>	<b>Prêts actifs 2012</b>	<b>% 2007</b>	<b>% 2012</b>
<b>F</b>	<b>229169</b>	<b>125788</b>	<b>47,6</b>	<b>40,9</b>
<b>Rural</b>	47794	24550	32,5	24,5
<b>Urbain</b>	181375	101238	54,3	48,8
<b>H</b>	<b>251685</b>	<b>181486</b>	<b>52,4</b>	<b>59,1</b>
<b>Rural</b>	99164	75479	67,5	75,5
<b>Urbain</b>	152521	106007	45,7	51,2
<b>Total général</b>	<b>480854</b>	<b>307274</b>		

Source : A partir de la base de données communiquée par Al Amana

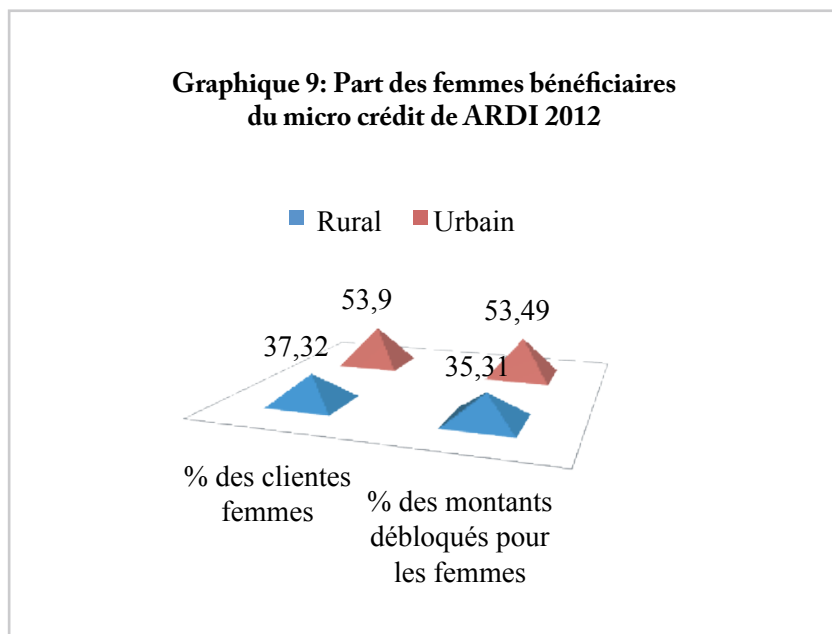
Concernant les encours, on retrouve les mêmes inégalités dans l'accès au micro crédit en milieu rural et entre hommes et femmes. Quant aux activités principales financées par le micro crédit en milieu rural, elles sont différentes selon le sexe : pour les femmes, les activités les plus importantes sont : le commerce (38,94% du total des prêts contre 33,8% pour les hommes), l'agriculture (31,14% contre 46,88% pour les hommes) et l'artisanat (26,02% contre 3,64% pour les hommes). La part des prêts consacrée aux services est très faible pour les femmes (2,51% contre 13,75% pour les hommes).

63 FNAM : <http://www.fnam.ma/>



- *La part des femmes bénéficiaires de ARDI*

La fondation ARDI créée en 2001 a pour origine le lancement par la Direction du financement de l'agriculture au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc (CAM) d'initiatives pilotes visant le financement des activités génératrices



de revenus de femmes d'agriculteurs vivant en milieu rural. C'est ainsi que 78% de ses agences sont en milieu rural, et que les prêts accordés ont financé les activités agricoles et d'élevage à hauteur de 63%. Pour les femmes, ce sont toujours les activités traditionnelles qui dominent : petit élevage domestique, volaille, lapins, artisanat. Les prêts solidaires s'élèvent à 94% du total des prêts. Le taux d'intérêt s'élève à 2% par mois, soit 24% par an<sup>64</sup>. Même si ARDI a pour cible le milieu rural, le nombre de clients dans ce milieu ne représente que 41,7%. En milieu rural elle n'est que de 37,3% (36,1% en 2005). Ceci montre le faible accès des femmes rurales au micro crédit par rapport aux hommes et par rapport aux femmes en milieu urbain.

**Tableau XIII : Part des femmes bénéficiaires du micro crédit de ARDI 2012**

	% des clientes femmes	% des montants débloqués pour les femmes
<b>Total</b>	44,19	43,35
<b>Rural</b>	37,32	35,31
<b>Urbain</b>	53,9	53,49

Source : à partir de la base des données communiquées par ARDI

64 - Présentation ARDI : quelle stratégie pour 2017 (sans date et lieu)  
- Entretien avec Mme Bodach Malika, Directrice Audit et Contrôle Interne de la Fondation ARDI

- *La part des femmes bénéficiaires de TAWADA*

Tawada est une petite AMC née en 2009. Elle détient seulement 0,11% du marché en 2010 (contre 0,05% en 2009) et en une année seulement a doublé sa clientèle (431 à 921 clients). Le nombre de bénéficiaires était en 2009 (année

**Un seul mot d'ordre pour TAWADA : lutter contre la pauvreté**

*L'intégration de Tawada dans un milieu déjà bien représenté s'est effectuée dans un contexte quelque peu mouvementé marqué par une augmentation sans précédent des impayés dans le microcrédit et une baisse de productivité. Mais cela n'a affecté en rien l'enthousiasme de ses responsables pour qui l'arrivée en ce moment de crise représente au contraire un atout. Un de ses responsables a déclaré récemment: « nous avons retenu la leçon pour nous permettre un départ sur de bonnes bases. Les problèmes que connaissent actuellement les autres associations sont liés à une course au bénéfice. Notre objectif à nous est de ne garder en tête qu'une seule motivation : lutter contre la pauvreté et éviter le surendettement ».*



*Membre de la Fédération nationale des associations de microcrédit (FNAM), Tawada participe également à la mission d'uniformisation des bases de données des AMC marocaines, notamment en ce qui concerne les ratios prudentiels. Tawada a ouvert quatre nouvelles antennes dans les régions de Khémisset, Khénifra et Oulmès et n'exclut pas de développer de nouveaux partenariats. Des contacts sont déjà noués avec le Fonds Jaïda (CDG) et des associations pour handicapés dans le cadre du financement d'activités génératrices de revenus.*

d'ouverture) de 431 clients dont 157 femmes et 274 hommes, soit 36,4% de femmes. En 2012, Tawada a 1670 clients dont 700 femmes et 970 hommes, soit 42% de femmes. C'est le taux le plus élevé de femmes bénéficiaires du micro crédit en MR par rapport aux autres AMC. Cette nouvelle et petite AMC a réalisé des résultats significatifs pour les femmes en milieu rural, ce qui interpelle les acteurs concernés pour lui apporter un appui afin qu'elle puisse couvrir plusieurs régions et avoir plus de bénéficiaires, mais aussi pour encourager la création d'autres AMC spécifiques pour le milieu rural. Les activités principales des femmes sont le petit élevage, le commerce et, dans une moindre mesure, l'artisanat.

**c. L'impact et le contrôle du micro crédit alloué aux femmes rurales**

Une enquête récente sur les besoins financiers et non financiers des clients des AMC réalisée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Micro finance Solidaire a permis de relever que 93% des bénéficiaires interviewés ont confirmé l'existence de changements positifs, après avoir bénéficié du (ou des) microcrédit (s): augmentation des revenus (79%), développement de l'activité (62%), amélioration du niveau de vie (58%), aménagement du logement (18%), etc. Par contre, pour le milieu rural seulement, il semble que l'impact

ne soit pas aussi positif. Ainsi l'étude portant sur « l'évaluation de l'impact du microcrédit en zone rurale au Maroc »<sup>65</sup> qui concerne les micro crédits prêtés par AlAmana relève que:

- la participation en milieu rural est faible et orientée en grande partie vers la consommation.
- Une participation inégale des femmes et le faible impact sur les relations de genre. En milieu rural et plus particulièrement dans les zones de montagne, le rôle économique et financier des femmes est extrêmement limité et les normes sociales locales les empêchent d'avoir accès au microcrédit, ce que confirment les données quantitatives. Le poids des femmes (en nombre et en pourcentage) est nettement plus fort dans les zones périurbaines que dans les zones de montagne.

D'après les entretiens effectués avec les femmes bénéficiaires en milieu rural dans deux zones différentes sur le plan géographique (FG), l'impact semble plutôt positif sur les revenus des ménages mais avec plusieurs limites.



En conclusion, et à partir des observations qualitatives relevées, mais qui ne sont pas représentatives de toutes les femmes bénéficiaires du micro crédit au Maroc, on peut dire en général que les femmes ont le pouvoir de contrôle du micro crédit et elles décident seules de ce qu'elles veulent en faire, ce qui traduit une relative autonomie économique des femmes. « Ici dans notre région, ce sont les femmes qui sont responsables de tout et font tout : vont au souk, s'occupent des enfants travaillent, etc. « Les hommes déposent de l'argent et ne font rien ». Mais si le micro crédit permet d'augmenter les revenus des ménages, il a impact négatif sur les femmes :

65 AFD : Evaluation de l'impact du microcrédit en zone rurale au Maroc. Série d'analyse d'impacts Numéro 7 Mars 2012

*ATTAWFIQ MICRO-FINANCE est une association à but non lucratif créée par le Groupe Banque Populaire, après avoir obtenu l'agrément par décret ministériel du 1er mars de l'an 2000. Il est constitué, à fin Septembre 2013, de 380 branches opérationnelles disséminées à travers le territoire national, 224 au niveau Urbain et 156 au niveau Rural*



*Elle s'est fixé comme finalité d'aider les femmes et les hommes à devenir indépendants financièrement, a réussi à promouvoir le microcrédit dans les zones rurales enclavées, grâce à ses produits novateurs ayant pour objectif le soutien des activités génératrices de revenus dans le monde rural. Le deuxième parti remporte est le respect de la non discrimination entre les femmes et les hommes.*

*La Fondation ATTAWFIQ a œuvré pour faire participer ses clients Hommes et Femmes dans les sélections de plusieurs prix et concours (Sanabel, Grameen Jameel, Microentrepreneurships awards organisés par PlanetFinance et Centre Mohamed VI de Solidarité, Symposium International de la micro Finance).*

*Cette action vise à récompenser et encourager les clients. Grâce aux prêts accordés, les clientes sont devenues des responsables d'entreprise(s) dont elles ambitionnent la croissance. Elles ont su acquérir de l'expérience, nouer et mettre à profit des relations avec des clients et des fournisseurs. Elles ont des idées très claires d'actions qu'elles doivent mener pour accroître la dimension de leur activité. Elles font preuve de réelles capacités de gestion et décident seule des orientations dans leur entreprise, devenant ainsi plus autonomes.*

*Chaque année, plusieurs clients et clientes ont été primés dans différentes catégories: Meilleur Projet Innovant, Meilleur Projet de Développement Durable ou Protection de l'environnement, Meilleure entrepreneuse de l'année, etc.*

- Puisqu'il ne permet pas l'épargne et l'investissement qui pourraient libérer les femmes du crédit (dépendance du crédit) dont le coût est très élevé (plus élevé qu'en milieu urbain soit 2,5% par mois ce qui revient à 30% par an)
- Puisqu'il ne change pas les rapports sociaux entre hommes et femmes : il augmente la charge de travail des femmes et fait baisser la participation financière des hommes qui continuent à détenir le pouvoir dans la famille.
- Puisque ce micro crédit est alloué sans offre de produits non financiers (formation, appui à la commercialisation etc.) .

#### *d. Les coopératives féminines en milieu rural*

Les coopératives féminines en milieu rural (14% des coopératives)<sup>66</sup>, n'ont accès ni au micro crédit (la loi sur le micro crédit ne le permet pas), ni aux ressources des banques classiques qui exigent des garanties que les femmes ne possèdent pas. Elles bénéficient de l'aide de l'Etat (INDH) ou de dons internationaux<sup>67</sup>. La réussite des coopératives féminines en milieu rural marocain est citée en exemple dans de nombreux rapports internationaux. C'est pour cela qu'il s'agit de les encourager et de les renforcer en leur donnant accès à des ressources financières à des conditions avantageuses.

66 <http://www.odco.gov.ma/>

67 Entretien avec M. LaabidAbdelwahed ODCO

### Le saviez-vous?

Selon l'OIT, les coopératives constituent une forme importante d'entreprise durable pour les femmes dans les zones rurales. Lorsque les coopératives adoptent des pratiques sensibles aux questions de genre, elles peuvent renforcer l'autonomisation, la voix et la représentation des femmes dans la prise de décisions, mettre à leur disposition un réseau d'affaires, améliorer l'accès aux marchés et aux services, facilitant ainsi les économies d'échelle. La faiblesse des taux de propriété foncière chez les femmes peut entraver leur accès aux actifs financiers nécessaires à la création d'une entreprise. Les informations disponibles suggèrent que moins de 20 % des propriétés foncières agricoles des pays en développement sont exploitées par des femmes (10 % en Afrique de l'Ouest et du Centre, au Proche-Orient et en Afrique du Nord).





## Un terroir, des produits et des femmes

*Fatima Amehri est fière de l'Union des coopératives féminines d'argane et produits agricoles (UCFA) dont elle est la Présidente, malgré son jeune âge. L'UCFA constitue un bel exemple de réussite qui illustre bien la détermination des femmes rurales à valoriser leur environnement, exploiter et développer leur savoir faire, se positionner en tant que productrices et actrices de développement à part entière et contribuer au développement de leurs régions. Créée en 1999, elle compte 22 coopératives adhérentes et 1200 femmes membres. Ses objectifs sont essentiellement : la mutualisation des charges et la réduction des risques, tout en assurant une meilleure garantie de production et de promotion des produits de ses membres, une plus grande ouverture sur l'étranger et un pouvoir de négociation accru.*



*En quelques années seulement, l'UCFA a réussi à renforcer sa part de marché et à mieux se positionner sur les marchés internationaux porteurs (le Golfe, l'Europe et le Canada). Tout en étant engagée dans le développement de produits dérivés d'argane et la poursuite de nouvelles cibles, elle accorde une grande importance au volet social (appui aux adhérentes pour améliorer l'approvisionnement en matière première, formations en gestion des petits projets et des coopératives, appui et sensibilisation à la couverture sociale, etc.). Malgré ce succès, l'UCFA a des difficultés provenant surtout du monopole exercé par les multinationales (plus de 50% de la production destinée à l'exportation), difficulté d'accès au crédit (taux élevés, statut juridique des coopératives, etc.). L'UCFA reste toutefois la coopérative de productrice d'argane la plus prisée par les médias nationaux et internationaux (ARTE, Aljazeera, France 2, TF1, Vox, ZDF, etc.).*



## Témoignage...

### Le microcrédit et les femmes rurales au Maroc : L'expérience d'Al Amana

**M. Fouad Abdelmoumni**

- Ancien Directeur général d'Al Amana, plus grande institution de microcrédit en Afrique du Nord
- Ancien Président de Sanabel, réseau des institutions de microfinance de la région Arabe.



*Approché par la CEA/ Bureau régional pour l'Afrique du Nord qui a lancé et coordonné cette étude intitulée « Améliorer l'accès au financement pour renforcer l'autonomisation des femmes rurales en Afrique du Nord: Bonnes pratiques et leçons à tirer », M. Fouad Abdelmoumni a été prompt à contribuer à cette initiative en y apportant un témoignage personnel sur l'expérience d'Al Amana dont il a été le Directeur général depuis sa création en 1997 jusqu'à juin 2010. Dans ce témoignage, M. Abdelmoumni esquisse une évaluation succincte et sans complaisance des acquis et des limites de l'expérience d'Al Amana en matière de « féminisation » de l'accès au micro crédit comme source de financement. Il y fait aussi la lumière sur les différents aspects liés tant à la problématique du genre qu'à la thématique, objet de cette publication ; et en analyse les vrais enjeux pour les femmes rurales, comme pour les sociétés de la région.*

*Je garde des souvenirs marquants de ma première visite d'identification des besoins de financement des populations rurales. C'était en 1997. J'étais allé avec un collègue en tournée sur le flanc sud du Grand Atlas, dans les hameaux des régions entre Ourzazate et Errachidia. Ces hameaux étaient à des heures de marche à pied ou à dos de mulet de la plus proche piste digne de ce nom. Le temps était au printemps, et les amandiers exposaient partout une merveilleuse floraison. Et comme c'était la période de l'Aid El Kébir, la fête majeure pour les populations marocaines, les hommes dont la majorité avait émigré vers les villes de l'intérieur du pays ou vers l'étranger se retrouvaient aux villages, drapés dans leurs plus beaux habits.*

*Ce genre de périple permet de se rendre compte du caractère inexorable de l'exode rural, vu la pauvreté du cadre de vie, notamment en termes d'infrastructures, de routes et de services économiques,*

*sociaux et culturels. Mais ce qui m'a frappé plus encore à cette occasion a été la surexploitation des femmes dans l'ensemble des activités domestiques et économiques. Évidemment, les corvées liées à la préparation de la nourriture et à l'hygiène et l'habillement de chaque maison leur incombaient, et elles étaient aggravées par la corvée d'eau et de bois. S'y rajoutait pendant cette période la double contrainte de la fête et de la présence des hommes du douar, qu'il convient de servir en maîtres. Et même en cette occasion, les femmes continuaient de vaquer en outre à leurs activités de petit élevage, de maraîchage et de production artisanale.*

*J'ai provoqué un fou rire collectif lorsque j'ai demandé à une assemblée d'hommes, constituée essentiellement de jeunes désœuvrés se plaignant du manque d'opportunités de travail dans le terroir, pourquoi ils ne se mettaient pas à des activités auxquelles les femmes se consacraient, telles le tissage des tapis. Le fou rire devait surtout masquer la gêne face à mon manque de respect, puisque j'osais suggérer que des hommes s'adonnent à des activités « féminines ».*

*Le caractère perçu comme subalterne et dévalorisant des activités artisanales n'empêchait pourtant pas que les hommes veillent à en garder la maîtrise. Quel que soit son âge et son rang (père, mari, frère, fils...), il revenait de droit à l'homme du foyer de vendre le produit fini, le plus souvent au marché hebdomadaire de la région. Les femmes ne savaient même pas quels étaient les coûts et les marges, de telle sorte qu'elles ne pouvaient qu'admettre la maigre obole que leur homme leur concédait suite à chaque vente. À l'évidence, la division du travail – entre la production assurée par la femme et la finance et la mise sur le marché revenant à l'homme – permettait de faire durer la situation de domination basée sur le genre ; et casser cet équilibre pouvait contribuer à permettre une nouvelle conformation des rapports sociaux, à côté de l'accès balbutiant – à l'époque – des filles et des femmes à l'éducation, à l'information et au statut de citoyennes.*

*L'offre de microcrédit qu'a apportée l'association Al Amana (<http://www.alamana.org/>) visait fondamentalement la satisfaction du besoin d'apport de fonds additionnels aux activités génératrices de revenus de tous actifs indépendants. Mais elle avait implicitement la prétention de catalyser la remise en cause, au moins partielle, de la situation de dépendance et d'exploitation dont souffraient les femmes. L'offre de microcrédit a été annoncée comme indiscriminée*

*entre femmes et hommes, mais le service aux femmes a été encouragé par un système sensible au genre de primes de production aux agents de crédit.*

*Il n'y a pas eu d'analyses suffisamment élaborées, outillées et étalées dans le temps et l'espace pour prétendre tirer des conclusions scientifiques sur les impacts du microcrédit sur la problématique du genre en milieu rural. Les données « anecdotiques » permettent toutefois de constater que la maîtrise des processus économiques par la femme a permis qu'elle s'autonomise significativement dans sa gestion de ses activités et qu'elle parvienne à capter une part nettement plus importante du produit de son labeur. Cela a été lié au fait que l'institution prêteuse exigeait de traiter directement et personnellement avec la personne porteuse du projet, qu'elle soit personnellement responsable du prêt et de son remboursement, qu'elle vienne défendre son projet en démontrant sa rentabilité par sa connaissance des éléments de calcul des charges et des produits prévisionnels, et qu'elle reçoive le décaissement en mains propres et sans tutelle aucune.*

*Certaines informations concernant les femmes clientes du microcrédit ont fait état d'une capacité de possession plus grande, et certainement d'une influence plus prononcée sur les choix d'affectation des ressources du foyer. D'autres ont fait état de tensions au sein de certains couples, vu que les femmes ne se laissaient plus faire aussi aisément qu'auparavant, grâce à l'autonomie financière acquise à l'égard d'hommes qui, parfois, avaient des comportements parasitaires, voire prédateurs, par rapport à la famille dans laquelle la femme tenait la place axiale. Certains échos ont même fait état de l'aggravation des violences physiques au sein de certains couples, et de cas de divorces auxquels le renforcement du statut de la femme ne serait pas étranger.*

*L'association AlAmana a connu une maturation de son intervention qui ne s'est pas faite du jour au lendemain. Elle a adopté une stratégie d'expansion par cercles concentriques, en partant des métropoles et s'étendant ensuite vers les villes moyennes, puis le rural dense, avant de s'étendre vers le rural enclavé et à faible densité d'habitation, avec pour objectif la parité entre clientèle rurale et urbaine et celle entre femmes et hommes. En 2008, vers la fin de la période où j'ai assuré la direction générale de cette institution, les clientes femmes dans le monde rural étaient au nombre de 45.000, soit même pas un dixième de la clientèle totale (480.000), mais la tendance était bonne et les avancées soutenues.*

*Parmi les projets portés par les femmes rurales et soutenus par le microcrédit, plus de la moitié était liée au petit élevage (bovins et ovins, vaches laitières, commerce de bétail...). Venaient largement derrière les activités commerciales et artisanales, avec une part significative dans la production de tapis. Il convient de signaler qu'Al Amana ne faisait qu'accompagner et valider les projets présentés par les clientes et clients du microcrédit, et qu'elle n'avait absolument pas la prétention d'indiquer ou d'imposer un choix de projets, ni de les délester d'un quelconque attribut de leur responsabilité pour leurs activités productives.*

*Avec la croissance forte que le microcrédit a connue pendant la décennie 2000, a prévalu un discours qui a voulu en faire une alternative à la responsabilité de la communauté nationale et internationale dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et le chômage. Ce discours a fait plus de mal que de bien, y compris aux institutions de microfinance, qui ont du faire face à des attentes au dessus de leurs capacités.*

*A l'évidence, le microcrédit n'a pas été une panacée permettant de traiter les problèmes de fond que les populations concernées enduraient et continuent de subir. La contribution et l'influence de ce service sur le développement du capital humain et social ainsi que sur la réduction des disparités économiques entre les hommes et les femmes sont limitées et lentes. Son incidence sur les services de base (infrastructures, écoles, hôpitaux...) est pratiquement invisible.*

*Il n'empêche qu'aujourd'hui, le microcrédit est arrivé à maturité dans l'essentiel des régions où il s'est investi, et il semble qu'il a réellement permis d'améliorer relativement les revenus d'une très vaste majorité des populations qui en ont bénéficié, et qu'il ait permis une meilleure maîtrise de leurs projets et environnements par les porteuses et porteurs de projets. Et les perspectives sont prometteuses, avec l'introduction récente de services d'assurances et de transfert de fonds, couplée aux efforts de mise en place de services d'épargne et de banque électronique. **L'expérience mérite certainement d'être étudiée, appuyée, diversifiée, ajustée et dupliquée.***





Jeune algérienne en tenue traditionnelle

## Le cas de l'Algérie

### A. Contexte national

Sur le plan économique, le pays a enregistré en 2012, une croissance de 2,5 %, mais le déficit budgétaire s'est creusé pour s'établir à 3,3 % du produit intérieur brut (PIB) en du fait de la poursuite de la politique budgétaire expansionniste initiée depuis 2011 pour répondre à la forte demande sociale en matière de pouvoir d'achat, d'emplois et de logements. L'Algérie compte 1246 agences bancaires, soit 1 guichet pour 25 000 habitants avec 33,2 % des dépôts des ménages. Les crédits aux ménages ne représentent que 8 % du total des crédits octroyés. Le taux de chômage au niveau national est à 10 % (à septembre 2011), 10,6 % en milieu urbain et 8,7 % en milieu rural, avec une prédominance du chômage féminin (30,5%). Les dépenses sociales consenties annuellement par l'État au profit des catégories défavorisées représentent près de 12 % du PIB et ont permis l'atteinte de l'OMD1 avant la date butoir de 2015. Quant à l'OMD3 sur l'autonomisation des femmes, il n'est pas encore atteint dans sa composante relative à la proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole. Néanmoins, la part des femmes élues dans l'assemblée nationale est de 31,4% suite à un amendement de la Constitution du pays et d'une loi organique s'y rapportant ; et le taux brut de scolarisation est de 78% à prédominance féminine. L'indice de développement humain pour 2013 classe l'Algérie à la 93<sup>ème</sup> place, dans la catégorie à développement humain élevé.

### B. Les femmes dans le monde rural en Algérie

Malgré les efforts notables de l'amélioration de la vie des citoyens (nes) en zone rurale par de grands investissements visant le désenclavement de ces régions et l'atténuation des disparités régionales, des différences notables demeurent. Ainsi, bien que les femmes rurales ne représentent pas un groupe de population homogène, elles ne représentent que 10% des femmes actives. Sur le plan de l'habitat, elles vivent dans près de la moitié des cas dans des maisons individuelles et l'habitat précaire ne représente que 6,7% en zone rurale (2/3 des communes se situent au Nord du pays). 97,6% des ménages sont raccordés au réseau électrique en zone rurale mais peu au gaz naturel (7,7%). L'utilisation du charbon de bois reste marginale (1,2%) car c'est le gaz en bouteille qui est le combustible des régions rurales (89,1%). L'accès à l'eau est de 81,6% en zone rurale. Les corvées d'eau et de bois ne sont pas courantes en zone rurale pour les femmes. Bien que de nombreuses jeunes filles rurales diplômées commencent à apparaître, l'analphabétisme touche 41,3% des femmes en zone rurale (supérieur au taux national qui est de 28,3%). En termes d'activité, 68% des industries extractives sont implantées dans le rural, mais les activités immobilières et financières y restent très faibles, respectivement 1,8% et 3,5%.

47% des femmes vivant sur l'exploitation agricole sont occupées dans l'agriculture et 13,3% d'entre-elles travaillent hors exploitation. Le dernier RGA montre que 3,8% des femmes gèrent des exploitations en hors sol (élevages) et que les 4,1% qui gèrent des exploitations agricoles sur des superficies de 0,1 et 5 ha sont pour la plupart analphabètes (85%).

### C. Les politiques de développement et la dimension genre

L'Algérie a consacré l'égalité des sexes dans son texte fondamental, la Constitution, et a renforcé le principe de l'autonomisation des femmes, notamment dans le domaine de la prise de décision politique par un amendement en 2008, l'article 31bis, qui a été soutenu par une loi électorale des quotas (plus de 30% des femmes parlementaires). Le pays est signataire de l'ensemble des conventions internationales et régionales relatives à l'EHF, parfois avec des réserves à l'instar des pays du Maghreb sur le plan de : la lutte contre les discriminations envers les femmes, du travail, des droits civils, etc. L'Algérie s'est dotée d'institutions chargées des questions de femmes et de genre soit : un Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition féminine, un Conseil National de la Famille et de la Femme, un Observatoire de l'Emploi Féminin et une Commission nationale de la Femme Rurale. Des mécanismes soutiennent ces institutions notamment : la stratégie nationale d'intégration et de la promotion de la Femme et son plan d'action (PANPIF 2010-2014), la Stratégie nationale de la famille (SNAFAM), la stratégie nationale de lutte contre les violences fondées sur le genre et un projet en cours pour l'institutionnalisation du genre au niveau des ministères à travers les points focaux genre. Le code pénal condamne le harcèlement sexuel depuis 2004.

Le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels conduit un programme important et ambitieux pour les femmes avec des interventions qui accompagnent les femmes dans l'emploi et la création d'activités, en particulier celles des zones rurales. Le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH) a initié plusieurs programmes nationaux en faveur des femmes, dont la santé maternelle et infantile, la santé de la reproduction et le planning familial. Le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR) développe des Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) selon une approche territoriale et participative. Les femmes sont intégrées dans un tel programme en tant que membre d'un ménage rural et sont censées recevoir les bénéfices d'un PPDRI au titre de la famille à laquelle elles appartiennent.

Les financements disponibles en Algérie peuvent être classés en deux grandes catégories : les financements sous forme de subventions de l'Etat et les financements d'aide ou de création à l'emploi représentés par différents dispositifs : AFS, IAIG, PPDRI, projet des 10 000 élevages, et de crédit (ANGEM,



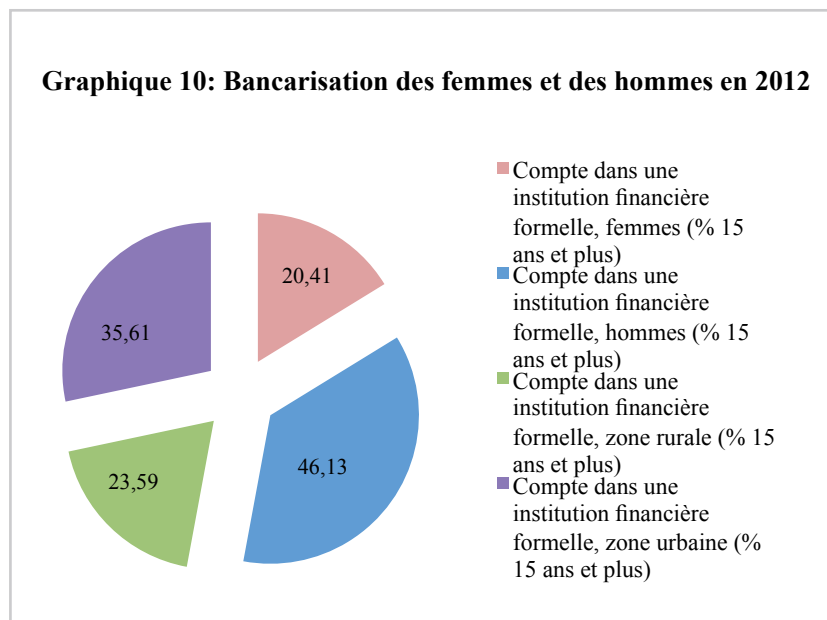
ANSEJ, CNAC, FNDIA etc.). La création d'emploi bénéficiera de 350 milliards de dinars algériens sur le programme quinquennal (2010-2014). Les différents dispositifs sont disponibles au niveau des 48 wilayas du pays.

#### D. Accès et contrôle des femmes rurales Algériennes aux ressources financières

Nous comprendrons l'intégration d'une perspective de genre dans notre examen comme étant l'étendue de l'accès des femmes rurales aux financements et les difficultés qu'elles rencontrent en comparaison avec les hommes, à partir d'une analyse des différents mécanismes existants. On entendra par financements tant les subventions de l'Etat que les différents crédits. Ainsi seront présentés quelques résultats des stratégies, programmes ou projets, désagrégés par sexe (quand les données sont disponibles) afin d'examiner l'accès des femmes aux différents dispositifs financiers.



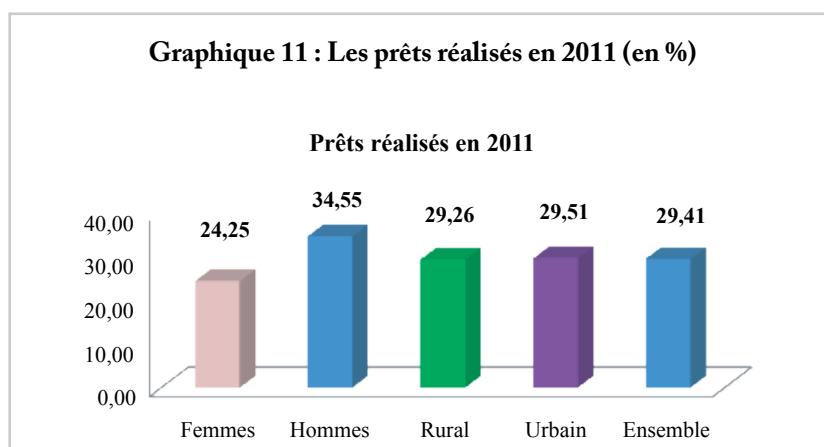
#### Les femmes et les institutions financières formelles<sup>68</sup>



Dans ses statistiques relatives au genre<sup>69</sup>, la Banque Mondiale, établit des données par pays concernant les structures économiques, la participation à des activités productives et l'accès aux ressources. Pour l'Algérie, les indicateurs

68 La Banque Mondiale établit des indicateurs qui représentent un pourcentage des plus de 15 ans

69 [http://databank.worldbank.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx?source=gender-statistics#c\\_e](http://databank.worldbank.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx?source=gender-statistics#c_e)



pour l'année 2012 montrent que les femmes sont moins «bancarisées» que les hommes. Ainsi, 20,41% des plus de 15 ans questionnées ont un compte dans une institution financière formelle<sup>70</sup> contre 46,13% pour les hommes. Dans le monde rural, le total des hommes et des femmes ayant accès à un compte bancaire ne représente que 23,59%.

Les comptes sont surtout destinés à recevoir des paiements gouvernementaux (pensions, retraites) ou des salaires, pour les femmes et les hommes. Les hommes utilisent aussi leurs comptes pour les transactions et les affaires.

En 2010, près de 30% des répondant(e)s de plus de 15 ans ont déclaré avoir contracté un prêt, sans grande différence entre les zones rurale et urbaine, mais une légère diminution pour les femmes (24,25%).

Pour ce qui est de l'origine des prêts et comme le tableau suivant l'indique, que ce soit pour les femmes ou pour les hommes en milieu rural ou urbain, c'est le prêt informel qui domine, à savoir le recours à des amis ou de la famille (ce qui permettrait aux emprunteurs/trices d'éviter le *Riba*, c'est-à-dire les intérêts des prêts qui sont prohibés par l'Islam).

**Tableau XIV : Source de l'emprunt**

% des plus de 15 ans	Prêt d'une institution financière l'année écoulée	Prêteur privé	Prêt par la famille ou les amis	Prêt par facilité de paiement en magasin
<b>Hommes</b>	2,51	1,80	28,72	3,84
<b>Femmes</b>	0,49	1,36	20,95	2,43
<b>Zones Rurales</b>	2,62	0,99	23,37	4,13
<b>Zones urbaines</b>	1,25	1,72	25,23	2,92
<b>Ensemble</b>	<b>1,50</b>	<b>1,58</b>	<b>32,33</b>	<b>3,13</b>

70 On entend ici par institution financière formelle, une banque, une banque mutualiste, une autre institution financière (par exemple, une coopérative, une institution de micro finance) ou le bureau de poste.



Dans le cadre de la création d'emploi, l'Algérie a mis sur pied trois dispositifs majeurs: CNAC, ANSEJ et ANGEM qui ont donné des résultats appréciables où les femmes sont représentées, même si elles restent encore - dans la plupart des cas - bien moins nombreuses que les hommes.

Au-delà du crédit, l'ANGEM surtout tend à fournir des services de plus en plus larges à ses

bénéficiaires, comme des mesures d'accompagnement basées sur le counseling les formations techniques ainsi que les avantages fiscaux.

Les femmes sont un public cible privilégié, y compris les femmes du rural et des zones désertiques. Environ 60% des bénéficiaires sont des femmes qui, dans la quasi-totalité des cas, exercent leurs activités à domicile.

Les microcrédits des femmes sont surtout dans le mode de prêts non rémunérés (PNR) pour achat de matières premières (62,49%), selon le bilan des financements par genre et par programme 2005-2012 ; alors qu'elles ne sont que 31,62% dans le financement triangulaire qui fait intervenir une banque. Il y a une « féminisation » du PNR au détriment de la vraie autonomisation des femmes par le financement triangulaire. Les crédits en zone rurale représentent environ 27% des crédits avec toujours cette proportion de 60,5% de femmes par zone et par rapport au total des crédits accordés comme le montre le tableau ci-après.



Zones	Nombre total des financements	Nombre de femmes financées
<b>Rurale</b>	125.050	75.733
<b>Urbaine</b>	326.558	197.771
<b>Total</b>	<b>451 608</b>	<b>273.504</b>

Source : ANGEM 2012

Les différents dispositifs, qu'ils représentent des subventions ou des aides à l'insertion ou à la création d'emploi, ont eu des résultats appréciables sur les femmes au cours des dernières années. Ces résultats sont la plupart du temps désagrégés par sexe, ce qui est utile pour avoir une idée de l'accès aux financements des femmes. Les données en fonction de la zone d'habitation (urbain/rural) sont, par contre, encore peu disponibles. Cependant, la proportion des dispositifs ayant permis la

création d'entreprise de femmes, mis à part celui de l'ANGEM (46%) où elles sont majoritaires dans la formule PNR, reste faible tel que prouvé par les résultats suivants :

\* **CNAC** : On y retrouve les femmes en nombre élevé dans les créneaux des services, de l'industrie agro alimentaire et de l'artisanat. Si l'on compare le nombre d'entreprises créées par les femmes dans chacun des trois créneaux cités, par rapport au nombre total d'entreprises créées dans chacun d'eux, l'on remarque qu'elles ne représentent que 19% dans les services, 22% dans l'artisanat et 18% dans l'industrie agroalimentaire. Par contre la proportion des femmes dans les professions libérales atteint le taux le plus fort avec 45%, tendant ainsi vers la parité des genres.

**Tableau XV : Création d'entreprises par secteur, et par genre par les promoteurs de la CNAC en 2011<sup>71</sup>**

Secteur d'activité	Féminin	Masculin	% femmes	Total
Agriculture	114	1447	7%	1561
Artisanat	323	1115	22%	1438
BTP	38	2225	2%	2263
Hydraulique	2	94	2%	96
Industrie	454	2093	18%	2547
Maintenance	9	277	3%	286
Profession libérale	57	69	45%	126
Pêche	0	32	0%	32
Services	1436	6020	19%	7456
Transport marchandises	250	17438	1%	17688
Transport voyageurs	49	5787	1%	5836
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2732</b>	<b>36597</b>	<b>7%</b>	<b>39329</b>

\* **L'ANSEJ** : Sur l'ensemble des projets financés, plus de 21.000 l'ont été pour des femmes, soit 10,5%, ce qui représente un taux inférieur même à leur taux d'activité et très inférieur à leur part dans les effectifs de chômeurs.

71 Ibid.

Tableau XVI : Bilan des projets financés par l'ANSEJ 1998-2011.

<b>Nombre total de projets financés</b>	203.691
<b>Total des emplois créés</b>	534.453
<b>Nombre moyen d'emplois par projet</b>	2,6
<b>Projets créés par des femmes</b>	21.321 (10,4%)
<b>Emplois créés femmes</b>	62.922
<b>Nombre moyen d'emplois par projet femmes</b>	3,0

*Source : Ministère du travail, de l'Emploi et de la sécurité Sociale*

#### **\* Les dispositifs financiers du MADR**

Le PPDRI est un outil privilégié de la politique de renouveau rural. Il vise à augmenter et diversifier les revenus des populations par la promotion des petites et moyennes entreprises de production de biens et de services (12 millions de bénéficiaires sont prévus, ce qui représente la population rurale en Algérie). Il est censé offrir une opportunité aux ménages ruraux (hommes et femmes) et aux acteurs économiques pour initier des projets individuels qui répondent à leurs besoins et qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs économiques du pays. Les projets engagés aussi en zone steppique au profit des femmes rurales s'inscrivent dans le cadre de la politique de Renouveau Rural, notamment le programme de lutte contre la désertification et l'amélioration pastorale. Pour la seule période 2009-2011, 4.165 PPDRI ont été lancés, dont 483 pour la modernisation des villages et ksours. L'accès des femmes aux PPDRI est difficile à évaluer car les données existantes ne sont pas ventilées par sexe. En effet, les femmes ne sont pas visibles puisque ce sont les besoins du ménage qui sont pris en compte. Cela signifie surtout que ce sont les chefs de famille qui les expriment sans que l'on puisse réellement s'assurer que les besoins spécifiques des femmes soient exprimés. Aucun mécanisme dans ce sens n'est mis en place.

Les autres dispositifs du MADR démontrent un accès très faible des femmes rurales aux financements tel que capturé dans le tableau ci-après :

Programme	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre D'hommes bénéficiaires	% de femmes
Dix mille unités d'élevage(surtout petits élevages) 2009-2010	250	9348	2,7
Soutien du fonds national de développement de l'investissement agricole fin 2008	6112	264 000	2,3
Soutien au fonds de développement rural et de mise en valeur des terres par la concession	794	Non communiqué	
Mise en valeur des terres par l'accession à la propriété foncière agricole 2008	3550	98 288	3,6
Crédit (RFIG) de campagne sans intérêt 2008	387	24 613	1,6

### Les écarts observés et la problématique du financement des femmes rurales

Les dispositifs de création d'emploi en Algérie cités dans cette étude présentent tous une différence extrêmement importante en défaveur des femmes (sauf pour l'ANGEM/PNR). Des interviews avec des présidentes d'association et des femmes rurales bénéficiaires de ces dispositifs ont tenté d'expliquer ces différences et de comprendre ces écarts. C'est ainsi que Mme Baya Zitoune, présidente de *l'Association*

#### Vaincre l'enclavement

*L'ANDI a réalisé de grandes caravanes d'information des femmes rurales sur la question de l'accès aux financements des petites entreprises dans le Grand Sud. Les femmes sont très demandeuses de telles activités et des propositions de projets intégrés (couture et mercerie par exemple) ont été concrétisées. A Jijel, les projets menés par les femmes ont eu un impact certain sur la mentalité des hommes. Les femmes soutenues par l'association ont été formées dans les techniques de l'apiculture et ont assisté à des réunions. Elles ont ensuite participé à des foires pour exposer et vendre leurs produits (avec l'accord des hommes). Selon Mme Zitoune, les associations restent des organisations efficaces, capables d'informer les femmes, de les accompagner dans leurs projets, de les former avec le concours des services compétents, mais surtout de les atteindre dans les zones les plus reculées du pays.*

- Aidez les femmes rurales à commercialiser leurs produits !



*Nationale Femme et Développement Rural*<sup>72</sup>, a relevé d'emblée la richesse des dispositifs et l'intérêt des femmes pour ceux-ci. Elle souligne le désenclavement des zones rurales qu'a entrepris l'Etat avec de grandes étendues de territoires maintenant accessibles et attractives pour les populations et les investisseurs. Néanmoins, comme le pays est vaste, il ya encore de nombreuses zones enclavées. Signalant une bonne pratique réalisée par l'ANDI, Mme Zitoune a précisé que des mesures d'équité (encore appelées discriminations positives) ont été prises récemment et concernent l'établissement d'un quota pour les femmes dans l'ensemble de ses offres et produits (actuellement seuls 4% des femmes accèdent au dispositif).

Selon Mme Souad Bouacida, responsable de l'association de la Femme Rurale de Skikda, et deux bénéficiaires des dispositifs de création d'emploi interviewées sans le cadre de cette étude, les femmes agricultrices sont peu représentées au niveau de la Chambre d'agriculture<sup>73</sup> de la wilaya de Skikda. Souvent, elles sont inscrites comme prête-noms quand elles sont propriétaires d'une terre (par héritage). De ce fait, ce sont les mâles de la famille qui décident des cultures, contractent les crédits au nom des femmes, achètent le matériel nécessaire et perçoivent les bénéfices. Il est à noter que la carte d'inscription à la Chambre d'agriculture est une des conditions requises pour accéder aux financements des fonds agricoles. Pour ce qui est des PPDR<sup>74</sup>, ils ont certes contribué à l'amélioration des conditions des ménages ruraux en leur permettant, à partir de dons en nature ou financiers de l'Etat, de réaliser des cultures, des élevages, des retenues d'eau, des fonçages de puits et d'autres projets non agricoles également. Mais les besoins des femmes ne sont pas estimés et sont noyés dans ceux des ménages auxquels elles appartiennent. Ce sont souvent les besoins des hommes qui apparaissent d'abord, puis

72 L'association a été lauréate et a reçu le 1er Prix AICESIS du millénaire 2012. En honorant et récompensant les meilleures pratiques, l'AICESIS souhaite, à la veille de s'engager dans l'après-2015 : offrir au grand public des solutions possibles pour atteindre les OMD par le transfert des connaissances, de l'expertise et de l'expérience grâce au réseautage et à l'apprentissage par les pairs pour les pairs. Le Prix AICESIS OMD joue un rôle important et gratifiant dans la mobilisation et la promotion des OMD et doit être considéré comme un moyen de valoriser des activités innovantes émanant des organisations de la société civile. Depuis son lancement, ce Prix a contribué, à reconnaître et à encourager le travail de ces institutions qui, grâce à leur mission, aident les décideurs politiques à prendre les meilleures décisions acceptables pour tous. Source : Farid Daoudi. Chercheur associé au laboratoire d'études et d'analyses des politiques publiques en Algérie. Université d'Alger-3.

73 Au niveau national, le nombre des femmes inscrites à la Chambre nationale d'agriculture est de 42.413 à fin juin 2012 et représente 5% du total des agriculteurs inscrits. Le taux de femmes chefs d'exploitation est 4,79%.

74 Une enveloppe financière de près de 200 millions de dinars a été dégagée à Skikda au titre de l'exercice 2013 pour la réalisation de plusieurs projets de développement rural intégré, a-t-on indiqué mardi à la conservation des forêts. Ces projets au nombre de 48, décidés à la faveur de 36 communes, ont été financés dans le cadre du fonds de développement rural et de mise en valeur des terres à travers la concession, a-t-on souligné de même source, précisant qu'ils visent la réduction du phénomène de l'exode rural. Source : Le Maghreb. Quotidien de l'économie. Skikda : 200 millions DA pour la réalisation de projets de développement rural intégré. 27 avril 2013.



viennent ceux des femmes éventuellement. Les femmes redoutent les banques qui leur font prendre trop de risques. Elles manquent beaucoup de confiance en elles.

Dans son témoignage, Dalila, jeune femme célibataire vivant dans une daïra rurale de la wilaya de Skikda et ayant un niveau d'éducation moyen, a pu bénéficier du dispositif CNAC pour un élevage de bovins en même temps que d'une formation dans ce sens. Elle exprime des besoins stratégiques quand elle dit : « je voulais sortir de chez moi, je ne suis pas mariée mais je voulais travailler. Je n'ai pas fait d'études et mes frères étaient plutôt contre. Mais l'association m'a beaucoup aidée tant pour accéder à la CNAC que pour convaincre ma famille de me permettre de faire mon élevage. Maintenant je suis contente car on me voit différemment, on me respecte, non seulement dans ma famille, mais aussi dans mon village. J'ai réussi ».

*Zobra, une mère de famille habitant un douar dans la wilaya de Skikda nous confie que, grâce à sa carte d'agricultrice, et aidée par l'association, elle a pu bénéficier du dispositif du FNDIA et recevoir six ruches et une formation de deux jours par mois pendant trois mois. Elle a obtenu son certificat d'aptitude et produit son miel. Optimiste et tournée vers l'avenir, elle affirme que les mentalités des hommes en zones rurales sont entrain d'évoluer, mais plus lentement que le désir des femmes de s'émanciper par le travail !*

Il ressort de ces quelques témoignages que la dimension genre n'a été que peu intégrée dans les différents dispositifs d'aide ou de création d'emploi. La question de l'accès aux ressources financières des femmes ne peut être dissociée des questions d'éducation des femmes, de la violence basée sur le genre (domestique ou publique), de la santé de la reproduction, de l'accès aux possibilités de choisir et de décider. Comme le montrent les interviews, l'étude du contrôle sur une ressource est importante. Aucun suivi de ce type n'est proposé par les dispositifs qui ont été conçus pour répondre à des besoins pratiques des femmes et des hommes, mais pas aux intérêts stratégiques de ceux-ci. Les approches dans la conception des dispositifs sont des approches IFD (intégration des femmes dans le développement) qui ont depuis longtemps montré leurs limites<sup>75</sup>.

75 Approches qui se concentrent sur les femmes qui deviennent le problème à résoudre et non pas sur les relations inégalitaires entre les femmes et les hommes vis-à-vis de l'accès et du contrôle d'une ressource donnée.

Cette analyse démontre aussi que les femmes cheffes de famille et les femmes célibataires ont peu accès au crédit et aux autres ressources, souvent en raison du manque de garanties et / ou de l'hypothèse qu'elles seront incapables de faire face aux obligations financières en l'absence d'un partenaire masculin. En outre, dans nos pays, les femmes mariées ont toujours besoin du consentement de leur mari avant de prendre un prêt, ce qui ramène les femmes à l'état de subordination qu'il faudra changer grâce à une constante négociation avec les hommes.



Femmes d'Egypte, Osama

## Le cas de l'Égypte

### A. Contexte national

La politique de réformes et d'ouverture économique qui a permis à l'Égypte d'atteindre des taux record de croissance (7% par an entre 2006 et 2008) n'a pas tenu suffisamment compte des couches les plus défavorisées de la population (près de 30% de la population vivent encore sous le seuil de pauvreté : moins de 2 USD par jour) . Les statistiques officielles font état d'une augmentation, dès 2011, du pourcentage de populations pauvres, que ce soit en milieu urbain ou rural (25,2% contre 21,6% en 2008). L'IDH de 2013 est de 0,662, classant l'Égypte parmi les pays à revenu moyen à la 112<sup>ème</sup> place (sur 187 pays). L'État consacre environ 27 % du PIB à financer des services essentiels et à subventionner les denrées alimentaires et l'énergie en particulier. Les dépenses consacrées à la santé et à l'éducation profitent également à tous les Égyptiens.

### B. Les femmes dans le monde rural en Égypte

Même si l'Égypte a atteint l'OMD relatif à la réduction de l'extrême pauvreté en 2011, 25 % de la population est pauvre contre 21,6 % en 2008 et les disparités régionales sont marquées. Ainsi, la Haute-Égypte rurale est la région la plus démunie : 51 % de ses habitants sont considérés comme pauvres (dont 44 % environ des 18-29 ans), contre 43 % en 2008. La majeure partie de la population peut accéder facilement à des soins. Les dépenses publiques de santé avoisinent 1,7% du PIB total en 2012 (surtout en zone rurale). L'agriculture est un secteur essentiel de l'économie égyptienne (55% de la population en vivent) et représente 13% environ du PIB et 20% du total des exportations et des recettes en devises. L'Égypte a l'un des rapports homme-terre les plus faibles du monde avec environ 8,9 millions de feddans (approximativement 40 ares) pour 3,7 millions d'agriculteurs. La superficie cultivée totale n'est estimée qu'à 3% seulement de la superficie totale des terres (les exploitations sont généralement petites, 81% d'entre elles possédant moins de 3 feddans). Le secteur extra-agricole est essentiel à la survie des populations rurales pauvres (emploi salarié et métayage). Le secteur bancaire commercial ne prend pas de gros risques pour fournir des services au secteur agricole et rural et aux PME (5% seulement du marché potentiel de la micro finance bénéficient du crédit et le secteur agricole reçoit moins de 5% du total des prêts).

Les femmes constituent la catégorie la plus vulnérable sur le marché du travail, car elles travaillent essentiellement dans le secteur informel, ou bien en tant que travailleurs familiaux non rémunérés. Leur part dans l'emploi non agricole rémunéré est très faible. L'impact de la pauvreté est plus prononcé sur les femmes et les enfants, en particulier dans les zones rurales où plus de 78% des pauvres vivent. Par ailleurs, les femmes vivant dans les zones rurales ont un accès beaucoup plus faible aux services de santé (seulement 59% des femmes reçoivent des soins de santé appropriés pendant l'accouchement).

L'Égypte est classée 110<sup>ème</sup> sur 135 en matière de scolarisation. Le taux d'analphabétisme chez les femmes en 2008 était de 35,2% tandis que les chiffres nationaux indiquent qu'il a augmenté à 38,5% en 2011. 36% des filles



rurales n'ont reçu aucune éducation (contre 18,2% en zone urbaine). Le taux d'activité féminine est de 24% comparativement à 79% pour les hommes. Le chômage féminin à 22,9% est quatre fois celui du

chômage masculin à 5,2%. Quant au chômage des jeunes (15-24 ans), il est beaucoup plus élevé chez les femmes que chez les hommes, à savoir 48% pour les femmes contre 17% pour les hommes. Dans les zones rurales, les femmes travaillent principalement dans l'agriculture (55%), l'éducation (15%), et la santé, l'assistance sociale et l'administration publique (25%). Elles occupent le tiers inférieur des emplois à faibles revenus ; et les inégalités salariales persistent entre les hommes et les femmes. Ainsi, les femmes analphabètes gagnent environ 70% de moins que les hommes analphabètes, tandis que les femmes instruites gagnent 57% de moins que leurs homologues masculins. 50% des femmes travaillent dans le secteur informel et les filles représentent 27% des enfants qui travaillent (6-14 ans). L'analphabétisme touche 65,1% des femmes surtout en zone rurale. La présence des femmes au Parlement est de 2% seulement après les élections de 2011, accusant ainsi une baisse de 12% en 2010 en raison de l'abolition du quota des femmes. Les mutilations génitales, les crimes d'honneur, la violence basée sur le genre, et le mariage précoce (affectant 14% des filles de 14 à 19 ans selon le GGG 2012), surtout présents en zones rurales, sont des défis sérieux que le pays se doit de relever.

### C. Les stratégies/ politiques rurales et la dimension genre

Les institutions gouvernementales en Égypte sont conscientes des défis à relever en matière d'autonomisation des femmes avec un accent particulier pour les femmes rurales. Parmi les efforts déployés pour s'attaquer aux inégalités du genre, le gouvernement a fait intégrer pour la première fois la question de la parité hommes-femmes dans le plan de développement de 2007-2012. En 2009, un ministère de la Famille et de la Population a été créé (même s'il a été aboli après la révolution de janvier 2011). Diverses stratégies ont été mises en place pour lutter tant contre la pauvreté que pour favoriser un développement rural qui intègre la question de l'amélioration de la condition des femmes. Parmi les stratégies les plus importantes on distingue :



- La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté rurale qui s'articule autour des objectifs i) la croissance économique ; ii) l'augmentation de l'efficacité du secteur agricole ; iii) le développement humain des pauvres, iv) l'amélioration du statut des femmes et l'atténuation des inégalités entre les sexes ; v) la mise en place d'amortisseurs sociaux en faveur des pauvres, notamment les femmes, en cas de chocs ; vi) un mode participatif de gouvernance, destiné à renforcer la voix des pauvres.
- La stratégie de développement agricole durable à l'horizon 2030. Elle comporte six objectifs stratégiques, parmi lesquels l'amélioration des conditions de vie des habitants des zones rurales y compris les jeunes et les femmes. L'accent est mis sur les femmes rurales à travers, notamment, l'encouragement et le développement de l'artisanat et des petites industries rurales grâce à l'amélioration/ commercialisation, contribuant ainsi à accroître les possibilités d'emploi et la promotion du rôle des femmes dans les différents domaines du développement rural.
- La Vision 2022 de l'Égypte et le sixième plan quinquennal 2007–2012 qui vise notamment à intensifier l'investissement en Haute Égypte et renforcer le développement socio-économique en vue de réduire les disparités existantes entre les communautés rurales et urbaines.
- La stratégie nationale de la micro finance qui vise à développer une industrie de la micro finance dans laquelle des services financiers durables intègrent les petits marchés dans l'ensemble d'un large secteur financier, inclusif et diversifié.
- Le système de protection sociale en Égypte représente près de 27 % de son PIB et comprend i) les subventions alimentaires ; ii) le programme du bien-être public ; iii) le Fonds social pour le développement (FSD).
- Le programme des familles productives relevant du ministère des affaires sociales, est l'un des projets pilotes des petites et micro entreprises destinées aux femmes. Il contribue à la lutte contre la pauvreté et à la hausse du niveau de vie. Ce programme tire profit des compétences artisanales et manuelles existantes dans les zones rurales d'Égypte.
- L'action sociale privée concernant le mouvement associatif subventionné par l'État ou des fonds privés.

**Le Fonds social pour le développement** (Social Fund for Development) est un service gouvernemental autonome dépendant directement du premier ministre créé en 1991, à la suite du Programme de réforme économique et d'ajustement structurel (PREAS), dans le but de tenir lieu de dispositif de protection sociale des groupes vulnérables contre les effets néfastes du programme économique. Les projets du FSD doivent notamment garantir la participation



des femmes et offrir des facilités de crédit et de financement aux groupes économiquement faibles, les femmes rurales en particulier. 2/5 du montant déboursé depuis 1991 (2,5 milliards USD) ont servi à soutenir le microcrédit et l'infrastructure du développement communautaire.

Les micros entreprises et les PME font peu appel aux banques car souvent elles ne disposent pas de la capacité nécessaire pour remplir les conditions requises, établir un plan d'affaires et fournir des garanties. Des services de micro finance sont fournis par le FDS, dans le cadre de son programme de financements, et ce, à des parties intermédiaires dont le rôle sera la facilitation des microcrédits pour les toutes petites entreprises, récentes ou anciennes, dans les domaines de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de la prestation de services et de la production animale. Le FDS a par ailleurs un axe spécifique relatif au financement des projets des femmes visant à encourager les femmes à s'orienter vers l'auto-emploi et la gestion de petites entreprises. Le renforcement des capacités des femmes est ambitieux, ainsi que celui des associations femmes et du réseautage. Les femmes cheffes de familles sont ciblées par le microcrédit, ainsi que les petit(e)s agriculteurs/trices, pour un montant de 100 EGP à un maximum de 10.000, voire 25.000. Parmi ces micro-financements, on peut citer notamment : i) le programme des femmes cheffes de familles rurales (alphabétisation, santé et sensibilisation à la protection de



*Finance & Banking Consultants International (Fin Bi) est une institution de services économiques et financiers qui consacre son action en Egypte et dans la région MENA au montage et la mise en œuvre de modèles financiers pour la réduction de la pauvreté, dont la caractéristique essentielle est de faciliter l'accès au financement pour les groupes marginalisés, y compris les femmes et les populations rurales, la création et l'accompagnement de coopératives et autres institutions de micro finance, l'inclusion financière du secteur informel et le développement de l'agrobusiness dans la région.*

l'environnement) ; ii) les prêts collectifs (12.000 femmes) en vue de surmonter la question des garanties nécessaires pour accéder à un microcrédit ; iii) les crédits et la préservation du patrimoine : travail de tissage traditionnel de la conception à la vente des produits (Sinai).

Mais une plus grande visibilité des femmes est souhaitée, ainsi que leur perfectionnement dans certaines industries traditionnelles : tapis, poterie, bijoux etc.

En partenariat avec des organisations internationales, le gouvernement égyptien développe des projets à destination des femmes, comme notamment : i) le Programme de subventions à l'entrepreneuriat pour les femmes WEL (en collaboration avec l'Université américaine du Caire), qui consiste en l'octroi d'une bourse de formation grâce à un programme de Goldman Sachs pour l'entrepreneuriat et le leadership dans le domaine de la gestion d'entreprise ; ii) le projet de développement de l'irrigation agricole financé par le Fonds international de développement agricole (FIDA) fait participer des femmes dans la gestion de associations d'usagers de l'eau ; iii) le projet de développement

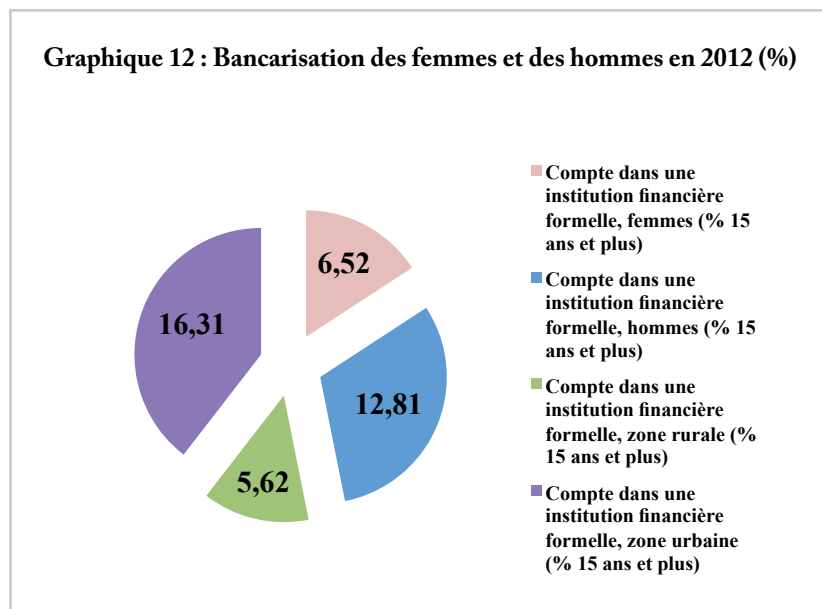
rural en Haute Égypte (FIDA) qui vise à faciliter l'accès des femmes aux services financiers dans la production animale et l'aviculture ; iv) Le projet d'appui à l'économie et le revenu rural, financé par la Banque africaine de développement (BAD) où l'ensemble des contrats signés avec les banques et les ONG prévoit que les femmes doivent accéder à au moins 40% du total des prêts accordés ; v) Salasel qui est un programme conjoint financé par le fond pour la réalisation des OMD et qui a été conçu pour améliorer l'efficacité de l'horticulture et du secteur agro-industriel en Haute-Égypte. Cela devrait conduire à la création d'emplois décents et productifs dans la région pour les hommes et les femmes.

### - Accès/ contrôle des ressources financières par les femmes rurales

Nous comprendrons l'intégration d'une perspective de genre dans notre examen comme étant l'étendue de l'accès des femmes rurales aux financements et les difficultés qu'elles rencontrent en comparaison avec les hommes, à partir d'une analyse des différents mécanismes existants. On entendra par financements tant les subventions de l'Etat que les différents crédits. Ainsi seront présentés quelques résultats des stratégies, programmes ou projets, désagrégés par sexe (quand les données sont disponibles) afin d'examiner l'accès des femmes aux différents dispositifs financiers.

### Les femmes et les institutions financières formelles<sup>76</sup>

La Banque Mondiale, dans ses statistiques relatives au genre<sup>77</sup>, établit des données par pays concernant les structures économiques, la participation à des activités productives et l'accès aux ressources. Pour l'Égypte, les indicateurs au



76 La Banque Mondiale établit des indicateurs qui représentent un pourcentage des plus de 15 ans interrogés

77 [http://databank.worldbank.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx?source=gender-statistics#c\\_e](http://databank.worldbank.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx?source=gender-statistics#c_e)

titre de l'année 2012 montrent que les femmes comme les hommes du reste sont peu bancarisées : 6,52% des plus de 15 ans interrogés (contre 12,81% pour les hommes) et que dans le monde rural, le total des hommes et des femmes ayant accès à un compte dans une institution financière formelle<sup>78</sup> ne représente que 5,62%.

Pour ce qui est de l'origine des prêts et comme le tableau suivant l'indique, que ce soit pour les femmes ou les pour hommes en milieu rural ou urbain, c'est le prêt informel qui domine, à savoir le recours à des amis ou de la famille (ce qui évite, dans la plupart des cas, le recours aux intérêts prohibés par l'Islam).

Tableau XVII : Source de l'emprunt

% des plus de 15 ans	Prêt d'une institution financière l'année écoulée	Prêteur privé	Prêt par la famille ou les amis	Prêt par facilité de paiement en magasin
<b>Hommes</b>	2,75	1,40	24,70	2,41
<b>Femmes</b>	4,53	2,00	25,80	3,49
<b>Zones Rurales</b>	3,49	0,82	25,30	2,19
<b>Zones urbaines</b>	3,63	3,13	25,00	4,23
<b>Ensemble</b>	<b>3,65</b>	<b>1,70</b>	<b>28,35</b>	<b>2,94</b>

Les femmes rurales sont peu bancarisées et accèdent aux finances rurales dans le cadre de projets spécifiques qui leurs sont destinés. Dans les projets mixtes, souvent leur participation est peu évaluée par manque de données désagrégées par sexe. Seul le rapport du FDS à juin 2013 présente une donnée désagrégée

par sexe, qui donne le pourcentage de bénéficiaires des financements des petits et microcrédits, soit 24% de femmes bénéficiaires contre 72% d'hommes. Les statistiques gouvernementales, en matière d'agriculture ou d'action sociale, ne présentent aucune donnée désagrégée par sexe, que ce soit sur le plan des prêts en agriculture (où le montant des prêts pour les jeunes sont mentionnés) ou des financements des services sociaux.

La condition des femmes à travers leur accès aux différentes ressources, qu'elles soient financières (crédit, subvention, don) ou non (éducation, terre, santé, logement, technologie etc.) est à analyser de manière prioritaire, en raison des différentes disparités observées (les hommes et les femmes n'obtiennent pas ces ressources de la même façon et en même



78 On entend ici par institution financière formelle, une banque, une banque mutualiste, une autre institution financière (par exemple, une coopérative, une institution de micro finance) ou le bureau de poste.

quantité' la question de l'accès aux ressources financières des femmes ne peut être dissociée des questions de l'accès à l'éducation, de la violence envers les femmes, de l'accès à la santé y compris la santé reproductive, de l'accès à la décision. Tous les programmes présentés ont une approche Intégration des femmes dans le développement (IFD) et non une approche genre. C'est-à-dire qu'ils traitent les femmes isolément et de manière ponctuelle, en ajoutant des « programmes spécifiques femmes », plutôt que de concevoir des programmes basés sur une analyse genre qui intègre les besoins et les intérêts des femmes au même titre que ceux des hommes et en étudie l'impact différencié.

La rareté des données désagrégées par sexe dont nous avons disposé pour l'étude du cas de l'Égypte n'a pas permis d'examiner le deuxième volet de la question, à savoir le contrôle des ressources de financement par les femmes rurales et l'usage qu'elles en font. En outre, il nous a été impossible de savoir quels changements se sont opérés sur leurs situations (autonomisation) quand les femmes obtiennent des micro-financements. Cet aspect, ainsi que l'impact sur la condition et l'autonomisation réelle des femmes rurales ayant bénéficié de micro financements, mérite de faire l'objet d'une collecte et d'une analyse de données plus poussées, en recourant à différentes sources et en effectuant des enquêtes sur le terrain et des rencontres avec tous les acteurs concernés : responsables et experts, prestataires, bénéficiaires, etc.

### Le microcrédit compte, mais la persévérance détermine le succès... ainsi parlait Faiza



Mme Faiza Sardan

*Faiza Sardan vient de Shoubra Babel, près de la ville de Al Mahalla Alkoubra située à plus de cent kilomètres du Caire. Son parcours en dit long sur sa détermination et sa patience pour faire prospérer sa petite entreprise d'huile de lin grâce au crédit. « Le fait d'avoir créé mon entreprise représente pour moi une source de reconnaissance et m'a donné confiance en moi, ainsi qu'une plus grande estime personnelle. Je dois beaucoup aux institutions de microcrédit et à ma petite famille ».*

*Tout a commencé le jour où elle a décidé de produire et de vendre de l'huile de lin pour la consommation locale. Grâce au petit pécule qu'elle avait, elle achetait de petites quantités de graines de lin au prix fort pour faire son huile et la revendre après, mais cela n'a pas été rentable, même pas à moyen terme et elle a failli arrêter. Un jour quelqu'un lui parle des services de microcrédit et des modalités d'accès.*

*Accompagnée par l'organisation Al Mobadara, elle-même appuyée et encadrée par Fin Bi (voir l'encadré précédent), Faiza prépare alors son dossier et demande un premier crédit de 5000 livres égyptiennes (= 715 dollars américains) qui lui permettra d'acheter de grandes quantités de graines de lin et d'augmenter ainsi sa production d'huile et, par voie de conséquence, ses recettes. Ayant respecté les délais de remboursement, Faiza s'est vue accorder un deuxième crédit plus important, puis un troisième, puis un quatrième, jusqu'à en atteindre six d'un montant chaque fois plus important. Le dernier de 3585 dollars a servi à acheter un deuxième moulin à huile et à se lancer dans l'emballage de ses propres produits. Faiza est aujourd'hui autonome et comblée par le succès de son entreprise, la qualité de son produit et l'importance de la demande. Son capital est de 100,000 livres égyptiennes (près de 14.400 dollars).*





Mme K. B. Bensoltane (CEA)

M. B. Horemans (FAO)



Membres de la délégation Tunisienne



Réunion d'experts : Améliorer l'accès au financement pour renforcer l'autonomisation économique des femmes rurales en Afrique du Nord  
31 octobre - 1<sup>er</sup> novembre - Rabat , Maroc



Membres de la délégation Mauritanienne





Calligraphie arabe du mote «Iqraa» (lis)

### III. Principales conclusions et recommandations

Bien que limitée dans le temps et basée sur un échantillon plutôt réduit de femmes rurales bénéficiaires du micro crédit dans les quatre pays couverts, la présente étude a permis d'aboutir à un certain nombre de résultats et d'identifier diverses catégories d'obstacles structurels et institutionnels qui entravent l'accès des femmes aux sources de financement et la promotion de leur rôle en tant qu'acteur de développement et de changement économique et social.

**Les conclusions les plus importantes sont principalement:**

#### 1. La rareté des données statistiques

Lorsque l'on veut étudier la problématique de l'accès aux ressources financières de manière générale et celle de l'inclusion financière, l'on constate très vite qu'il n'existe pas de données selon le milieu et le sexe, aussi bien dans les rapports nationaux qu'internationaux. Pour les quatre pays étudiés, et s'agissant de l'accès des femmes aux ressources financières en milieu rural, ce sont les sources informelles qui dominent, (tontines, épargne en nature ou en liquide, bijoux, prêts familiaux etc.). Pour ces ressources, il n'existe aucune donnée nationale, régionale ou locale : on ne peut donc les estimer sans des enquêtes précises. Même pour les ressources formelles (propriété de la terre, du cheptel, crédit, micro crédit, etc.), les indicateurs d'accès et d'inclusion financière sont inexistant ; et lorsqu'ils sont disponibles, ils ne sont pas désagrégés, ni selon le sexe, ni selon le milieu de résidence. Par ailleurs, il existe très peu d'indications quant au contrôle des ressources financières formelles et informelles, alors que l'on sait que l'autonomisation des femmes ne peut se réaliser sans le contrôle de leurs ressources. L'on note aussi que les études et recherches sur les conditions des FR en Afrique du Nord, et plus particulièrement sur l'accès aux ressources et à leur contrôle, ne sont pas nombreuses.

#### 2. L'accès inégal aux ressources et précarité de l'emploi

Dans les pays en voie de développement, les femmes rurales représentent 43% de la population active et fournissent la plus grande partie de la production agricole, apportant ainsi une contribution considérable à l'agriculture et à l'économie rurale dans ces pays. Cependant, elles ont un accès moindre que les hommes s'agissant des ressources productives et des opportunités d'emploi, surtout que les femmes rurales représentent les deux tiers des 800 millions d'illettrés dans le monde. À peine 20% des femmes rurales sont propriétaires des terres qu'elles cultivent, et seulement 10 % en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et du Centre et au Proche-Orient. Par ailleurs, la plupart des travailleuses rurales sont des travailleuses familiales non rémunérées ou indépendantes, et elles sont exposées à des emplois précaires et mal rémunérés.



En général, les femmes en milieu rural effectuent plus d'heures de travail que les hommes, et c'est un travail qui est peu couvert par les normes du travail à cause de sa nature essentiellement informelle.

### 3. L'accès encore difficile aux ressources financières sous toutes leurs formes

Les ressources financières extérieures peuvent être informelles ou formelles. En milieu rural, c'est le système informel qui domine en raison des différentes contraintes liées au milieu dont : populations vivant souvent dans des zones reculées et enclavées, où les infrastructures sont déficientes et où l'on constate le manque, voire même l'inexistence d'organismes financiers, des revenus provenant d'activités informelles et ne présentant aucune garantie. En milieu rural, ce sont les institutions de micro finance qui sont les plus nombreuses et qui essaient de s'adapter à la demande spécifique du milieu et à celle des femmes qui y vivent et y travaillent.

Bien que les femmes rurales soient un élément fondamental pour la survie et la gestion de l'unité familiale, elles sont confrontées à une réelle difficulté d'accès aux ressources financières dont le crédit. L'accès à ces ressources est aussi marqué par les disparités importantes entre milieu urbain et rural. Par ailleurs, les indicateurs d'inclusion financière en milieu rural sont très faibles et les femmes n'ont pratiquement pas accès aux ressources formelles. Le micro crédit est la ressource formelle la plus importante en milieu rural (sauf en Algérie où les dispositifs financiers relèvent de l'Etat), et elle l'est notamment pour les femmes.

De manière générale, l'accès au micro crédit en milieu rural reste faible, et l'on relève aussi que l'accès des femmes au micro crédit est différent selon les pays. En Tunisie par exemple, l'accès des femmes au micro crédit en milieu rural est différent selon les deux acteurs principaux, le a AMC et ENDA : les femmes rurales bénéficiaires des micros crédits des AMC sont peu nombreuses, alors que celles bénéficiaires des crédits d'ENDA constituent 65% du total des bénéficiaires. Au Maroc et en Egypte, l'accès est inégal entre hommes et femmes, mais aussi entre femmes urbaines et femmes rurales, malgré le développement important du secteur de la micro finance en milieu rural.

Plusieurs études réalisées en Afrique, en Amérique latine et en Asie du Sud ont démontré que les femmes affectent une part de leurs revenus au bien-être du ménage généralement plus grande que celle des hommes. Ces analyses et les modalités d'accès aux ressources financières s'appliquent parfaitement - quoique avec certaines spécificités - aux milieux ruraux de l'Algérie, de l'Egypte, du Maroc et de la Tunisie.

### 4. le revers de la médaille

L'impact de la micro finance est censé aller au-delà de l'expansion de l'activité économique et les niveaux de consommation. Les effets indirects, tels que l'autonomisation des femmes, leur capacité à prendre des décisions et leur mobilité à l'intérieur et à l'extérieur des villages, l'amélioration de l'état de santé



et les niveaux de l'éducation des enfants sont souvent considérés comme des impacts potentiels de la microfinance. Mais à partir des quelques observations qualitatives faites pour ces études de cas - qui, toutefois, ne prétendent pas être représentatives de toutes les femmes bénéficiaires d'un financement dans les pays couverts - l'on peut dire que, si la ressource financière permet d'augmenter les revenus des ménages et d'améliorer leurs conditions de vie, elle n'est pas synonyme d'impact positif majeur sur la vie des femmes:

- Puisqu'elle ne permet pas l'épargne et l'investissement qui pourraient libérer les femmes du crédit dont le coût est élevé ;
- Puisqu'elle ne change pas les rapports sociaux entre hommes et femmes : augmentation de la charge de travail des femmes et baisse de la participation financière des hommes qui continuent à détenir le pouvoir dans la famille.

Cependant, pour le Maroc et la Tunisie, où des Focus groupes ont pu être organisés avec des femmes rurales bénéficiaires, les femmes ont en général le pouvoir de contrôle du micro crédit et elles décident seules de ce qu'elles veulent en faire, ce qui traduit une relative autonomie économique de celles-ci. Selon les femmes interrogées, le micro crédit permet plus de considération et de respect envers elles de la part de leurs maris, pères et entourage. Elles sont très enthousiastes quant à leur rôle économique et montrent plus d'intérêt pour l'auto emploi que les hommes. Ceci a été aussi vérifié par d'autres documents utilisés dans ce travail.

## 5. Les inégalités structurelles de genre entravent les efforts d'autonomisation économique des femmes

Le processus d'autonomisation doit comporter une stratégie efficace destinée à modifier le comportement de l'homme et des rapports sociaux hommes-femmes. L'autonomisation économique des femmes et leur participation à un programme de micro finance parrainé par une association n'ouvrent pas forcément la voie à l'autonomisation sociale et politique. Par ailleurs, il a été établi empiriquement que faciliter l'accès des femmes pauvres à des ressources productives et financières, tout en encourageant l'égalité entre les genres au sein du ménage et dans la société de manière plus élargie, produit de solides dividendes pour le développement.

Aussi, l'amélioration de l'accès des femmes rurales aux ressources financières doit- elle passer par la réduction des inégalités de genre dans tous les domaines et l'amélioration de leur statut juridique, économique et social. Certes, les quatre pays couverts par la présente étude ont réalisé des progrès dans la mise en œuvre des engagements internationaux sur l'égalité de genre, essentiellement par l'élaboration d'un cadre institutionnel favorable, mais ces progrès restent très lents en milieu rural. Par ailleurs, les inégalités entre l'urbain et le rural persistent dans tous les domaines, et les inégalités entre les hommes et les femmes sont plus importantes et plus marquées en milieu rural qu'en milieu urbain. Dernier constat, la remise en question des droits des femmes dans le contexte politique régional actuel risque d'avoir un impact encore plus négatif sur les femmes rurales.

**Ces conclusions se basent entre autres sur le constat que des obstacles majeurs persistent, notamment:**

- Le manque de données nationales et internationales désagrégées par sexe et milieu de résidence pour tous les indicateurs : accès aux ressources (propriété de biens de cheptel logement, etc.), inclusion financière, accès aux ressources informelles de crédit, accès au micro crédit, etc. Or, on ne peut analyser les conditions des FR et proposer les politiques ou programmes adéquats sans avoir les données statistiques nécessaires.
- Le manque ou l'inexistence d'études et de recherches sur les femmes rurales et leur accès aux ressources se basant sur des enquêtes représentatives et non sur les recensements et enquêtes officielles qui ne mesurent pas tout le travail effectif réalisé par les femmes.
- Les politiques publiques et les réformes entreprises sur l'égalité des genres ne sont pas mises en œuvre ou leur application rencontre de nombreux obstacles.
- L'inégal accès à la terre et au cheptel qui constituent des ressources fondamentales en milieu rural ; et dans certains cas, la suppression ou diminution des droits fonciers traditionnels.
- Le poids des traditions - qui pèse plus particulièrement sur les femmes et accentue donc leur soumission aux normes sociales et valeurs culturelles - limite leur participation aux activités rémunératrices.
- Le taux d'analphabétisme élevé des femmes en milieu rural et les faibles taux de scolarisation dans le collège à cause des déperditions (éloignement des collèges, inexistence ou manque de transport, etc.)
- Le statut socio professionnel des femmes rurales qui reste encore pour une partie relativement importante celui « d'aides familiales » (travailleuses non rémunérées), et par conséquent ne disposant d'aucune ressource monétaire.
- L'inexistence de stratégie transversale de lutte contre la pauvreté qui soit **sensible au genre**, ainsi que le manque de stratégies spécifiques pour l'amélioration des conditions des femmes rurales.
- Le problème d'accès aux infrastructures sociales de base qui se répercute plus sur les femmes que sur les hommes (corvées de bois, apport d'eau, éducation des enfants, la responsabilité des parents malades et des anciens, etc.). Ceci entraîne une surcharge de travail pour les femmes et les prive de nombreuses opportunités pour entreprendre des activités productives rémunérées. L'enclavement de certaines zones demeure un obstacle tant pour les femmes que pour les prestataires des dispositifs.
- Les Associations de microcrédit (AMC) et banques n'ont pas de programmes spécifiques pour les femmes rurales susceptibles d'améliorer leur inclusion financière.
- Les taux d'intérêt appliqués par les AMC sont très élevés et les garanties demandées ne sont pas possibles pour les femmes.

- Les femmes bénéficient très peu d'accompagnement pour la réalisation de leurs microprojets (formations, sensibilisation, encadrement et suivi, etc.).
- Le faible accès des femmes rurales à l'information.

### **Principales recommandations**

À partir des conclusions et obstacles clés identifiés pour les quatre pays étudiés, il sied ici de faire les recommandations suivantes pour l'amélioration de l'accès/contrôle des ressources financières des femmes rurales dans la région :

#### **A. Recommandations à l'intention des Organisations internationales (OI) et bailleurs de fonds**

- *Les données statistiques* : Promouvoir la production de données statistiques internationales ventilées par sexe et selon le milieu de résidence (BIT, PNUD, Banque Mondiale, etc.) ;
- *Les outils genre* : Renforcer l'intégration de l'approche genre dans les stratégies, programmes et projets de développement ; et accorder un intérêt particulier aux conditions des femmes rurales et au manque d'opportunités causé par ces conditions qui affectent le manque à gagner pour chaque pays étudié, voire pour la région.

#### **B. Recommandations à l'intention des décideurs nationaux**

- *Les données statistiques et les études* :
  - la production de données statistiques désagrégées selon le sexe et le milieu de résidence, plus particulièrement pour les indicateurs d'accès aux ressources et d'inclusion financière ;
  - la réalisation d'enquêtes nationales complémentaires à celles déjà existantes pour mieux évaluer les activités féminines en milieu rural ;
  - la réalisation d'études et recherches spécifiques basées sur des enquêtes pour mieux documenter et analyser l'accès des femmes rurales aux ressources financières et au contrôle de ces ressources ;
  - L'élaboration de nouvelles méthodologies servant à mieux mesurer l'activité féminine.
- *Les droits juridiques, économiques, sociaux, politiques et culturels des femmes* :
  - Appliquer le principe d'égalité entre les sexes stipulé par les constitutions nationales ; ainsi que les réformes et politiques élaborées pour promouvoir l'égalité de genre ;
  - Garantir et appliquer le droit d'accès à la propriété au même titre que les hommes ;
  - Garantir et appliquer le droit à l'éducation, et ce, essentiellement par l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie conséquente pour l'élimination de l'analphabétisme des femmes rurales et la lutte contre les déperditions scolaires ;

- Garantir et appliquer le droit à un travail rémunéré sans aucune discrimination entre milieu urbain et rural, ni entre les femmes et les hommes ;
- Garantir l'accès généralisé aux infrastructures sociales de base.
- *les stratégies/politiques et programmes pour l'autonomisation des femmes :*
  - L'adoption d'une stratégie transversale nationale de lutte contre la pauvreté sensible au genre ;
  - L'adoption d'une stratégie spécifique sensible au genre pour l'amélioration des conditions des femmes en milieu rural ;
  - La prise en compte du genre dans la mise en œuvre des nouvelles stratégies du secteur du micro crédit, et plus particulièrement en milieu rural ;
  - Le changement de la réglementation des AMC pour qu'elles puissent s'adonner à la micro épargne et financer les coopératives ;
  - La baisse et la réglementation des taux d'intérêt appliqués par les AMC (celles appliquant des taux supérieurs à 15%) ;
  - L'adoption de programmes d'appui à la création de plusieurs AMC spécifiques pour le milieu rural ;
  - L'adoption de programmes d'appui pour les groupements des femmes rurales et leur financement : coopératives féminines, associations et réseaux ;
  - L'adoption de programmes d'information, formation et sensibilisation sur tous les plans pour que les femmes deviennent moins soumises et plus indépendantes, et ce, à travers la création d'associations disposant de moyens humains et matériels adéquats (témoignages de femmes rurales rencontrées sur le terrain) ;
  - L'implication des médias pour la conception et diffusion de programmes de sensibilisation aux valeurs et bienfaits de l'égalité des sexes pour les hommes et les femmes à travers ces médias, dont les radios rurales et les radios communautaires.

Toutes les stratégies nationales et sectorielles, les programmes de lutte contre la pauvreté et ceux relatifs au développement rural devraient utiliser les outils de l'analyse genre dans leur conception, réalisation et évaluation (y compris des indicateurs sensibles au genre). L'accent devrait pouvoir être mis sur l'identification participative des priorités des hommes comme des femmes.

### C. Recommandations à l'intention des Institutions de micro finance, des banques et de la poste

- *les données statistiques, rapports d'activité et études :*
  - Elaborer les données des client(e)s par sexe et par milieu de résidence ;
  - Réaliser des études sur les besoins spécifiques pour les femmes en milieu rural.
- *Les programmes :*
  - Intégrer la dimension genre dans leurs organisations afin de mieux les appliquer auprès des client(e)s ; et évaluer leurs actions en produisant des indicateurs sensibles au genre, tant sur l'accès que sur le contrôle des ressources financières ;
  - Réaliser des programmes d'accompagnement : information, sensibilisation, alphabétisation, formations pour la commercialisation des produits, etc.
- *Les produits offerts :*
  - Offrir des produits adaptés à la demande en milieu rural (tenir compte des activités saisonnières et proposer des remboursements flexibles) et adaptés à la demande particulière des femmes ;
  - Baisser les taux d'intérêt et augmenter les montants accordés des prêts ;
  - Offrir des produits de micro épargne adaptés aux femmes, conciliant les avantages des systèmes d'épargne informels et formels, car le micro crédit classique a des limites (cout élevé, dépendance..), à l'instar de l'expérience faite dans certains pays d'Afrique.





## BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE

### Références principales

BIT : Conférences Internationales des statisticiens du travail

BIT : Global Employment Trends 2013

BIT : World of Work report 2013

BIT-FAO : Notes d'orientation sur genre et emploi 2010

CEA : MDG report 2012 Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, 2012

CEA et Union Africaine : Rapport économique sur l'Afrique 2013

CEA : Rapport sur les femmes en Afrique 2009

Commission Femmes et Développement (DGD), Direction Générale de la Coopération au Développement SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement Bruxelles 2011 : l'accès et le contrôle des ressources par les femmes : un défi pour la sécurité alimentaire

FAO, IFAD ET BIT : Notes d'orientation sur « genre et emploi en milieu rural » : enseignements tirés de l'atelier 2009 FAO-FIDA-BIT sur les Disparités, tendances et la recherche actuelle dans les dimensions relatives aux questions de genre de l'emploi agricole et rural : des cheminements différenciés pour sortir de la pauvreté. Pour plus de détails voir (fao-ilo.org)

FAO : Rapport 2013 : the state of food and agriculture

FIDA : Rural Poverty Report 2011

FIDA : l'égalité des sexes et la microfinance rurale : atteindre et autonomiser les femmes Aout 2009 Guide pour les spécialistes

FIDA : l'égalité des sexes et la microfinance rurale : atteindre et autonomiser les femmes Aout 2009 Guide pour les spécialistes

Nations Unies (2010) « Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport 2010 », [<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/pdf/report2010.pdf>]

Nouzha Lamrani :

- La pluriactivité des ménages agricoles Le cas du Maroc Annales Marocaines d'Economie Revue de l'Association des Economistes Marocains Numéros 22/ 23 Eté 1998.
- les structures d'emploi dans le milieu rural 1960-1982 et au-delà. Annales Marocaines d'Economie Revue de l'Association des Economistes Marocains Eté 1994.

ONU Femmes : Rapport du Secrétaire Général sur les FR mars 2012 <http://www.unwomen.org/fr/>

PNUD (2008) « Innovative approaches to promoting women's economic empowerment », [<http://undp.org/women/publications.shtml>]

PNUD: Rapport sur le développement humain, le progrès humain dans un monde diversifié, 2013

R.M.Vonderlack et M.Schreiner (Université de Saint Louis, USA) en novembre 2002 dans « Development in practice, Vol 2, n°5, pp.602-612  
Synthèse de Betty Wampfler Pour Pole Microfinancement BIM 2004

Webographie

Portail de la microfinance <http://www.lamicrofinance.org/>

ONU Femmes : <http://www.unwomen.org/fr/>

FAO : <http://www.fao.org/gender/landrights/home/fr>

IFAD: <http://www.ruralpovertyportal.org/country/home/tags/tunisia>

Banque Mondiale : [www.worldbank.org/globalindex](http://www.worldbank.org/globalindex)

BIT : <http://www.ilo.org>

### **Tunisie**

AFD : Assurer l'accès à la finance agricole Décembre 2012

AFTURD : Bulletin 7<sup>ème</sup> congrès <http://www.afturd-tunisie.org/magazine/>

BAD : Document de stratégie pays intérimaire 2012 2013

BAD : Février 2006 <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/TN-2006-017-FR-ADB-BD-WP-TUNISIE-RE-PROJET-DE-DEVELOPPEMENT-AGRICOLE-INTEGRE-PDAI-DE-KAIROUAN.PDF>

BAD : PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE PHASE II RAPPORT D'EVALUATION DE PERFORMANCE janvier 2003  
<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Evaluation-Reports/00158065-FR-TUNISIA-INTEGRATED-RURAL-DEVT-PROJECT-PHASE-II.PDF>

BadraAlawa : « les coopératives meilleure alternative pour valoriser la production des femmes » Revue du CREDIF Août 2013

Banque Mondiale : [www.worldbank.org/globalindex](http://www.worldbank.org/globalindex)

BFPME/ <http://www.bfpme.com.tn>

Collectif 95 Maghreb Egalité : le travail des maghrébines l'autre enjeu 2006

CREDIF : Budget temps des ménages ruraux et travail invisible des femmes rurales en Tunisie 2000

CREDIF : recherche action sur les dynamiques entrepreneuriales des femmes dans le secteur agricole en Tunisie 2003

CREDIF : Femmes et emploi en Tunisie 2002

FIDA : Les femmes et le développement rural Mars 2011 <http://www.ifad.org/gender/>

IBM Belgium : Etude sur le marché de la microfinance en Tunisie Contexte réglementaire, offre, demande et conditions de développement Rapport final 2009 Europaid

IFAD : <http://www.ruralpovertyportal.org/country/home/tags/tunisia>

INS : Enquête emploi 2011 <http://www.ins.nat.tn/>

INS : Enquête emploi 2011 Tableau page 15

INS : Mesure de la pauvreté, des inégalités et de la polarisation en Tunisie 2000-2010. Octobre 2012

INS : rapport annuel sur les indicateurs d'infrastructure 2011

INS : Résultats de l'enquête auprès des micro entreprises 2007

Mercy Corps : Évaluation du marché des services financiers et non-financiers du Sud de la Tunisie Les gouvernorats de Gafsa, Kasserine, et Médenine Décembre 2011-Janvier 2012 Tunis, Tunisie

Ministère de l'agriculture « Enquête structure » 2005

Ministère des Finances : Vision concertée pour le développement de la micro finance en Tunisie Octobre 2011

Ministère du Développement régional et de la planification : stratégie de développement économique et social 2012-2016 Axes d'engagement, Principes d'action, Phases de réalisation et Schéma de croissance Septembre 2011

Moez El Elj : Egalité dans l'héritage et autonomisation économique des femmes en Tunisie Présentation au séminaire organisé par ADFM et AFTURD le 29 avril 2013. Enquête en cours de publication par le Collectif 95 Maghreb Egalité.

NajouaZouher : Intégration économique de la femme en Tunisie : un pari gagné ou un défi à relever ? Revue du CREDIF Aout 2013

Pascal KENGUE MAYAMOU : « la microfinance en Tunisie et en Egypte : un outil au service de développement local » Université Rennes 2 25 juin 2012

Portail de la microfinance Profil de la Tunisie <http://www.lamicrofinance.org/>

R.M.Vonderlack et M.Schreiner (Université de Saint Louis, USA) en novembre 2002 dans « Development in practice, Vol 2, n°5, pp.602-612 Synthèse de Betty Wampfler cité par BIM 2001

Souad Triki : Marginalisation des femmes rurales en Tunisie in Sexe genre et société Edition CODESRIA Karthala, 2004

ZIADI Latifa ISCAE, Université de la Manouba, Tunisie. ECSTRA, IHEC de Carthage : Le mobile banking, une opportunité pour la réduction de l'exclusion financière en Tunisie. Sans date

### **Maroc**

ADFM : les écarts de genre dans les ressources et dépenses des ménages : quelle autonomie économique pour les femmes ? Cas de la région Rabat Salé Zemmour Zaer Enquête auprès des ménages octobre 2012 Présentation au séminaire du 29 avril 2013 organisé par ADFM et Collectif 95 Maghreb Egalité à Hotel Ibis Agdal

AFD : Analyse des déterminants des services financiers dans le Maroc Rural Série d'analyses d'impact ex post numéro 6 Juillet 2011

AFD : Evaluation de l'impact du microcrédit en zone rurale au Maroc. Série d'analyse d'impacts Numéro 7 Mars 2012

Centre Mohamed VI de soutien à la microfinance solidaire : livre blanc du micro crédit au Maroc Octobre 2012

Royaume du Maroc : Constitution du Maroc, articles 12, 19 et 20 : <http://www.maroc.ma>

FAO : Genre et le droit à la terre Base de données - <http://www.fao.org/gender/landrights/home/fr/>

FIDA : Les femmes et le développement rural Mars 2011 <http://www.ifad.org/gender/>

FNAM : <http://www.fnam.ma>

HCP : Les femmes marocaines en chiffres 2011

HCP : Rapport OMD 2009

MA : <http://www.agriculture.gov.ma/>

Al Amana : <http://www.alamana.org.ma/>

ODCO/ <http://www.odco.gov.ma/>

IFAD :Rural poverty in the Kingdom of Morocco site

<http://www.ruralpovertyportal.org/country/home/tags/morocco>

Khadija Doubblali : La situation des femmes rurales Actes du colloque sur les «Perspectives de développement de la filière lait de chèvre dans le bassin méditerranéen» qui s'est tenu du 5 au 7 octobre 1995 à Chefchaouen (région du Rif, Maroc)- Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur agricole, le CIRVAL, et Service de la viande et du lait de la FAO.)

Lamrani Nouzha : Les inégalités Hommes Femmes : des inégalités sociales construites Revue Critique Economique Numéro double 28-29 Printemps été 2012

MADRPM : Recensement Général de l'Agriculture 1996 Septembre 1998



MEF : Loi de Finances 2013 Rapport sur le budget Genre 2013

MEF : Loi de Finances 2013 Rapport sur le budget Genre 2013

ARDI : quelle stratégie pour 2017 (sans date et lieu)

R.M.Vonderlack et M.Schreiner (Université de Saint Louis, USA) en novembre 2002 dans « Development in practice, Vol 2, n°5, pp.602-612 Synthèse de Betty Wampfler cité par BIM 2001

RedaLemrini : La microfinance facteur d'insertion économique Présentation au Symposium Skhirat

Z. Bouzidi S. El Nour W. Moumen : Le travail des femmes dans le secteur agricole: Entre précarité et empowerment Cas de trois régions en Egypte, au Maroc et en Tunisie GENDER AND WORK IN THE MENA REGION WORKING PAPER SERIES Poverty, Job Quality and Labor Market Dynamics JUNE 2011 NUMBER 22

### **Algérie**

Abdelmadjid Djenane. Les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré : objectifs, contenu et méthodes. Mars 2011

ADS . Promotion de la femme rurale. L'expérience des Cellules de Proximité de Solidarité dans la Wilaya de Tlemcen. 2012

ADS. Bilan des réalisations des dispositifs sociaux selon le genre et au titre de la période 2007-2011. Février 2012

Agence Catalane de Coopération au Développement Livre des conclusions du premier forum sur la femme rurale en algérie et du congrès femme rurale au Maghreb. Mars 2011

Agence Catalane de Coopération au Développement Rapport sur le mouvement associatif de la femme dans le milieu rural en Algérie. 2011

Ahmed Ali A. La législation fon ci ère agricole en Algérie et les formes d'accès à la terre. Montpellier. CIHEAM, 2011. Pages 35-51

ANGEM. Présentation du dispositif Micro Crédit. 2013

Banque Africaine de Développement Rapport combine d'achèvement de la note de dialogue 2011-2012 et de revue de la performance du portefeuille-pays. Novembre 2012

Bessaoud O. La stratégie de développement rural en Algérie. Montpellier : CIHEAM, 2006.

pages 79 -89

Célestin Mayoukou, Mourad Kertous, Hassan Ayoub Essai sur le Microcrédit et Entrepreneuriat : cas de l'Algérie et du Liban. 2012.

CNAC. Bulletin n°11.

Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information Recensement général agricole. Rapport général des résultats définitifs. MADR. Juin 2003

Hassan Haddouche La bancarisation contrariée de l'économie algérienne

Hassen Souaber Activité féminine en Algérie réalités et perspectives. 2012

Jacques Charmes et Malika Remaoun Egalité de genre et autonomisation des femmes dans le secteur de l'emploi en Algérie. Juin 2012.

MADR La politique de renouveau agricole et rural en Algérie. Novembre 2010

MADR Le renouveau rural. Evaluation de la mise en œuvre des contrats de performance. Réunion de la Commission Nationale de Développement Rural. 09 avril 2012

MADR Rapport sur l'état de mise en œuvre du programme d'action national en matière de gouvernance. La politique du renouveau agricole et rural (2008-2011). Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP). Novembre 2011.

Maria Donnat Evaluation a mi-parcours du programme commun pour «l'égalité entre les genres et l'autonomisation des Femmes en Algérie ». Janvier 2012

Marie-France Grangaud Secteurs porteurs à investir par les femmes en Algérie. CIDDEF. 2001

Mohamed Faradji Bancarisation en Algérie : Les enjeux politiques et économiques. 2013

MSNFCF Rapport Algérie d'étape sur la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement 2012.

MSPRH/ ONS enquête nationale à indicateurs multiples. MICS3 Algérie. 2006.

Nacira Haddad. Baya Zitoune. Etude sur l'entreprenariat féminin en Algérie. Août 2012.

ONS Premier Recensement Economique- 2011 -Résultats définitifs de la première phase. Collections Statistiques N° 172/2012. Juillet 2012.

ONS. Enquête emploi auprès des ménages 2011. Collection statistique n° 173. Juillet 2012.

ONS. Enquête emploi chômage 2010

Perspectives économiques en Afrique Algérie. 2013

PNUD Rapport sur le développement humain 2013

Rosa Louggar. Impact du microcrédit sur le développement économique. Cas de l'ANGEM de Tizi Ouzou. 2010

World Economic Forum The Global Gender Gap Report 2012.

Yves Fournier Algérie : passer du Microcrédit à la microfinance pérenne. IRAM. 2002.

Presse

El Watan. Mohamed Naili Le programme de développement rural 2015-2019 en préparation. El Watan. Avril 2013.

Le Soir d'Algérie. F-Z B. Droits de la femme rurale. Un réseau de 18 associations voit le jour. 20/10/2009

APS : Algérie Presse Service Agriculture : 21.000 cadres et acteurs concernés par la formation(responsable). Avril 2013.

## **Egypte**

A. S. C. Davis. Le financement des infrastructures par les collectivités: études de cas pris au Mexique, en Zambie et en Egypte. TRL Limited.

Ambassade de France en Egypte. Lettre économique d'Égypte n°30. Juillet/août 2013

Arab Republic of Egypt. Strategic Objectives of the SADS toward 2030.

Banque Africaine de Développement (BAD). Document de stratégie intérimaire 2012-2013. Département régional nord I (Orna). Octobre 2012.

Banque centrale d'Égypte. Rapport annuel 2010/2011

CAPAMS. L'Égypte en chiffres en 2013. Vital Statistics. Page 12

CAPAMS. Survey of Young People in Egypt – SYPE 2010

CAPMAS L'Égypte en chiffres en 2013. Enquête sur les salaires, dépenses et consommation.

CAPMAS. Social services and CAPMAS Agriculture. 2010-2011.

Central agency for public mobilization and statistics/ CAPMAS Bulletin of Labor Force. (April.– June) 2013

Central agency for public mobilization and statistics/ CAPMAS. Population by January 2013

Economist Intelligence Unit. Women's Economic Opportunity Index. 2012

FIDA. Programme d'options stratégiques pour le pays/ République arabe d'Égypte.

FIDA/ République arabe d'Égypte. Programme d'options stratégiques pour le pays

FMI - World Economic Outlook Database

Fonds africain de développement. Rapport d'achèvement du projet sur le fonds social de développement phase2/Egypte. Octobre 2006.

Fonds de développement social. Rapport sur les résultats de l'année 2012.

Ghada Waly. Microfinance in Egypt: An Overview. The Egyptian financial Supervisory authority. 2008.

MALR, Agriculture Census 1999/2000, Economic Affairs Sector (Le Caire, 2000).

Martin Caldeyro et Mohamed Khafagy. Final Evaluation. Pro-Poor Horticulture Value Chains in Upper Egypt. Juin 2013.

Perspectives économiques en Afrique l'Égypte 2012.

PNUD Rapport sur le développement humain 2013

PNUD. L'essor du Sud: le progrès humain dans un monde diversifié. Rapport sur le développement humain. 2013.

Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies. L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et le règlement des problèmes actuels. N° E/CN.6/2012/3 du 27 février au 9 mars 2012.

Richard H. Adams, Jr. Non farm Income, Inequality, and Land in Rural Egypt, Policy Research Working Paper 2178 (Washington: PRMPO/MNSED, Banque mondiale, 1999).

The Network of Women's Rights Organizations in Egypt (NWRO). Silent Spring Women's Right in Egypt. February 2013.

World Bank Journal of Africa Studies and Development. Poverty and Economic Growth in Egypt, vol. 2(6), September 2010.

World Bank. Engendering Development. 2001

World Economic Forum The Global Gender Gap Report 2012.

### Sites Web visités

FAO : [www.fao.org/worldfoodsummit/english/fsheets/women.pdf](http://www.fao.org/worldfoodsummit/english/fsheets/women.pdf).

Fonds de développement social <http://www.sfdegypt.org/web/sfd/bank-financing>

Banque Mondiale :

[http://databank.worldbank.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx?source=gender-statistics#c\\_e](http://databank.worldbank.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx?source=gender-statistics#c_e)

ONU Femmes : <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2013/1/through-film-and-life-rural-women-address-poverty-and-early-marriage-in-egypt/>

Organisme général de l'information : votre accès à l'Égypte <http://www.sis.gov.eg>

Central agency for public mobilization and statistics/ CAPMAS

<http://www.capmas.gov.eg/?lang=2>

Fonds pour la réalisation des OMD/ MDGF <http://www.mdgfund.org>

Gender statistics. World Bank

[http://databank.worldbank.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx?source=gender-statistics#c\\_e](http://databank.worldbank.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx?source=gender-statistics#c_e)

## ACRONYMES

## ACRONYMES TUNISIE

AFD	Agence Française de développement
AFTURD	Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Développement
AMC	Association de micro crédit
BAD	Banque Africaine de Développement
BFPME	Banque pour le Financement des Petites et Moyennes Entreprises
BIT	Bureau International du Travail
BTS	Banque Tunisienne de Solidarité
CAWTAR	Center of Arab Women for Training and Research
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CPS	Code du statut personnel
CREDIF	Centre de recherches d'études de documentation et d'information sur la femme
ENDA	Association environnement et développement du Tiers monde
FG	Focus group
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FR	Femmes rurales
IDH	Indicateur de développement humain
INS	Institut national de statistiques
MR	Milieu rural
OI	Organisation internationale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PED	Pays en développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
TDN	Dinar tunisien



## ACRONYMES MAROC

ADFM	Association Démocratique des femmes du Maroc
AFD	Agence Française de Développement
AFEM	Association des Femmes Entrepreneures au Maroc
AMC	Association de Micro Crédit
AMPFR	Association Marocaine pour la Promotion de la Femme Rurale
BAM	Banque Al Maghrib
BSG	Budgétisation sensible au genre
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CNCA	Caisse Nationale du Crédit Agricole
ENPA	Enquête Nationale Activité Emploi et Chômage
ESPOD	Association Espace Point de Départ
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FNAM	Fédération Nationale des Associations de Micro crédit
FR	Femmes rurales
HCP	Haut Commissariat au Plan
IDH	Indicateur de Développement Humain
IFAD	International Fund for Agricultural Développement
INDH...	Initiative pour le Développement Humain
MADRPM	Ministère de l'Agriculture du Développement Rurale et de la Pêche maritime
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MR	Milieu rural
ODCO	Office du développement de la Coopération
OI	Organisation internationale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PED	Pays en développement

## ACRONYMES ALGERIE

ADS	Agence de développement social
AFS	Allocation Forfaitaire de Solidarité
ANDI	Agence Nationale de Développement d'Investissement
ANEM	Agence Nationale de l'Emploi
ANGEM	Agence nationale de gestion du microcrédit
ANSEJ	Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes
BM	Banque mondiale
CARC	Cellule d'animation rurale communale
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CNES	Conseil national économique et social
CPE	Contrat pré-emploi
CPS	Cellule de proximité de Solidarité
DA	Dinar algérien
DAIS	Programme d'activités d'insertion sociale
DGF	Direction générale des forêts
DSA	Direction des services agricoles
EHF	Egalité Hommes- Femmes
ESIL	Emplois Salariés d'Initiative Locale
FDRMVTC	Fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession
FGAR	Fonds de garantie des Crédits aux PME
FGMMC	Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédit
FMVTC	Fonds de mise en valeur des terres par la concession
FNDIA	Fonds National de Développement de l'Investissement Agricole
GGI	Gender Gap Index
Ha	Hectare
HCDS	Haut Commissariat au Développement de la Steppe
IAIG	Indemnité d'Activité d'Intérêt Général
IDH	Indice de développement humain
MADR	Ministère de l'agriculture et du développement rural
MDCFCF	Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine
MICS	Enquête nationale à indicateurs multiples
MSNFCF	Ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine
MSPRH	Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONS	Office national des statistiques
PANPIF	Plan d'action national pour la promotion et l'intégration de la Femme

PIB	Produit intérieur brut
PID	Programme d'insertion des diplômés
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et moyenne industrie
PNA	Plan national d'action pour les enfants
PNR	Prêt non rémunéré
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité du pouvoir d'achat
PPDRI	Projet de Proximité de Développement Rural Intégré
PRCHAT	Programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique
RGA	Recensement général agricole
SAU	Surface agricole utile
SNAFAM	Stratégie Nationale de la famille
SNPIF	Stratégie nationale pour la promotion et l'intégration de la Femme
TEP	Tonne d'équivalent pétrole
TPE	Très petites entreprises
TUPHIMO	Programme de travaux publics à hautes intensité de mains d'œuvre
UGTA	Union générale des travailleurs algériens
UMA	Union du Maghreb arabe
USD	Dollar américain

## ACRONYMES EGYPTE

BAD	Banque Africaine pour le Développement
BM	Banque mondiale
CAPMAS	Central agency for public mobilization and statistics
EFSA	Autorité de Surveillance Financière Égyptienne
EGP	Egyptian Pound/ livre égyptienne
E R S A P / PREAS	Economic Reform and Structural Adjustment Program/ Programme de réforme économique et d'ajustement structurel
FDS	Le Fonds de développement social
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
GGG	Global gender gap
IDH	Indice de développement humain
IFD	Intégration des femmes dans le développement
IMF	Institution de microfinance
MENA	Middle East and North Africa / Moyen orient et Afrique du Nord

NWRO	Network of Women's Rights Organizations
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité du pouvoir d'achat
RNB	Revenu national brut
SDAD	Stratégie de développement agricole durable
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USD	Dollar américain
WNRDP	West Noubaria Rural Development Project

**Améliorer l'accès au financement pour renforcer  
l'autonomisation des femmes rurales en Afrique du Nord  
Bonnes pratiques et leçons à tirer**

*Il est de plus en plus reconnu aujourd'hui que l'autonomisation effective des femmes rurales exige des stratégies d'ensemble pour surmonter les nombreux obstacles auxquels elles sont confrontées, dont l'accès difficile et inégal aux ressources. Ceci les confine dans des activités modestes et à rendement faible, limite leur capacité de production et entraîne des répercussions négatives, aussi bien sur elles-mêmes que sur leurs familles et sur leurs communautés.*

*L'absence d'analyse sexospécifique, de prise de conscience des enjeux socio-économiques et de volonté politique, n'ont fait que perpétuer les obstacles systémiques et freiner l'autonomisation des femmes et leur pleine participation en tant qu'actrices économiques à part entière.*

*Cette situation justifie la nécessité de revoir les politiques et les lois en vigueur, si l'on veut assurer aux femmes- dont celles vivant et travaillant en milieu rural- un accès égal aux ressources productives, aux services essentiels, aux opportunités d'emploi et aux technologies économisant du travail. Elle justifie tout aussi fortement la priorité pour les pays nord-africains de revisiter également les lois qui restreignent les capacités des femmes sur le plan juridique.*

*En vue d'accompagner les pays membres dans cet exercice, la Commission économique des Nations*

*Unies pour l'Afrique-Bureau régional pour l'Afrique du Nord (CEA-AN ) a réalisé cette étude, dont l'objectif est d'identifier les difficultés et les discriminations auxquelles les femmes rurales font face en matière d'accès et de contrôle des ressources financières, et dégager les bonnes pratiques en cours. Ce travail, basé sur quatre études de cas couvrant l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, tente aussi d'analyser les perspectives d'une meilleure adaptation des stratégies visant à renforcer l'accès des femmes rurales au financement, pour la promotion de leurs droits et de leur rôle en tant qu'actrices de développement.*

*L'étude pose la question de savoir comment mettre à niveau les régions rurales et parvenir à ancrer les femmes et les jeunes filles rurales diplômées dans leur milieu d'origine, ou les ramener vers ce milieu, en améliorant l'attractivité économique, en particulier.*

*L'accès aux financements et à un soutien qualifiant, la création d'alternatives et d'opportunités dans des secteurs nouveaux et l'amélioration de la production de statistiques ventilées par sexe pour mieux informer les stratégies de développement rural et y intégrer l'approche genre de manière systémique, sont autant de pistes d'action que la présente étude recommande de considérer.*

